

Depuis 4 heures ce matin

Grève du transport en commun à Québec

Par Guy GIROUX

La grève générale dans le transport en commun par autobus est maintenant une réalité pour la ville de Québec et ses banlieues. En effet, il en a été décidé ainsi aux petites heures de ce matin, alors que les quelque 315 chauffeurs d'autobus de la C.T.C.U.Q. ont approuvé à l'unanimité une résolution à l'effet d'appuyer la position prise par leur comité de négociation, soit de rejeter les dernières offres patronales qui venaient à peine d'être formulées quelques heures auparavant.

Le conflit porte sur plusieurs points, soit sur l'administration du fonds de pension des employés, de même que sur l'administration de l'assurance-groupe de ces derniers. Le litige porte également sur la question des congés statutaires, sur les vacances et sur les salaires. Au sujet de

ce dernier point, on note d'une façon générale un écart de \$0.22 entre l'offre de la CTCUQ et la proposition des deux syndicats impliqués, soit celui des chauffeurs d'autobus et celui des employés de garage.

Un autre point important à souligner, directement relié à l'actuel conflit, est celui de la durée de la convention collective. Ainsi, alors que la dernière offre de la partie patronale ferait référence à une convention collective d'une durée de 39 mois, le syndicat des chauffeurs, pour sa part, proposait une convention collective n'excédant pas 27 mois.

Pour plus de précision, soulignons que les mécaniciens de l'ancien service de transports Fournier, de même que les chauffeurs d'autobus du service de Charlesbourg ne seront pas directement impliqués par le conflit, car ils sont encore régis par une convention collective distincte de celle des autres employés de la C.T.C.U.Q.

Face à un impact aussi considérable que la grève dans le service de transport en commun par autobus, on peut facilement mesurer, disons imaginer, quelles peuvent être les conséquences pour la population, d'un tel état de fait. Bien des gens seront pris au dépourvu pour se rendre à leur travail, alors même que le transport par taxi ne suffira évidemment pas à la tâche. Il y a peut-être lieu, alors, de faire appel à la générosité des propriétaires d'automobiles, afin de les inviter à prendre des passagers.

LA CTCUQ

Dans un communiqué remis à la presse tôt ce matin, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec déplore et dit regretter vivement la situation

créée par la déclaration de grève d'une partie de ses employés de garage et de ses chauffeurs d'autobus. Le communiqué ajoute que la commission a vraiment tout tenté pour trouver un terrain d'entente avec les syndicats concernés, tout en respectant son mandat d'administrateur de biens publics.

La Commission précise d'autre part, qu'à la suite d'offres très généreuses, elle s'attendait à une réponse positive de la part de ses employés. Tel ne fut pas le cas, indique le communiqué.

Par ailleurs, la CTCUQ est disposée à poursuivre ses pourparlers avec les syndicats des grévistes pour éviter le prolongement d'une situation faite au détriment d'une large partie du public, explique le président, M. Yves Poisson.

Une conférence d'information doit être donnée incessamment par ce dernier.

L'AMI DE LA FEMME DE BON GOUT

TREMBLAY & BERGERON MEUBLES

RADIODISC INC.

301, DE LA CANARDIERE — 623-7760

245, 71e RUE, E., CHARLESBOURG — 626-1102

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

DOCTEURS

Remy Beaulieu — J.-Ls LaBarre

OPTOMETRISTES

NOUVELLE ADRESSE :

376, du Roi, ch. 208. — Tél.: 524-2413

(En haut Régie des Alcools)

QUEBEC — 63e ANNEE — Numéro 19,418

Prix : QUINZE CENTS — Lundi, 28 juin 1971

La chasse à l'homme se poursuit

5 nouvelles évasions à la prison d'Orsainville

Par Guy GIROUX

Vers 14 hres, hier, 5 dé-

tenus de la "passoire" d'Orsainville se sont évadés. Il s'agit de quatre individus

de Québec, soit Yves Plamondon, 20 ans, Gilles Deschênes, 21 ans, Yvon Beau-

lieu, 22 ans, et Michel Devarennes, 30 ans, alors que le cinquième évadé serait Florent Roy, 40 ans, de Montréal.

Apparemment, les cinq hommes seraient sortis de la prison, après avoir brisé une fenêtre dans la chaufferie de l'immeuble. Ils auraient réussi à franchir le mur qui entoure l'institution, pour prendre ensuite la "clé des champs" dans les boisés environnants.

D'intensives recherches ont été particulièrement effectuées par la Sûreté du Québec, assistée à l'occasion par les corps policiers d'Orsainville, de Charlesbourg et de Loretteville. Un hélicoptère de la S.Q. a d'ailleurs survolé la région jusqu'à la tombée de la nuit, hier.

Les recherches auraient été particulièrement intensives dans la région de St-Emile, où les évadés auraient été aperçus à quelques reprises. D'ailleurs, le sergent Charles Martel de la police de Loretteville aurait tiré deux coups de feu en direction de ceux-ci.

La population de St-Emile était particulièrement inquiète, en fin de soirée hier, car qui sait où les évadés pouvaient réapparaître, après la tombée de la nuit.

Il faut dire que les évasions ont eu lieu au cours d'une fin de semaine particulièrement chaude. Il est bien difficile de résister à l'appel de la liberté... alors que la majorité des gens vivent dans une atmosphère de vacances, sur fin de semaine.



● LES CINQ INDIVIDUS qui étaient en détention à Orsainville, et qui ont pris la "clé des champs" hier, auraient été aperçus à plus d'une reprise dans les boisés, soit particulièrement à Saint-Emile. Des policiers entreprennent ici des fouilles. Il va sans dire que les gens de Saint-Emile étaient un peu craintifs, à la tombée de la nuit, alors qu'on n'avait pas encore retracé les fuyitifs. Un hélicoptère de la Sûreté du Québec a survolé jusqu'à très tard hier soir, la région avoisinante du Centre de détention, afin d'essayer de repérer les cinq individus.

Il faut reconnaître les besoins particuliers du Québec — Davis Lewis

OTTAWA (PC) — Si le Canada doit demeurer un pays uni, un moyen quelconque devra être trouvé pour reconnaître les "besoins particuliers" du Québec, selon le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis.

Au cours d'une entrevue enregistrée dans les studios de CTV, vendredi, pour une émission qui devait être diffusée dimanche après-midi, M. Lewis a recommandé pour le Québec la juridiction de certains domaines de la sécurité sociale, tant et aussi longtemps que les normes nationales seront en vigueur.

M. Lewis a énuméré les secteurs de l'allocation familiale, de l'allocation versée aux jeunes et celui des prestations accordées à un ouvrier au cours de sa période d'entraînement, secteurs de juridiction provinciale acceptés lors de la récente conférence constitutionnelle de Victoria.

Cependant, on sait que la charte proposée a été rejetée par le Québec, ce qui rend invalides les clauses qu'elle contenait.

Le chef néo-démocrate n'a pas caché que l'évolution des discussions portant sur la constitution lui prouvait, chaque fois davantage, que le Canada, pour demeurer uni et fort, devra trouver un moyen de tenir compte de la réalité des besoins exprimés par le Québec et particuliers à cette province.

Les Québécois, a-t-il souligné, se trouvent à peu de choses près unanimes dans leur détermination de réclamer une autonomie dans les sphères considérées par les francophones comme étant intimement liées à la culture qu'ils tentent de développer.

PETIT JEU DERISOIRE

Le chef du Nouveau parti démocratique a de plus souligné le fait que ce refus avait été exprimé par le Parti libéral lui-même, et non par l'Union nationale ou par le Parti québécois, "ce qui signifie que le problème qui existe au Québec est véritablement sérieux".

"Ignorer un tel problème me semble être la preuve d'un manque flagrant de sensibilité et conséquemment, le reste du Ca-

nada se doit de participer à la recherche d'une solution de ce problème authentique".

M. Lewis attribue une des principales raisons de l'échec de Victoria au fait que quelques-uns parmi les premiers ministres des autres provinces, ou le premier ministre Trudeau, ou les deux parties ensemble, ont décidé d'accueillir le premier ministre Bourassa au pied du mur, de sorte que ce dernier n'avait plus d'autre alternative que celle de dire non à la charte.

Le texte de l'entrevue de M. Lewis était accessible dès samedi.

cas s'attendre à une approbation de la part du Québec si on tient compte des conjonctures présentes et ils se sont de bonne grâce prêtés à un petit jeu, pour que M. Bourassa porte la responsabilité de cet échec.

"Je ne crois pas, pour ma part, que ce genre d'amusement mène à quelque changement constitutionnel que ce soit ou à une unité nationale".

Le non du Québec peut devenir un oui

Trudeau et Bourassa se rencontrent aujourd'hui

MONTREAL (PC) — En rencontrant, lundi, son homologue fédéral, M. Trudeau, le premier ministre du Québec, M. Bourassa, entend démontrer la volonté de son gouvernement de poursuivre les négociations sur la réforme constitutionnelle, malgré le refus qu'il vient d'opposer à la charte de Victoria.

Cependant le Québec entend se montrer intransigeant quant à ses revendications en matière de sécurité sociale sur cette question, à moins que le gouvernement fédéral lui fasse une offre alternative que le gouvernement québécois jugerait acceptable.

Telle est, en substance, la déclaration faite dimanche, par le premier ministre Bourassa lors d'une entrevue accordée à une station radiophonique de Montréal CKAC.

Le chef du gouvernement québécois a confirmé ainsi que ses entretiens avec M. Trudeau, lundi, porteront essentiellement sur l'avenir de la constitution canadienne, entretiens au cours desquels le Québec continuera de revendiquer la modification de l'article 94-a de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, de façon à accorder ses revendications en matière de sécurité sociale.

Interrogé au sujet de la réaction du peuple québécois à la décision du Québec de rejeter la charte de Victoria sous sa forme proposée, le premier ministre a dit trouver la preuve que les Québécois appuyaient la position adoptée par leur gouvernement.

Quant aux mouvements d'opposition qui se dessinaient à travers la province en vue de rejeter la charte, M. Bourassa a déclaré que ces mouvements n'ont en aucune façon influencé la décision prise par son gouvernement.

"C'est une décision à laquelle je suis arrivée après discussion avec le conseil des ministres", a-t-il dit.

Dans la région de Québec

Le temps des fraises

● Le temps des fraises est commencé. En effet, d'une façon générale, la cueillette débute jeudi dernier. On remarque sur la photo des gens qui ont profité des beaux jours de la fin de semaine pour s'adonner à la cueillette des fraises, à Saint-Laurent de l'Île d'Orléans. Espérons que la récolte sera abondante au cours de la saison.



Début d'une série d'occupations de clubs privés de chasse et de pêche

Par Uriel PITRAS

QUEBEC — Au tour de la région de Québec maintenant, près de 100 membres du Mouvement pour l'abolition des clubs privés sur les territoires de la couronne (MACPTC) ont fait balagner samedi leur ligne à pêche dans quelques lacs interdits de la région de Québec. C'est le début d'une série d'occupations de clubs privés de chasse et de pêche de la région.

Très peu satisfaits de l'ouverture au public de quelques clubs privés dans la région de Montréal, le MACPTC a décidé cette année d'étendre son action à la grande ur de la province dont 87% des territoires de la couronne sont entre les mains de quelques privilégiés.

Par conséquent, les quelque 100 pêcheurs et autres amoureux de la nature se sont regroupés dès 9 heures sur le terrain de l'église de St-Raymond de Portneuf, samedi matin, pour ensuite occuper et pêcher dans le Lac Joachim du Club Lamontagne à environ 10 milles de St-Raymond.

L'accueil fut celui de la nature: il n'y avait qu'un membre du club pour les accueillir, pas de gardien, quelques petites truites et du gougeon.

La série de clubs privés (Lamontagne, Saguenay, Colbert, Fleuve de Lys, Girard) compte environ une dizaine de lacs situés dans un site en-

chanteur, mais très difficiles d'accès. L'objectif de la journée en était une de reconnaissance des lieux, selon le porte-parole de la section de Québec du Mouvement, M. Claude Poisson.

On se propose donc la prochaine fois, soit à cet endroit, soit dans les nombreux autres clubs de la grande région de Québec, d'installer la tente pour une fin de semaine et d'occuper véritablement.

L'occupation s'est déroulée sans grand incident, si ce n'est la visite de deux garde-foyers qui ont donné leur avis sur la fertilité du lac et ont recommandé aux fervents de la pêche d'aller à un lac situé un peu plus loin s'ils voulaient prendre de la plus grosse truite.

Il est interdit de chasser et de pêcher sur les territoires de ces clubs privés concédés par le gouvernement québécois. Il n'est pas interdit d'y pénétrer. Quelques uns, qui n'avaient pas apporté de canne à pêche, se sont fait un immense plaisir de se baigner dans ces lacs pour une fois sans pollution.

D'ailleurs, les membres du MACPTC se sont fait un devoir de ramasser tous leurs déchets dans des sacs de vidanges, lorsque vint le temps de laisser les lieux. Le Mouvement s'est aussi donné comme objectif de combattre la pollution.

Plusieurs habitués des occupations de clubs dans la région de Montréal sont venus prêter

main forte aux gens de Québec, peu habitués à semblable contestation. Les membres du mouvement estiment que la libération de certains territoires du nord de Montréal a été accomplie dans le seul but de faire cesser leurs revendications. En effet, les pêcheurs de la région de Québec, de Rimouski, de Chicoutimi, du Bas-du-Fleuve sont tout autant touchés par le problème.

Une autre raison de leur contestation cette année est l'aug-

mentation du coût des permis de pêche, qui est passé de \$1,40 à \$3,25, soit une somme de \$1,85 millions pour le gouvernement du Québec, alors que les loyers des clubs privés valent au Québec environ \$800,000 par année.

Le Mouvement promet donc d'être très actif cette année. On se propose entre autres, d'aller occuper les gros clubs de pêche du comté de Charlevoix, où les Américains se sont formés de petits empires.

ENTRÉE DU CLUB DE LA MONTAGNE

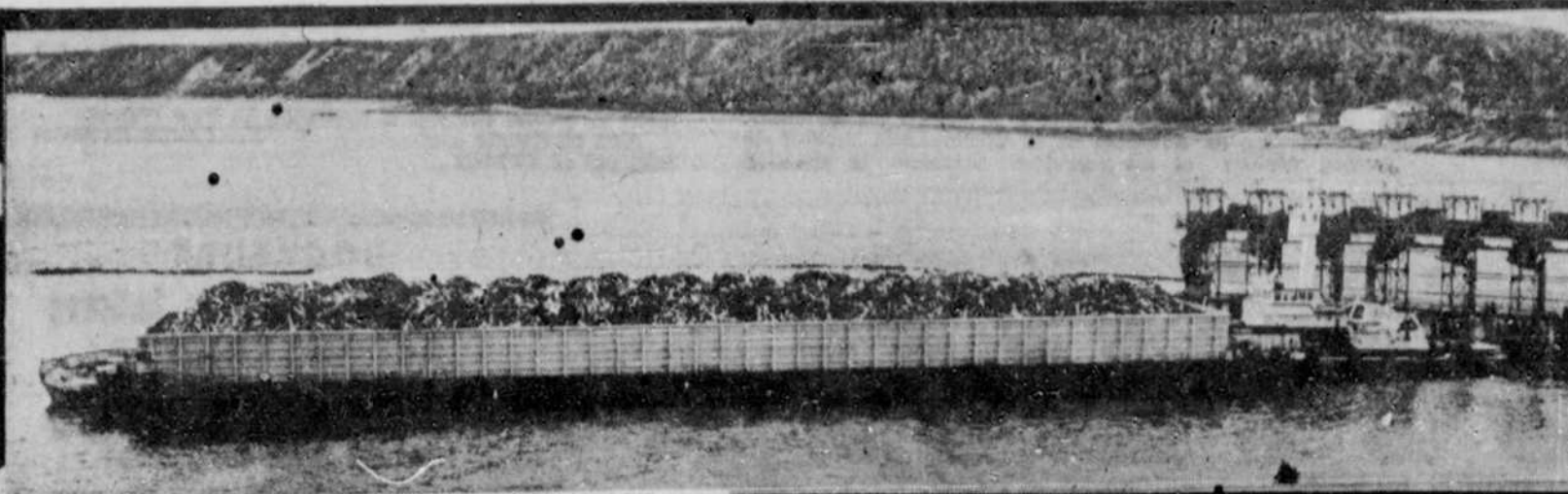
DÉFENSE DE PÊCHER ET DE CHASSER

PAR ORDRE C.D.M.

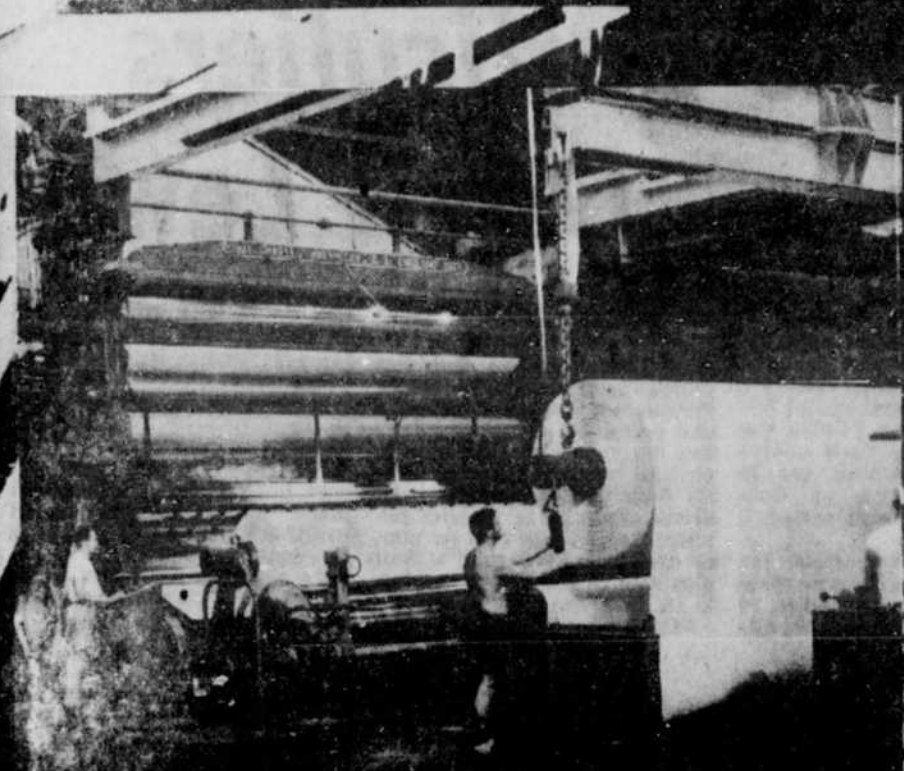
Derrière une enseigne

45 ans au sein de
La Vie québécoise

L'ANGLO



ST. CHARLES TRANSPORTATION : C'est à une des filiales de l'Anglo que revient la charge de transporter le bois depuis Forestville jusqu'à Québec et c'est au moyen de ce nouveau remorqueur-chaland que s'effectue ce travail. Le système développé par les ingénieurs de l'Anglo est nouveau et très efficace. Le chaland qui est poussé par le remorqueur transporte en moyenne 3600 cordes de bois par voyage.



4 machines comme celle-ci servent à la fabrication du produit principal de l'Anglo... le papier-journal. La production quotidienne est d'environ 1.000 tonnes soit 350.000 tonnes par année.



LIGNOSOL CHEMICAL : Les produits chimiques, en poudre ou en liquide qu'on y fabrique sont multiples et servent à des usages variés. En utilisant les résidus de bois et de papier, cette usine contribue à réduire la pollution en éliminant des quantités considérables de ces résidus.



CONTROLE ET RECHERCHES : Au laboratoire moderne, et bien équipé, on poursuit continuellement les recherches en vue de l'amélioration constante des produits fabriqués. On consacre aussi beaucoup de temps et d'efforts à la recherche de nouveaux produits qui pourront s'ajouter à la ligne actuelle et ainsi faire en sorte que le nom de l'Anglo puisse rayonner dans d'autres domaines.

PATES ET PULPE : En plus de fabriquer ses propres produits au complet, l'usine de l'Anglo fabrique aussi des quantités énormes de pâtes et pulpes pour d'autres usines situées un peu partout et dont les facilités de fabrication ne sont pas aussi complètes que celles qui nous opérons ici à Québec. Des milliers de tonnes de ces produits sont exportées chaque année.

CARTONNAGE : Certaines parties du bois et des résidus n'étant pas utilisables pour la fabrication du papier-journal, ils sont employés pour les cartonnages et, à l'Anglo, une importante partie de l'usine est consacrée à ces sous-produits dont les usages sont nombreux dans le commerce et l'industrie tant sur le plan local que national et international.

EXPORTATION : Une partie minime seulement des divers produits de l'Anglo n'étant consommée sur le marché local, c'est vers l'exportation qu'on dirige le gros de la production. Camions, chemins de fer, navires, etc., transportent aux quatre coins du monde les papiers, pâtes et cartons portant une étiquette bien québécoise, celle de l'ANGLO.

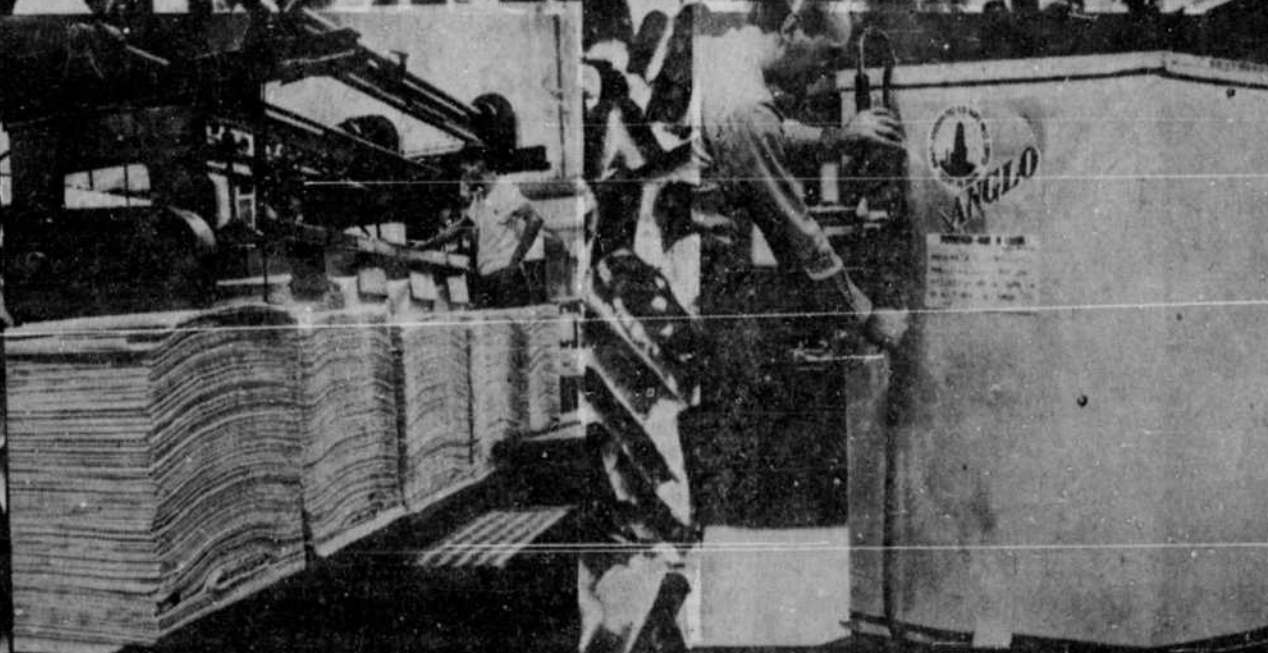
LA FORET : Source de la matière première qui est à la base de nos produits, la forêt occupe une place primordiale dans la vie de l'Anglo. On y trouve des campements forestiers modernes munis de tout ce qu'il faut pour assurer une vie confortable aux quelques 2000 OUVRIERS qui y travaillent. Environ 350.000 CORDES de bois y sont coupées annuellement sur un espace s'étendant jusqu'à 125 MILLES à l'intérieur des terres. Du lieu de coupe, le camionnage et le flottage sont les principaux moyens de transport utilisés pour descendre le bois jusqu'à Forestville d'où il sera acheminé vers Québec comme on le verra ailleurs dans cette page. Comme il se doit, des services de protection adéquats sont maintenus sur toute l'étendue du territoire qui fait l'objet d'une attention constante contre les dangers d'incendie.



Les trois petites photos disséminées dans la forêt représentent trois phases des opérations qui y sont conduites. Il y a d'abord la débusqueuse, une machine développée par l'Anglo... elle coupe, ébranche et sectionne les arbres; la chenillette qui, avec d'autres machines assure le transport en terrain accidenté et finalement, les camions qui acheminent le bois vers le lac d'où il est flotté, au printemps, jusqu'à Forestville.



LE SIEGE SOCIAL : L'ensemble des immeubles qui constitue le siège social de la Société Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills et de quelques-unes de ses filiales est imposant. On y trouve l'usine principale et tout son complexe de machineries, les bureaux de l'administration et les locaux de quelques-uns des membres du groupe Anglo. Au-delà de 2.000 employés y gagnent leur vie honorablement dans des conditions de travail fort intéressantes.





● LE SERGENT CHARLES MARTEL de la police de Loretteville, qui a tiré en direction des évadés du Centre de détention d'Orsainville. Ces derniers avaient été aperçus près d'un boisé, hier, peu après leur évasion.



● LES RECHERCHES ont été intensives, hier, peu après que la Sûreté du Québec ait appris l'évasion de 5 détenus du Centre d'Orsainville. Les policiers fouillaient les automobiles, sur la route en direction de Notre-Dame-des-Laurentides. Des barrages ont été érigés à plusieurs endroits, dans l'espoir de retracer les fuyitifs.

Faits Divers

par Guy GIROUX

ACCIDENT DE CIRCULATION

Un accident de la circulation survenu sur le boulevard Hamel à la hauteur de Place Fleur-de-Lys, a fait deux blessés, hier, vers 22.30 heures. Il s'agit d'un jeune homme de 21 ans, M. Claude Jobin, du 14 rue Rosevelt, Québec 8, et de Mlle Suzanne Poulin, 20 ans, du 57 rue Rosevelt.

Les deux jeunes gens circulaient sur une motocyclette alors que l'accident est survenu avec une automobile. Ce sont les ambulanciers de la maison J. Bouchard & Fils qui ont effectué les transports des blessés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Le jeune homme aurait été blessé à la jambe gauche alors que la jeune femme souffrirait possiblement d'une fracture à la même jambe.

MORT ACCIDENTELLE

Une septuagénnaire serait dé-

cédée à la suite d'un accident de la circulation survenu en fin d'après-midi, samedi dernier, à l'intersection des boulevards Rochette et rue Seigneurie, à Beauport. La victime, une dame Desrochers, aurait été la passagère d'une des deux automobiles qui n'aurait pas fait son arrêt obligatoire, face aux feux de circulation.

11 ARRESTATIONS POUR IVRESSE

Onze personnes auraient fréquenté les cellules municipales de Québec, en fin de semaine, pour ivresse.

DEBRIS D'AVION A MATANE

Des débris d'avion auraient été aperçus à une douzaine de milles du rivage, à Matane, en fin de semaine dernière. Les seuls indices connus seraient les lettres "CS" que l'on aurait remarqué sur une plaque de métal.

QUÉBEC — A l'issue d'une rencontre privée avec les employés de la compagnie "Defense Construction Limited" en grève depuis le 21 juin dernier, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a dénoncé violemment l'attitude antisyndicale des militaires de Valcartier qui essaient, par tous les moyens, d'intimider les grévistes. Il a surtout fustigé la conduite de la police militaire qui force la ligne de piquetage.

"Les employés de DCL, une compagnie de la Couronne, a précisé M. Laberge, ont déclen-

ché une grève légale parce qu'ils avaient la conviction d'être exploités par leur employeur qui payait des salaires nettement insuffisants pour des hommes de métier. Le droit de grève est un droit fondamental pour tout travailleur, que cela plaise ou non aux militaires de Valcartier.

"Les incidents qui nous ont été rapportés par les grévistes de la compagnie DCL sont inexcusables et je demande au ministre de la Défense nationale de prendre immédiatement

les mesures qui s'imposent pour que les membres des Forces armées respectent les piquets de grève qui ont été dressés près du chantier de la DCL à Valcartier et que cessent immédiatement toute mesure d'intimidation".

M. Laberge a, par la même occasion, invité les autres employés civils de la base de Valcartier, membres de l'Union des employés de la Défense civile, à respecter les lignes de piquetage de leurs confrères de DCL. Ce geste de soutien

des employés de Valcartier est essentiel, selon M. Laberge, pour permettre aux grévistes de la DCL d'obtenir justice auprès de leur employeur.

Le président de la FTQ a insisté auprès des employés civils de la base de Valcartier pour qu'ils ne se laissent pas décourager par les actes d'intimidation des militaires qui, à son avis, sont indignes des Forces armées canadiennes, une institution qui a pour fonction principale de faire respecter la paix et la justice au pays.

Laberge fustige les militaires de Valcartier pour leur antisyndicalisme

Voie de la CEQ

Etudiants et professeurs doivent prendre en mains les destinées des CEGEP

Par Guy GIROUX

"En présentant son Bill 30 en avril dernier, le ministre de l'Éducation a indiqué son désir de modifier substantiellement la loi des CEGEP, et selon nos informations, ce serait dans le but de restreindre la participation des étudiants et professeurs à la vie pédagogique et administrative des CEGEP. Notre position a été sans équivoque : ce n'est pas en réprimant la contestation, qui est le signe et non la cause des problèmes, qu'on va assainir la situation. Des incompetents, des administrateurs-du-croin font actuellement la loi dans les Conseils d'administration de CEGEP, et livrent une lutte, perdue d'avance d'ailleurs, contre les omnipotents technocrates de ces lieux-DG, DSP. Nous préconisons la remise aux mains d'une assemblée générale des étudiants et professeurs de la détermination des orientations pédagogiques des collèges. Les administrateurs deviendraient par ailleurs les "auxiliaires" du Conseil pédagogique, formé de professeurs et d'élèves, au lieu de le dominer."

Voilà un extrait du volumineux rapport du conseil d'administration de la C.E.Q., présenté par le président, M. Yvon Charbonneau, lors de la première journée du XXI^e congrès de sept jours de ce syndicat professoral. L'événement avait lieu hier, au C.E.G.E.P. de Ste-Foy.

Remarquons qu'il y a présentement 9 syndicats de professeurs de CEGEP qui sont affiliés à la C.E.Q. Le dernier à s'être affilié la semaine dernière était celui des professeurs du CEGEP de Ste-Foy. Or, M. Charbonneau invitait particulièrement les congressistes à être à l'écoute des problèmes exprimés par les représentants du secteur des CEGEP : "Ces derniers ont le droit d'être tout à leur aise en nos rangs sans compter que ce qui se "brasse" aujourd'hui dans les CEGEP est déjà sur le point d'éclater dans les polyvalentes" — faisait-il remarquer.

Ainsi, alors que la loi 21 qui était à l'origine des CEGEP avait voulu créer des modèles de participation dans chaque milieu, le "bill 30", selon M. Charbonneau, viendrait restreindre la participation des étudiants et des professeurs.

Possibilité d'affiliation à un syndicat international

par Guy Giroux

Il est possible que la Corporation des enseignants du Québec soit affiliée à un syndicat international. Cette possibilité a été soulevée hier, par M. Yvon Charbonneau, le président de la CEQ, lors de la première journée qui marquait le début du XXI^e congrès de la centrale syndicale. Ce sera aux quelque 750 délégués à ce congrès à trancher la question.

Remarquons que M. André Braconie, secrétaire général du Secrétariat professionnel international de l'enseignement (SPIE), a prononcé une courte allocution devant les délégués réunis au CEGEP de Ste-Foy, hier. M. Braconie signalait qu'à l'heure actuelle, les enseignants sont confrontés à des problèmes fondamentaux. "En 1971 — faisait-il remarquer — nous en sommes encore à défendre le droit de négociations collectives, inscrit pourtant dans les négociations internationales depuis belle lurette".

M. Braconie a par ailleurs émis l'opinion à l'effet que les enseignants devraient avoir un droit de regard dans le contrôle de la formation des jeunes. En parlant de la sorte, il rejoignait une idée émise par M. Charbonneau — quelque peu après l'ouverture du congrès — à savoir que "les enseignants pourraient se donner comme objectif de bâtir eux-mêmes les programmes d'enseignement".

Si les délégués au congrès devaient décider d'affilier la CEQ à un syndicat international, il est probable qu'ils choisiraient alors le SPIE qui représente M. Braconie. Cet organisme international, à caractère syndical, désire collaborer étroitement avec l'ensemble des travailleurs. Son objectif global étant d'ailleurs de faire adopter des réformes sociales pour l'éducation et la protection des travailleurs. Cet organisme regrouperait 1-200,000 membres.

Les premiers contacts de la CEQ avec le SPIE remonteraient à l'automne de 1966, dans le cadre d'une conférence internationale de l'UNESCO. Par ailleurs, au printemps de 1967, lors de la crise du "bill 25", la CEQ devait rencontrer de nouveau cet organisme, afin d'obtenir sa collaboration pour que le gouvernement du Québec ne puisse pas obtenir d'enseignants de l'étranger, pour venir enseigner ici.

Dans l'éventualité où la CEQ serait affiliée à un organisme syndical international, il semblerait qu'une telle affiliation lui donnerait alors accès à certains organismes internationaux du travail, tel que l'Office international du travail (OIT), et caractériserait les enseignants québécois comme d'authentiques travailleurs sur le plan international, selon une idée émise par M. Charbonneau.

Remarquons qu'au cours de la journée inaugurale du congrès, hier, on remarquait particulièrement la présence de M. Raymond Laliberté, président de la CEQ de 1965 à 1970, et Louis Laberge, président de la FTQ. Ce dernier a prononcé des discours de circonstance, afin de marquer l'ouverture du congrès. Alors que M. Laliberté soulignait que la question de la politique salariale allait être une question fondamentale pour les enseignants, dans la mesure où ces derniers pourraient amener le gouvernement à vraiment négocier sur une telle question, M. Laberge faisait remarquer qu'il serait aux côtés de la CEQ, aujourd'hui même, afin de s'opposer à l'actuel projet de loi "46", face à la Commission parlementaire.



● Lors d'une réception donnée par la SSJB de Québec, en fin de semaine dernière, au Château Frontenac, le Père Raymond Bernier, responsable du Patro Roc-Amadour, a reçu une plaque-souvenir des mains de M. André Roy, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Chaque année, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec rend hommage à un Canadien français, lors d'une soirée de l'amitié. On voit M. Roy, à gauche sur la photo, alors qu'il remettait la plaque au Père Bernier.



● LES ENFANTS, dont les vacances viennent à peine de commencer, s'en sont donnés à cœur joie en fin de semaine dernière. Des promenades en bateau, des baignades et des casse-croûtes étaient sûrement au programme de bien des jeunes, au cours des derniers jours ensoleillés que nous avons connus. Les photos que nous voyons ont été prises au lac St-Augustin.

SOMMAIRE

Annonces classées	14
Décès et funérailles	15
Finance	6
Féminine	13
Nouvelles canadiennes	8
Nouvelles internationales	5-15
Nouvelles provinciales	16
Nouvelles régionales	3
Offres et demandes	
d'emploi	15
Spectacles	12
Sort	9-10-11
Editorial	4

Service d'Optique Elite Inc.

RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE

Détailleur agréé en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec.

Place Laurier, Ste-Foy 539 8396
Gare Centrale d'autobus 539 4655
1050, St-Jean Québec 534 2543

Un "directoire général" pour l'extension du mouvement catéchétique dans toute l'Eglise



L'éditorial de
Roger
BRUNEAU

De notre envoyé permanent à Rome :
FRANÇOIS BERNARD

- A chaque évêque d'en faire l'adaptation pour l'Eglise locale
- Ordre et hiérarchie des variétés de la foi
- Respecter les besoins et les aptitudes suivant les âges et les situations.

Un "Directoire catéchétique général", daté du jour de Pâques a été présenté jeudi à la presse par le cardinal Wright, préfet de la Congrégation pour le clergé, qui a eu la charge d'en diriger la réalisation. Entreprise sous la responsabilité du cardinal Villot, celle-ci a comporté le travail d'une équipe d'experts, deux consultations générales de tous les évêques et le contrôle d'une Commission de théologiens et de la Congrégation pour la doctrine de la foi.

Le Concile, dans le décret sur la charge pastorale des évêques, avait prévu la rédaction de ce document, qui est le premier de son espèce, dans l'histoire de l'Eglise. Lors de la première session du Synode des évêques, la crise de la foi était à l'ordre du jour des travaux, et certains des participants avaient demandé que l'on rédige une sorte de catéchisme universel, mais cette idée ne pouvait être retenue étant donné la diversité des besoins et des cultures à travers le monde et, d'autre part, la catéchèse couvre un domaine bien plus vaste que la simple formulation de vérités à croire, même si une telle formulation en est un élément essentiel.

Une forme du ministère de la parole

Le but de la catéchèse est de "sus-citer une foi vivante qui tourne l'esprit vers Dieu, pousse à répondre à son appel conduisant à une connaissance vivante du contenu de la tradition, révèle et manifeste la véritable signification du monde et de l'existence humaine". Elle est une forme du "ministère de la parole", en étroite relation avec l'évangélisation missionnaire, avec la liturgie, comme avec la réflexion théologique. Elle doit "sus-citer une expérience religieuse personnelle, une réflexion cohérente sur la foi, et elle atteint son but lorsqu'elle débouche sur un engagement de toute la vie".

C'est dans le cadre de cette conception fondamentale qu'est construit le nouveau directoire, sur la base de deux documents du Concile auxquels il faudra surtout se référer par son interprétation et son application : la constitution DEI VERBUM, sur la révélation, et le décret AD GENTES, sur l'activité missionnaire de l'Eglise.

Déjà, dans un certain nombre de pays, c'est dans ce sens que s'est développé un important mouvement catéchétique, non sans susciter parfois de vives polémiques (et là encore, la France n'est pas en retard sur les autres...). Le Directoire est fait pour tous. Il devra éveiller ce mouvement là où il n'existe pas encore, aider à le développer là où il est commencé et servir à confirmer ou à mettre au point ce qui a été réalisé et doit continuer à évoluer. On voit la difficulté de répondre à la fois, en un seul texte, à une telle diversité de besoins. C'est dans chaque Eglise locale, sous la responsabilité des évêques, que devra se faire l'adaptation, en communion et en dialogue avec Rome, com-

me le souligne le Directoire avec une certaine insistance.

Un texte en six parties

Le texte se divise en six parties. La première expose rapidement le besoin d'une rénovation de la catéchèse dans un monde en évolution où les valeurs de progrès prennent le pas sur les valeurs de tradition et où le pluralisme remplace l'unité religieuse et culturelle des sociétés anciennes. Tandis que dans l'Eglise, on voit des pays de foi traditionnelle entrer dans des crises graves, ailleurs on constate le progrès de l'indifférentisme et de l'athéisme, en même temps que l'on ressent la difficulté d'exprimer la foi dans un langage harmonisé avec les cultures modernes.

La seconde partie, intitulée "Le ministère de la parole", reprend l'enseignement du Concile sur la Révélation, récapitulée dans la personne du Christ, transmise par une tradition vivante, exprimée dans la Bible, et qui suscite la réponse de la foi. Elle montre comment la catéchèse est une forme du ministère de la Parole, et s'insère dans l'action pastorale et dans la vie de l'Eglise et des chrétiens.

La troisième partie traite du contenu doctrinal de la catéchèse, en formulant d'abord des règles générales, puis en tentant de présenter les grandes lignes d'une synthèse des vérités de la foi, sans prétendre pour autant faire acte de magistère, sans vouloir non plus élaborer une théologie universelle.

La quatrième partie présente très brièvement des éléments de méthodologie. La cinquième s'attache à examiner l'adaptation de la catéchèse aux divers âges de la vie, de la petite enfance à la vieillesse. Enfin, la dernière partie traite de l'action pastorale : programmes, formation des catéchistes, instruments de travail, coordination au niveau local, national et international.

Sur le plan doctrinal, on relève une insistance particulière sur l'ordre et la hiérarchie des vérités de la foi. Il n'y a pas de vérités plus ou moins vraies, mais il y a des vérités importantes dont les autres découlent ou dépendent. Tout doit être ordonné autour de la personne du Christ Sauveur, qui révèle le Père et qui vit dans l'Eglise par l'Esprit. D'autre part, on insiste sur la distinction nécessaire entre vérité certaine et opinion théologique. Dans ce domaine, l'enseignement traditionnel, encore donné dans bien des régions du monde présente de graves défauts (que l'on pense, par exemple à la présentation de l'hypothèse hétérodoxe des limbes). Ailleurs, ce sont des théories modernes qui peuvent présenter des inconvénients semblables. Le Directoire, il ne faut pas l'oublier, est fait pour tous.

S'inspirer de la pédagogie biblique

Sur le plan des méthodes, une grande attention est apportée à l'adaptation de la présentation du message chrétien à ceux auxquels on s'adresse. Le but de la catéchèse est de présenter le message chrétien dans son intégralité, la présentation ne doit jamais être tronquée, ni déformée. Mais cette exigence doit, bien évidemment, être comprise en fonction de ce qui est affirmé, sur l'ordre et la hiérarchie des vérités de la foi. Elle doit être mise en oeuvre en s'inspirant de la pédagogie de Dieu lui-même telle qu'elle apparaît dans la Bible et en respectant les besoins et les aptitudes de ceux à qui l'on s'adresse.

Le Directoire consacre un chapitre spécial à l'adaptation aux divers âges. Mais il contient aussi de nombreuses indications de situations qui appellent également une pédagogie particulière. Par exemple, les enfants, si nombreux

encore, qui ne sont pas scolarisés; les adolescents qui entrent déjà dans le monde du travail; les diverses conditions sociologiques et culturelles dans lesquelles vivent les hommes, avec une référence explicite aux travailleurs et aux techniciens, aux immigrants, aux touristes, etc.

La partie la plus faible du texte est sans doute le chapitre exposant le contenu doctrinal de la catéchèse. Nous avons souligné plus haut que le genre de ce chapitre est mal défini. Les quelques citations de textes du Concile que l'on y retrouve ne suffisent certainement pas à en restituer l'esprit. On est surpris de n'y presque rien trouver sur l'engagement du chrétien dans le monde. Dans d'autres parties du Directoire, on trouve cité POPULORUM PROGRESSIO, et aussi le document élaboré à Medellín par les évêques latino-américains, affirmant que l'annonce renouvelée du message doit "manifeste l'unité" profonde qui existe entre le projet salvifique de Dieu, réalisé dans le Christ, et les aspirations de l'homme, entre l'histoire du salut et l'histoire humaine, entre l'Eglise peuple de Dieu et l'expérience humaine, entre les charismes surnaturels et les valeurs humaines". Ceci, comme d'autres affirmations semblables, n'est pas intégré sur le plan doctrinal.

Les travaux du prochain Synode sur la justice dans le monde, devraient aider à combler une lacune de ce genre. Et en sens inverse, le Synode pourra sans doute tirer profit, dans les discussions sur le prêtre, de tout le travail de réflexion sur le ministère de la parole qui débouche dans ce Directoire catéchétique.

Congrès international catéchétique à Rome à la veille du Synode

En même temps qu'il présentait le Directoire pour la catéchèse, le cardinal Wright a annoncé jeudi qu'un Congrès catéchétique international se tiendrait à Rome du 20 au 25 septembre. Il réunira les présidents des Commissions épiscopales nationales pour la catéchèse, les directeurs et les membres des secrétariats nationaux, les directeurs des Instituts catéchétiques et les revues spécialisées.

Thèmes d'étude retenue : analyse de la situation actuelle (changements socio-culturels, développement des sciences humaines, discussions sur la nature du rapport éducatif), l'action catéchétique, le contenu et les dimensions de celle-ci, les plans pastoraux à promouvoir.

La confession des petits enfants

En appendice au Directoire catéchétique est publié un document critiquant l'annonce de retarder la première confession des enfants, parfois longtemps après leur première communion. Le Saint-Siège (c'est-à-dire en l'occurrence la CONGREGATION POUR LE CLERGE, approuvée et confirmée par le Pape), expose en substance que l'enfant ayant atteint l'âge de raison peut normalement éprouver le désir de demander pardon et qu'il se trouve ainsi dans les conditions de bénéficier du sacrement de pénitence, à condition qu'il y soit réellement préparé.

Le Saint-Siège demande donc que l'on conserve l'usage de la confession des enfants avant leur première communion. Rien n'empêche que cette première confession (individuelle) soit insérée dans le cadre d'une célébration pénitentielle.

Là où l'usage contraire s'est introduit, le Saint-Siège demande aux Conférences épiscopales de reconsidérer l'expérience. Si elles jugent bon de la prolonger, il leur est demandé de s'entendre à ce sujet avec le Saint-Siège.

Les vacances :

Temps de liberté

Les vacances doivent être un temps de liberté qui favorise la création de nouvelles valeurs, le renouvellement de la culture et le développement de la personne. Ce doit être une période d'air pur ou d'eau fraîche, de repos, de détente, de résistance et de récupération des forces, des énergies perdues.

Malheureusement, pour plusieurs, les vacances deviennent facilement des jours d'oisiveté, d'occupations futiles, médiocres et parfois licencieuses. Elles consistent en des journées vides qui ne servent à rien. Pour ces personnes, se reposer équivaut à s'ennuyer alors que ces semaines de vacances sont vaines comme "un temps fort" de vie naturelle et spirituelle, une occasion de renaitre à soi-même, de participer à la vie des autres.

UNE PREPARATION

Quand on songe aux répercussions profondes sur la vie personnelle et sociale, il importe d'insister sur la nécessité de bien préparer ses vacances. En effet, la vie sera changée et améliorée si les jours de vacances sont pensés, préparés et organisés en fonction de l'état de fatigue, des goûts et des réels besoins personnels. Les vacances qui reposent et déchargent vraiment sont celles qui sont pensées en fonction de ce que l'on est, ce que l'on

recherche pour soi, sa famille et les siens. Le choix de l'un n'est pas nécessairement profitable et reposant pour l'autre. Le temps des vacances peut être comparé à un voyage, lequel est d'autant plus intéressant, enrichissant et reposant qu'il a été bien préparé et pensé pour soi.

UN CONTENU

Quant au contenu du programme de ces jours de liberté, il varie selon les individus. Pour les uns, ce sera le silence de la forêt, les bains réparateurs de la mer, les voyages instructifs dans d'autres pays, le camping, etc. alors que pour d'autres ce sera une occasion d'accomplir ce qu'ils peuvent difficilement faire en d'autres temps, soit la peinture, la musique, la sculpture, la recherche, la lecture, le bricolage. Il est vrai aussi que cette période de vacances est très favorable à l'étude des sciences naturelles. N'est-ce pas un jeu passionnant de chercher à mettre un nom sur chaque fleur ou chaque oiseau rencontré au hasard des jours et des promenades?

Au nombre des activités de vacances, le sport occupe une place importante. Une des fonctions du sport est de tenir le corps en pleine forme à la condition, bien sûr, de respecter les normes et les directives sportives. On évitera ain-

si les éclopés et les victimes du sport, encore trop nombreux, hélas!

Le temps des vacances se présente aussi comme une période merveilleuse pour resserrer les liens familiaux affaiblis ou brisés par les obligations professionnelles et sociales. C'est pourquoi les vacances familiales doivent être recherchées et vécues comme des jours d'intimité fervente où s'éprouve le mystère familial et où existe une compensation communautaire familiale.

CONCLUSION

Le temps des vacances peut devenir celui des aventures, d'une liberté débridée, loin des contraintes ordinaires. Il est aussi le temps où l'on se voit vivre, où l'on prend le temps de vivre, où l'on partage mieux la vie familiale, des amis. Il est une chance pour faire la vérité en soi, sur soi, sur ses rapports avec autrui et pour rencontrer Dieu.

Si nous savions regarder la vie avec les yeux de Dieu, toute la vie deviendrait signe, in-nombrables gestes d'amour du Créateur en quête de l'amour de sa créature.

Léonce BOUCHARD, prêtre
Service de pastorale,
Conseil régional des
Loisirs de Québec.

(Pastorale-Québec, 24-6-71)

BILLET

La Maison Blanche

Richard Nixon, l'hôte du Capitole à Washington et président des Etats-Unis par surcroît, était en veine de confidences cette journée-là. Le soleil avait été radieux depuis le début de la matinée et ses rayons s'étaient particulièrement attardés à mettre en évidence toute la beauté de l'immense tapis vert qui entoure de toutes parts la Maison Blanche, éclairée à la manière d'un faisceau de lumière dirigé du haut d'un mirador.

C'est sur les mêmes lieux d'habitude fort paisibles et dont le silence n'est troublé que par le roucoulement des oiseaux, qu'il y a quelques temps, des milliers d'étudiants américains vinrent demander à grands cris la cessation des hostilités au Vietnam, en brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire toutes sortes de slogans contestataires.

Fort heureusement, la manifestation se termina dans l'ordre et les carabins s'en retournèrent chez eux bredouilles, sachant que la paix au Vietnam ne serait pas encore pour le lendemain et que la piste Ho

Chi Minh ferait encore d'autres victimes!

Pour sa part, Richard Nixon avait promis aux contestataires d'adresser la parole au peuple américain le lendemain, ce qu'il fit en abordant à peu près tous les problèmes. Quant au Vietnam, il tint à préciser que la stratégie américaine ne pouvait perdre la face à Saigon comme à Hanoi et qu'il y avait là une question de souffle et de vie.

M. Nixon recevait le même soir quelques femmes reporters et au cours d'une entrevue qui dura une heure et quart, il leur parla de sa vie familiale à la Maison Blanche, de sa femme et du rôle des épouses d'hommes politiques.

Faisant allusion aux épouses de chefs d'Etat qu'il a eu le plaisir d'accueillir à la Maison Blanche et qui l'ont le plus particulièrement frappé, le président ne tarit pas d'éloges sur la veuve de feu le général Charles de Gaulle qu'il décrit "comme une femme merveilleuse et qui ne pouvait être en désaccord avec son mari sur quelque grande décision que ce soit".

Nous savons déjà que Richard Nixon a succédé à l'ancien président Lyndon Johnson appelé lui-même à prêter son serment d'office dans l'avion qui l'amenait tragiquement auprès de la dépouille de feu John Fitzgerald Kennedy, président démocrate victime d'un lâche assassinat. Lyndon Johnson devenait alors le 36e président des Etats-Unis (1).

En acceptant les lourdes responsabilités qui incombent au successeur de John Fitzgerald Kennedy, Lyndon Johnson qui l'on connaissait déjà comme un bourgeois de travail et un pur texan, marqua de la sorte la continuité monarchique qui faisait proclamer jadis à l'heure du trépas d'un monarque "Le roi est mort, vive le roi!", et qui n'en demeure pas moins un des principes de base de la Démocratie américaine!

(1) — "Qui êtes-vous, M. Johnson?" par Paul Lessourd avec la collaboration de Jean-Marie Ramix.

Lauréat COUTURE
Lévis, Qué.

Point de vue

Le C.D.Q.M. et l'information régionale de Radio-Canada à Québec

LETTRE à
M. Laurent Picard,
vice-président exécutif,
Radio-Canada,
1500 Bronson,
Ottawa (8), Ontario,
K1G - 3J5.

Cher Monsieur,

Le Conseil de Développement de Québec Métropolitain Inc. (C.D.Q.M.), qui regroupe une centaine d'organismes à caractère socio-économique, a décidé, lors de la dernière réunion du conseil d'administration, de vous faire les représentations suivantes quant à l'information locale et régionale et quant à la réception des ondes dans notre région.

Le C.D.Q.M. désire d'abord vous rappeler qu'à la télévision de Radio-Canada à Québec, il n'existe pas de bulletins d'informations locales et régionales en fin de soirée et les fins de semaine et ce, malgré les nombreuses activités qui se passent dans notre milieu tant la semaine que les fins de semaine. Il est surprenant de constater que Radio-Canada à Ottawa diffuse des informations locales et régionales les fins de semaine et en soirée (jusqu'à 6 minutes) et ce, alors que le Québec Métropolitain compte environ 200.000 personnes de plus que la région métropolitaine d'Ottawa.

Quant à la radio de Radio-Canada à Québec, on y diffuse des bulletins d'informations locales et régionales le midi (5 minutes) et à 17:00 h (5 minutes). A la radio de Radio-Canada à Ottawa, par contre, durant une semaine normale, les informations locales et régionales se répartissent comme suit: —

7:30 h. - jusqu'à 10 minutes
8:15 h. - jusqu'à 1 minute
9:00 h. - jusqu'à 3 minutes
12:00 h. - jusqu'à 5 minutes
17:00 h. - jusqu'à 10 minutes
18:20 h. - jusqu'à 5 minutes

Vous remarquerez que Radio-Canada, Québec jouit d'une possibilité d'informations locales et régionales de dix (10) minutes au total, comparativement à une possibilité totale de trente-neuf (39) minutes pour Ottawa. Y-a-t-il, dans ce cas, le même proportion, quatre fois plus d'activités locales et régionales à Ottawa qu'à Québec?

Nous considérons également qu'il se passe suffisamment d'événements d'importance dans la région de Québec, durant les fins de semaine, pour justifier la présentation à la radio et à la télévision de Radio-Canada de bulletins d'informations locales et régionales. A titre d'exemples, nous vous soumettons ci-après, quelques activités de fins de semaine qui ont eu lieu durant le mois de mai et qui avaient un caractère strictement local ou régional: —

- Assemblée générale des membres de la Maison du Chômeur diplômé;
- Assemblée générale de l'Association des parents catholiques de Québec;
- Assemblée générale de l'Association des Commissions Scolaires Confessionnelles de Québec;
- Collecte annuelle régionale de la Société Canadienne du Cancer;
- Assemblée annuelle de l'Association Coopérative d'Economie Familiale de Québec;

- Congrès Régional des Jeunes Chambres de Québec;
- Assemblée de fondation du Conseil Régional de Développement de Québec;
- Troisième Expo-Loisirs-Informations;
- Rallye Tiers-Monde, etc...

Le C.D.Q.M. désire également vous faire remarquer que la réception de l'image de la télévision de Radio-Canada est très déficiente dans plusieurs secteurs de la région métropolitaine de Québec et que l'étendue des ondes de la radio de Radio-Canada est très limitée. Il est en effet regrettable qu'avec les deniers publics, l'Etat, pour ce genre d'activités, ne puisse fournir un aussi bon service technique que l'entreprise privée.

Nous croyons finalement, que la région de Québec est en droit d'obtenir de Radio-Canada, les mêmes services et la même qualité de diffusion qu'à Ottawa ou Toronto. A ce titre, il serait opportun, selon nous, qu'une rencontre soit organisée avec vous ou vos représentants, pour discuter des points ci-haut mentionnés et pour apporter à cette situation les remèdes qui s'imposent. En vous remerciant de l'attention particulière que vous voudrez bien accorder à cette demande, je vous prie d'accepter, cher monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur général,
JEAN-PAUL BIRON,
Conseil de Développement
de Québec métropolitain, Inc.
220 est. Grande-Allée
(suite 810)
Québec — 4.

Aperçus de l'Ouest américain (13)

Notre collaborateur, monsieur l'abbé Denis Duval a rapporté d'un récent séjour dans l'Ouest américain, d'enrichissantes impressions dont il a consenti à faire profiter nos lecteurs. Ce sont ces impressions qu'il nous livre dans la série d'articles paraissant sous ce titre. NDLR.

On y est là-bas dans le "post-industriel", et dans le très-instruit puisque 55% des jeunes entre 18 et 22 ans poursuivent des études supérieures (la haute moyenne mondiale), et voilà que le phénomène religieux éclate notablement. De quel type de religion s'agit-il? — Bien fin qui pourrait le dire. Pas question de poussées coordonnées et cohérentes, mais bien d'initiatives disparates, pour la plupart de droite, qui se multiplient ici et là. Les vieilles religions (catholique et protestante) sont plutôt conservatrices. Les courants hindouistes sont essentiellement de type droitiste. Mormons, adventistes, témoins, pentecôtistes penchent dans le même sens. Les revivals issus d'autres sources sont marqués de fondamentalisme. Je suis sûr qu'il y a des attitudes diverses de gauche dans les New-Man Clubs, dans des secteurs des clergés et des communautés religieuses, tout comme il

doit y avoir des contestataires et des progressistes dans les autres groupes religieux. Mais ce qui m'est apparu, c'est que la poussée religieuse notoire va globalement à droite. Cela me paraît normal. Ces régions riches et industrialisées, brillantes et sophistiquées, ont vécu la plus haute prospérité matérielle du monde; elles savent que si grands que soient les bénéfices du bien-être extérieur, le bonheur de l'homme n'y a pas son plein. C'est dans d'autres dimensions qu'il faut chercher. S'est-on rendu compte des limites du "peace and love" lui-même? A voir ce slogan suppléant par le "Jesus saves" on pourrait le croire. Sans qu'on paraisse s'attarder à définir qui est Jésus, ni à le cerner par l'histoire ou la critique.

Que Jésus soit Dieu ou son meilleur porte-parole importe moins que son message trans-dimensionnel reçu et vécu en chacun. Cela suggère une grande attention à la vie intérieure et à l'inspiration divine en nous. Cela aboutit à une échelle de valeurs dont la mondanité et l'argent n'occupent pas les plus hauts échelons.

Ce jeune homme sur le parvis de l'université à Berkeley, ce Noir au coin d'une rue achalandée d'un secteur mexicain de Los Angeles croient éperdument dans la force spirituelle et tâchent d'en convaincre les autres. Ces Mormons qui versent 10% de leurs revenus bruts à leur église, qui donnent deux ans de leur vie au prosélytisme et qui observent une morale stricte, ces Témoins de Jéhovah, dont le zèle et la conviction ne sont pas moindres, sont de vrais croyants. Ces hindouistes tout donnés au yoga et à la méditation sont aussi des spirituels. Ces jeunes de "Bible way" avec leur ferveur de juvénistes sont dans la même veine. Qu'en est-il du "Jesus people", des "Jesus freaks"?

Je n'en ai point connus, mais je les suppose à la même enseigne. Les catholiques avec leur style souvent "devotionnel", leur générosité à soutenir leurs églises et leurs écoles comme à épauler leur clergé demeurent dans un courant spiritueliste.

Dans tout ce monde, plusieurs personnes se croient peut-être en ligne directe avec le Saint-Esprit. On peut en être perplexé; mais, après tout, l'Esprit n'est-il pas à l'oeuvre, et bien souvent en dehors de nos catégories? N'est-il pas préférable, à tout prendre, d'être mu par une grande motivation spirituelle, serait-elle même un peu hirsute, que de tourner en rond sur le macadam du matérialisme ou d'évoquer des utopies purement temporelles? Faut-il avoir expérimenté l'innanité de certaines voies pour passer à autre chose?

Les Etats-Unis ont failli renverser Hitler en 1943

BONN (AFP) — Les services secrets américains avaient mis au point dès 1943 un plan prévoyant le renversement de Hitler et son remplacement par Hermann Goering avec qui devait être négocié un armistice. Cette révélation d'un confident de Munich, Walter Hohberger, 69 ans, est reproduite

dimanche dans le journal dominical "Bild Am Sonntag" de la chaîne Springer. Selon Hohberger, le plan américain échoua cependant en raison de la défaite des troupes allemandes à Stalingrad et de l'opposition manifestée par Staline. Le confident, qui, en 1943, habitait

Berlin, devait servir d'intermédiaire entre l'Office of Strategic Services (OSS) de Berne dirigé par Allen Dulles, et le maréchal du Reich Goering pour organiser l'éviction du "Fuehrer". Hohberger avait été choisi pour cette mission par un vieux ami allemand, Carl von S. Garmnitz. Fils

d'un ancien député du Reichstag, réfugié en Suisse après 1933, et travaillant pour les services secrets américains. Le projet, accepté également par Winston Churchill, d'après Hohberger, suggérait que Goering se rendrait secrètement en Suisse afin de prendre contact avec les alliés.

Nouvelles menaces de mort

LONDRES (AFP) — La "Brigade de la colère" a menacé, samedi, d'assassiner la reine Elizabeth lorsqu'elle visitera York, lundi, en compagnie du duc d'Edimbourg, annonce la police de la capitale du Yorkshire.

Le commissaire de la police locale a déclaré que ses services prenaient "très au sérieux" la menace qui était contenue dans une lettre adressée à un journal de York.

Des mesures de sécurité d'une extrême sévérité seront prises, lundi. Les policiers en civil et en uniforme seront exceptionnellement armés.

L'actualité internationale

Pequet

CENTRE-VILLE

RABAIS

de 50% et plus

SOLDES A SACRIFIER

S.A.S. Soldes à sacrifier. Sous ce thème (Soldes à Sacrifier) Pequet offre à ses clients des aubaines extraordinaires consistant en soldes de lignes de nos marchandises régulières. Lisez attentivement cette annonce. Venez dès l'ouverture profiter des premières aubaines. Surveillez les étiquettes de couleur rose, elles vous indiqueront les aubaines offertes à la fin de chaque mois, car nous préférons liquider à prix de sacrifice nos soldes de lignes pour faire place aux nouvelles marchandises. Rabais de 50% et plus.

commençant demain à 9.30 a.m.

AU BON BUDGET SOUS-SOL

60 GAINES-CULOTTES EN LYCRA. Blanc 14P, 4M, 5G, 5TG; noir 10P, 7M, 14G; jaune 1P; bleu 1P; rose 3M.	Orig. 6.00	2.11
Vêtements de base, rayon 302, Bon Budget, sous-sol, Centre-Ville.		
43 MANTEAUX LONGUEUR MIDI. Tissue tweed. Beige, 107, 79, 18/11 et 813 ans.	Orig. 24.82	9.88
Manteaux, rayon 304, Bon Budget, sous-sol, Centre-Ville.		
10 PYJAMAS LONGS EN RATINE. Marine: 3M, 3G; vert: 3M, 1G.	Orig. 12.99	5.88
ENSEMBLE DE DETENTE LONG. Coton. Bleu: 3M, 2G. Orig. 10.99	4.88	
Lingerie pour dames, rayon 306, Bon Budget, sous-sol, Centre-Ville.		
53 CHANDAILS EN RATINE POUR FILLETES. Sans manches. Couleurs variées. 367 à 10 ans et 17/12 à 14 ans.	Orig. 1.29	.66
Junior, Bambino, rayon 312, Bon Budget, sous-sol, Centre-Ville.		
144 PANTALONS VISCOSE ET NYLON pour garçons. Pli permanent. Brun, gris, bleu, vert. 15/10, 43/12, 40/14, 46/16 ans.	Orig. 4.99	2.44
Vêtements pour garçons, rayon 335, Bon Budget, sous-sol, Centre-Ville.		
76 BLOUSES EN COTON. 10 ans: 7beige, 2rouille, 2ton or, 1bleu, 5blanc, 4vert; 12 ans: 2bleu, 6blanc, 6vert; 14 ans: 3ton or, 13blanc; 16 ans: 1bleu, 1beige; 18 ans: 1bleu, 9blanc, 1vert, 1rose.	Orig. 3.88	1.44
Sport pour dames, rayon 345, Bon Budget, sous-sol, Centre-Ville.		
43 ROBES. 7 ans: 2rouge, 1vert, 2gris, 1brun, 1bleu, 2marine; 9 ans: 1lilas, 1noir, 2brun, 3rouge, 2marine, 1gris, 2vert; 11 ans: 4vert, 1brun, 1bleu, 1marine, 1rouge; 13 ans: 1rouge, 1brun, 1marine, 1noir, 1gris, 1beige; 15 ans: 1rouge, 1marine, 1beige, 2vert; 17 ans: 1rouge, 2beige.	Orig. 14.99	6.88
Robes, rayon 346, Bon Budget, sous-sol, Centre-Ville.	à 24.99	
102 PANTALONS DE TRAVAIL. 100% coton au repassage permanent. Gris, brun, vert, bleu et noir. 12/28, 24/30, 32/32, 21/34, 9/36, 4/38.	Orig. 4.99	2.44
Habits de travail, rayon 370, Bon Budget, sous-sol, Centre-Ville.		

SOUS-SOL

600 ROULEAUX SIMPLES DE PAPIER PEINT ENCOULE. Pour chambre à coucher ou vivier. Balance de ligne.	Orig. 2.25	1.11
Peinture, rayon 29, sous-sol, Centre-Ville.	à 4.50	2.22
50 FOURCHETTES A VIANDE. Acier inoxydable.	Orig. 1.09	.44
1 BOITE A PAIN. Fabrication bois.	Orig. 16.49	7.88
2 PLANCHES A FROMAGE. Bois et céramique.	Orig. 9.49	3.88
100 CENDRIERS ADHESIFS. Adhèrent à tout genre de surface: bois, céramique, similicuir. Gris, vert, noir.	Orig. 1.98	.88
Ustensiles de cuisine, rayon 33, sous-sol, Centre-Ville.		
20 ESCABEAUX EN ALUMINIUM. Mesurent 3 pieds de hauteur. Légers et faciles de rangement.	Orig. 19.95	9.88
Quincaillerie, rayon 69, sous-sol, Centre-Ville.		

REZ-DE-CHAUSSEE

86 PAIRES DE GANTS en nylon, dentelle ou crochets. Blanc: P, S, M, 6, G, 9. Blanc: 1/6, 2/6, 16/7, 8/7; une peinture: noir/11, brun/7, gris/3, marine/15, beige/3.	Orig. 2.75	.99
Gants pour dames, rayon 10, rez-de-chaussée, Centre-Ville.	à 5.00	
28 COLLANTS LAINE ET NYLON pour dames. Brun, ivoire ou marine. Tailles M. ou G.	Orig. 4.00	.66
20 PAIRES DE PANTOUFLES EN POULT-DE-SOIE. Rose ou jaune. Pointure 9.	Orig. 4.00	.66
Bos pour dames, rayon 11, rez-de-chaussée, Centre-Ville.		
150 SERVICES A PIQUE-NIQUE. Pour 6 personnes. 1 nappe, 6 serviettes de table, 6 assiettes à diner et 6 verres en papier.	Orig. 1.79	.88
Papeterie, rayon 15, rez-de-chaussée, Centre-Ville.		
36 CASQUETTES EN TOILE. Style sport. Gris ou bleu. Pour entrées de tête 6 1/2 à 7 1/2.	Orig. 1.50	.66
Chapeaux pour hommes, rayon 17, rez-de-chaussée, Centre-Ville.		
107 CHEMISES BLANCHES. Coton ou polyester et coton. Poignets simples ou doubles. 3/13 1/2, 22/14, 2/14 1/2, 11/15, 1/15 1/2, 27/16, 2/16 1/2, 34/17, 1/17 1/2, 1/18, 1/19 1/2, 2/20.	Orig. 5.00	1.88
25 CHEMISES POLYESTER ET COTON. Poignets simples ou doubles. Coloris variés unis ou à motifs. 3/14, 8/15, 2/15 1/2, 9/16, 3/17.	Orig. 5.00	1.88
32 CHEMISES SPORT EN COTON. Manches longues. Teintes variées unies ou avec motifs. 17P, 3M, 7G, 5/3 TG.	Orig. 5.00	1.88
à 10.00		
Mercurie pour hommes, rayon 18, rez-de-chaussée, Centre-Ville.	à 10.00	
4 VESTONS SPORT EN WORSTED DE LAINE. Coloris et motifs variés. Devant simple: 1/36, 1/39; devant croisé: 1/38, 1/40.	Orig. 69.00	34.44
à 80.00		
12 COMPLETS WORSTED DE LAINE. Coloris variés. Légers suppléments pour alterations. 2/36, 4/38, 1/39, 1/40, 1/42, 2/44, 1/46.	Orig. 110.00	56.66
à 125.00		
Complets pour hommes, rayon 19, rez-de-chaussée, Centre-Ville.		
13 COMPLETS EN WORSTED DE LAINE. Veston à devant simple 3 boutons. Gris: 2/32, 1/38, 1/39; bleu: 1/36, 2/38, 1/39; brun: 1/37, 1/38; vert: 1/36, 1/38, 1/40.	Orig. 79.99	19.88
2 JACKETTES POUR HOMMES. Worsted de laine au fini Vecuna. Fusain. 1/40, 1/42, long.	Orig. 95.00	14.88
à 100.00		
Confection pour hommes, rayon 23, rez-de-chaussée, Centre-Ville.		
63 VESTONS SPORT 100% LAINE. Pour garçons ou jeunes gens. Devant simple ou croisé. 4/7, 15/8, 4/9, 7/10, 9/11, 6/12, 4/13, 2/17 pour garçons; 7/38, 2/39, 8/40 pour jeunes gens. Vert, bleu, brun à rayures ou tweed.	Orig. 23.00	9.88
à 50.00		
19 COMPLETS 100% LAINE pour garçons et jeunes gens. Vestons à devant simple ou croisé. Rayures en tons de brun, or, vert. 5/8, 3/10, 2/17, 3/18, 2/20 ans pour garçons; 4/35 pour jeunes gens.	Orig. 40.00	14.88
à 70.00		

REZ-DE-CHAUSSEE

17 COMPLETS 100% LAINE. Pour jeunes gens. Vestons à devant simple ou croisé. Rayures ou tweed en vert, bleu ou brun. 1/34, 1/35, 5/36, 6/37, 4/38.	Orig. 70.00	39.88
à 55.00		
Confection pour garçons, rayon 35, rez-de-chaussée, Centre-Ville.		
14 FLACONS DE MOUSSE A BARBE Wilkinson en aérosol. 8/11 onces.	Orig. 1.25	.55
à 77 onces. Orig. .90	.44	
Articles de toilette, rayon 37, rez-de-chaussée, Centre-Ville.		
14 PIPES DE BRUYERE.	Orig. 6.00	2.88
Tabagie, rayon 39, rez-de-chaussée, Centre-Ville.		
74 CHANDAILS 100% COTON. La plupart à encolure ronde et manches courtes, quelques modèles à glissière dans le groupe. Ton ivoire, col à rayures contrastantes. Pour garçons: 11P, 22M, 22G, 10TG pour garçons; 6P, 2M, pour jeunes gens.	Orig. 10.00	4.88
à 13.00		
39 CHANDAILS 100% ACRYLIQUE pour garçons. Boutonnage, manches longues. Choix de blanc ou ivoire. 18M, 17G, 4P.	Orig. 10.00	4.88
à 12.00		
95 CHEMISES POLYESTER ET COTON lavable et sans repassage. Manches longues. Rayures en tons de rouge, bleu, brun. Pour garçons: 18/11, 18/12, 7/12 1/2, 15/13, 17/13 1/2, 9/14, 11/14 1/2.	Orig. 5.00	.88
à 11.00		
Mercurie pour hommes, rayon 50, rez-de-chaussée, Centre-Ville.		
40 SACS A MAIN dont 22 modèles sport en cuir ou similicuir mat: 3beige, 2tan, 7noir, 4brun, 3marine, 3brun antique et 18 sacs à main à bandoulière et en suède brun foncé.	Orig. 8.00	2.99
à 11.00		
Sacs à main, rayon 51, rez-de-chaussée, Centre-Ville.		
32 PELOTES DE LAINE "ZERMATT" 4 BRINS. Coloris déssortis.	Orig. .89	.33
à 2 onces.		
94 PELOTES DE LAINE 1 ONCE. Coloris déssortis.	Orig. .70	.33
2 CANEVAS POUR PIECES MURALES. "La dame à la licorne".	Orig. 59.99	7.77
Laine, rayon 52, rez-de-chaussée, Centre-Ville.		
150 PANTALONS POUR HOMMES ET JEUNES GENS. Jambes régulières ou évasées. Teintes unies, motifs géométriques ou rayures variées. Tailles 28 à 36.	Orig. 16.00	6.99
à 20.00		
32 VESTONS SPORT. 100% laine à rayures ou tweeds variés. 9/40, 10/42, 11/44 pour statures régulières; 2/42 pour stature courte.	Orig. 40.00	19.99
5 VESTONS SPORT 100% laine à rayures ou tweeds variés. 1/39 stature semi-corpulente élancée, 1/40, semi-corpulent court; 2/40 corpulent régulier; 1/46 semi-corpulent court.	Orig. 60.00	19.99
à 60.00		
3 VESTONS SPORT 100% laine à rayures ou tweeds variés. 2/42, court, 1/39, 2/40 longs.	Orig. 70.00	19.99
Vêtements sport pour hommes et jeunes gens, rayon 56, rez-de-chaussée, Centre-Ville.		
2 CINE-CAMERAS SUPER 8 "Fugica".	Orig. 70.00	34.88
2 BAROMETRES "HONEYWELL".	Orig. 100.00	49.88
Photographie, rayon 66, rez-de-chaussée, Centre-Ville.		
3 ETAGERES A 10 TABLETES. Plastique tout rose.	Orig. 5.00	2.44
53 SACS UTILITAIRES EN VINYLE pour autos. Tons marine et tan.	Orig. 2.49	1.27
21 COUPE-VENT STYLE SAFARI. Tissue au repassage permanent. Ton beige. Tailles 10, 12, 14.	Orig. 8.99	4.44
56 COUPE-VENT DE STYLE SAFARI. Intérieur caoutchoué. Tons beige et marine. Tailles 8, 10, 12.	Orig. 6.99	3.44
Menus articles, rayon 67, rez-de-chaussée, Centre-Ville.		

DEUXIEME ETAGE

5 CORSELETTES. Modèle régulier à glissière. Blanc 1/32, 1/36, 1/34, B, 1/42 C, 1/48 DD.	Orig. 15.00	5.99
24 SOUTIENS-GORGE LONGS. Blanc. 20/34 B, 4/32 B.	Orig. 5.00	.50
2 SOUTIENS-GORGE SANS BRETelles. Blanc. Les 2: 34 D.	Orig. 11.00	1.00
12 SOUTIENS-GORGE LONGS. Modèle sans bretelles. Dentelle. Blanc: 1/32 A, 1/32 B, 2/32 C; noir: 2/32 A, 1/34 A, 5/32 C.	Orig. 11.00	.50
39 CORSETS LACES "NU BACK". Ton chair. 16/27, 3/25, 16/24, 2/28 blancs.	Orig. 12.00	3.99
2 GAINES DE MATERNITE. Blanc. 1P, 1M.	Orig. 13.00	3.99
2 PORTE-JARRETelles. Tissue élastifiée. Taille moyenne.	Orig. 5.00	1.00
1 SOUTIEN-GORGE "PLAYTEX". 34 B.	Orig. 9.00	2.99
11 GAINES-CULOTTES COURTES en dentelle.	Orig. 6.00	1.00
Vêtements de base, rayon 2, au 2e, Centre-Ville.		
1 ROBE-CULOTTE EN COTON. Sans manches. Boutonnage devant. Col tailleur. Imprimé vert. Taille petite.	Orig. 27.00	1.99
1 ROBE-CULOTTE EN ARNEL. Manches longues. Col chinois. Noir. Jupe en voile de coton longue et imprimé noir/brun/blanc. Taille 12.	Orig. 31.00	4.99
1 ROBE-CULOTTE EN VELOURS. Sans manches, encolure en V garnie de frisons blanc. Noir. Taille petite.	Orig. 20.00	4.99
39 PYJAMAS EN COTON. Style kimono, jambes longues, taille ceinturée. Imprimés en tons de bleu, jaune, rose. 12P, 20M, 7G.	Orig. 8.00	2.99
4 PYJAMAS D'INTERIEUR MIDI EN ARNEL. Veste à manches longues, boutonnage avant et ceinture; pantalon à taille élastifiée. Veste imprimée mauve, vert ou brun; pantalon noir. 2/10, 1/14, 1/12.	Orig. 45.00	16.99
1 ROBE-CULOTTE EN VOILE DE COTON. Sans manches, encolure en V. Imprimé jaune et rouge. Taille 14.	Orig. 32.00	4.99
Lingerie pour dames, rayon 6, au 2e, Centre-Ville.		
180 PANTALONS EXTENSIBLES pour garçons. Koratron tricot double. Tons gris, vert, marine ou brun. Pour 2 à 6x dans le groupe.	Orig. 5.00	.99
à 7.00		
78 CHEMISES BLANCHES POUR GARCONS. Manches longues. Pour 4 à 6x ans.	Orig. 2.19	.66
75 COLLANTS EXTENSIBLES. Rose. 60/4 à 6x ans, 15P.	Orig. 3.00	.66
66 COLLANTS POUR BEBES. Jaune, rose, bleu, marine. Pour 6 à 18 mois et 1 à 3 ans.	Orig. 3.00	.66

DEUXIEME ETAGE

77 SHORTS EN COTON OU KORATRON pour fillettes. Uni ou imprimé: rose, jaune, marine, rouge, vert. 17/4, 22/5, 26/6, 12/6x ans.	Orig. 2.00	.55
à 3.00		
311 CARDIGANS pour fillettes ou garçons. Acrylique, coton, nylon extensible ou Orlon. Manches longues. Marine, bleu, rose, vert, gris ou jaune. Pour 2 à 6x ans.	Orig. 3.00	1.44
à 4.00 - 6.00		
57 ROBES DE CHAMBRE COURTES et pyjamas 1 pièce, imprimés variés. Pour 2 à 6x ans.	Orig. 4.00	1.44
à 4.00		
Salon Bambino, rayon 12, au 2e Centre-Ville.		
6 ROBES pour fillettes grossouillettes. Marine ou brun. 1/8 1/2, 2/10 1/2, 1/12 1/2, 2/14 1/2.	Orig. 15.00	1.66
13 CHANDAILS EN ORLON. Manches longues. Tons variés. 5/8, 3/10, 4/12, 1/14.	Orig. 9.00	1.66
5 CHANDAILS EN ORLON. Sans manches. Ton rose. Pour adolescentes. 2/10, 1/12, 2/14.	Orig. 8.00	1.66
41 JEANS EN DENIM DE COTON. Tons variés. Pour fillettes. 4/7, 5/8, 4/12, 2/8, 4/10, 10/12, 4/14, 5/16.	Orig. 6.00	1.66
25 PANTALONS EN DENIM DE COTON. Rayures variées. Pour adolescentes de 10 à 14x ans. 5/10, 10/14 et 10/14x.	Orig. 5.44	2.44
à 5.44		
Salon Juvenile, rayon 34, au 2e, Centre-Ville.		
75 CHAPEAUX DE PRINTEMPS ET ETE pour dames. Paille, crin, organza. Tons variés. Entrées de tête pour toutes.	Orig. 8.00 à 10.00	1.99
Orig. 12.00 à 14.00	2.99	
Orig. 15.00 à 18.00	3.99	
Chapeaux pour dames, rayon 55, 2e, Centre-Ville.		

TROISIEME ETAGE

150 VERGES DE TISSU "ALPINE" pour uniformes scolaires. Largeur 54 pouces. Vert, marine, gris, rouge vin.	Orig. 2.99	1.44
20 VERGES D'ACRYLIQUE PRE-DOUBLE. Largeur 54 pouces.	Orig. 2.99	1.44
200 VERGES DE CREPE DOUBLE. Largeur 45 pouces. Tons pastel.	Orig. 2.99	1.44
200 VERGES DE FORTREL à uniformes. Largeur 45 pouces.	Orig. 2.99	1.44
Tissus, rayon 1, au 3e, Centre-Ville.		
2 SERVICES A DINER 52 PIECES! Porcelaine d'Angleterre. Motif fruit.	Orig. 36.00	17.88
1 THEIERE EN ARGENT.	Orig. 23.50	9.88
1 PLATEAU EN ARGENT de fantaisie.	Orig. 15.00	7.88
1 SERVICE A CAFE 16 PIECES. Porcelaine.	Orig. 26.00	12.88
Verrerie et argenterie, rayon 27, au 3e, Centre-Ville.		
3 TAUREAUX EN PELUCHE.	Orig. 40.00	19.99
5 ANES EN PELUCHE.	Orig. 27.00	12.44
3 SINGES EN PELUCHE.	Orig. 25.00	12.44
1 GORILLE EN PELUCHE.	Orig. 25.00	12.44
12 CAMIONS ET TRACHEVIER.	Orig. 7.99	3.88
34 NECESSAIRES A COUDRE pour enfants.	Orig. 2.25	1.11
24 NECESSAIRES A COUDRE pour enfants.	Orig. 3.00	1.44
Jouets, rayon 28, au 3e, Centre-Ville.		
72 BALLES ET ELASTIQUES pour gant de baseball.	Orig. .77	.33
48 BATONS DE BASEBALL. Marque "Pee-Wee".	Orig. 3.00	1.44
8 CHAUFFERETTES à la paraffine.	Orig. 30.00	14.88
Articles sport, rayon 48, au 3e, Centre-Ville.		
1 LAMPE DE TABLE en bois sculpté à la main. Hauteur: 14 pouces.	Orig. 32.00	14.88
1 LAMPE DE TABLE de style contemporain. Pied en bois. Hauteur: 18 pouces.	Orig. 33.00	14.88
2 LAMPES à base en métal de style moderne. Abat-jour noir.	Orig. 33.00	14.88
1 DIVISION contemporaine en bois. Modèle à 2 lumières.	Orig. 70.00	34.88
Lampes, rayon 64, au 3e, Centre-Ville.		

QUATRIEME ETAGE

7 CARPETTES EN ORLON pour salle de bains. 4/vert, 1/rose, 1/brun et 1/beige.	Orig. 9.00	3.88
9 COUVRE-LITS COTON ET VISCOSE. Rouge/vert. d'pour lits simples, 3/4 pour lits doubles.	Orig. 17.00	5.88
Linge de maison, rayon 8, au 4e, Centre-Ville.		
60 STORES EN TOILE ainsi qu'en plastique. Vert, cerise, sable. 27 x 58 ou 30 x 70 po.	Orig. 1.79	.77
Rideaux, rayon 20, au 4e, Centre-Ville.		
10 COUPONS DE TAPIS 3 X 12 P. D'une série déssortie 100% nylon.	Orig. 40.00	19.88
20 TAPIS 100% NYLON, contour non fini. Modèle non fini 6 x 9 pi.	Orig. 49.00	24.44
5 COUPONS DE TAPIS 100% NYLON. 12 x 12 pi. D'une série déssortie.	Orig. 140.00	69.88
2,500 TUILLES en vinyle et amiante. 9 x 19 po. Epaisseur .080.	Orig. .15	.07
à .17		
450 TUILLES EN OZITE 9 X 9 PO. D'une série déssortie.	Orig. .49	.25
175 TUILLES EN OZITE 12 X 12 PO. D'une série déssortie.	Orig. .89	.44
à .98		
Tapis et prélatés, rayon 21, au 4e, Centre-Ville.		
6 MIROIRS EN VERRE POLI. Envers en maçonnerie, bords biseautés 3/8 de pouce. Avec nécessaire pour installation. Mesure 20 x 24 po.	Orig. 25.00	17.44
5 REPRODUCTIONS ENCADREES. Encadrement de style espagnol 26 x 33 po., cadre de 2 po. de largeur.	Orig. 50.00	24.88
Cadres, rayon 26, au 4e, Centre-Ville.		

— AU COMPTOIR SEULEMENT

— AUCUNE COMMANDE POSTALE NI TELEPHONIQUE —

l'Action financière

Importations croissantes de voitures japonaises

La montée en flèche des ventes de voitures japonaises au Canada durant les deux dernières années devrait se traduire prochainement par une augmentation sensible du trafic au port de Montréal.

La semaine dernière, par exemple, 1,655 voitures Toyota ont été déchargées au quai 78 dans l'Est de la métropole et selon un porte-parole de la compagnie, qui était venu de Toronto pour accueillir personnellement cette cargaison, il s'agissait de la plus importante expédition, à date, pour Toyota, à Montréal.

Cette cargaison serait suivie de plusieurs autres plus importantes encore au cours des prochains mois.

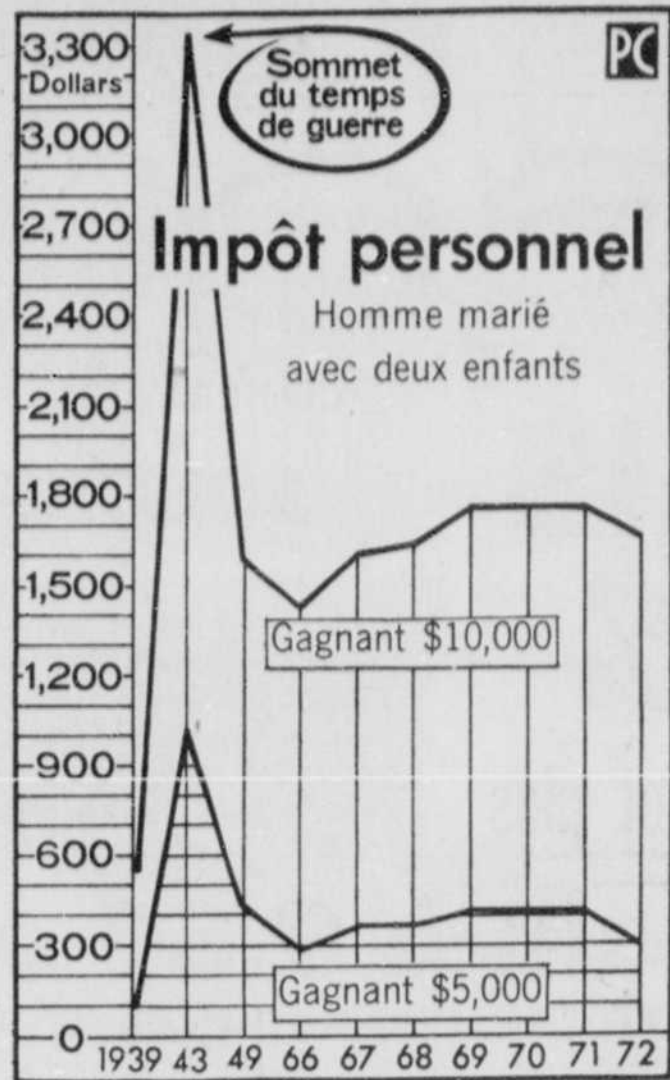
Les statistiques des quatre premiers mois de 1971 démontrent que Toyota est passé au deuxième rang chez les importateurs de voitures étrangères au Canada, avec 10,955 unités, soit 5,7% du marché total de l'industrie automobile au Canada.

Selon Narufumi Yano, le président de Canadian Motor Industries, distributeur de Toyota au Canada, ces ventes sont 50% plus élevées que celles enregistrées durant toute l'année 1968 et cinq fois le total de toute l'année 1967.

Les ventes au Canada sont ainsi passées de 2,056 en 1967 à 29,020 en 1970.

M. Yano, qui dirigeait la délégation venue de Toronto pour assister à l'arrivée du cargo norvégien Fernfield, a déclaré que Toyota devrait être à ce moment au premier rang chez les importateurs japonais que les voitures ne parviennent pas assez rapidement au Canada.

Il a toutefois ajouté que sa compagnie croyait avoir résolu le problème de trans-



Usine de produits chimiques à Laval

Montréal. — La première usine à être complétée sur l'emplacement d'un complexe de produits chimiques à Laval, Québec, vient d'être mise en marche, annonce la société BASF Canada Ltd.

Cette usine atteindra au début une production annuelle de 19 millions de livres de polystyrène expansible mis en marché par la BASF sous la marque Styropor (R). Ce matériau plastique est de courant usage dans les industries du bâtiment, de l'emballage, de l'ameublement et de la marine, en plus d'être utilisé dans les domaines de la réfrigération, de l'agriculture et de l'horticulture.

La construction du complexe industriel débuta en 1969 alors que la société mère, BASF AG, décida de mettre à la disposition de l'industrie canadienne ses propres procédés de production. C'est alors qu'elle acquit un terrain de 347 acres dans la cité de Laval, face à Montréal-Est. Le programme d'investissement comprend des entrepôts, un champ de citernes d'entreposage et des installations auxiliaires qui sont depuis entrées en service.

Le complexe comprendra aussi une usine, la première du genre au Canada, qui servira à produire des alcools-alcools, à l'instar de 10 millions de livres par an. Le marché canadien pourra ainsi être approvisionné d'éthyl-2-hexanol et de butanol-n requis pour la fabrication des plastifiants, des acrylates, des résines amido-alcools, ainsi que des esters phytopharmaceutiques. Ces nouvelles installations auront pour effet d'exempter le Canada à importer ces alcools-alcools, alors qu'il sera même possible d'exporter les excédents de production. BASF Canada Ltd. deviendra ainsi le seul producteur canadien de plastifiants à avoir à sa disposition ses propres matières brutes, c'est-à-dire les alcools-alcools et les anhydrides phthaliques.

Antérieurement à ces projets de construction, la BASF Canada Ltd. avait pour fonction d'assurer la vente de produits fabriqués par le Groupe international BASF, l'une des plus importantes firmes de produits chimiques au monde. Les produits mis en vente au Canada couvrent la gamme des colorants, des produits chimiques de base, des solvants, des matières plastiques, des produits chimiques intermédiaires et d'agriculture. Mieux connues des consommateurs sont les bandes magnétiques, les premières à avoir été mises au point dans le monde.

Au cours des dernières années, BASF Canada Ltd. a fait l'acquisition d'une entreprise torontoise de produits chimiques, la Chemtex Ltd. et aussi d'un fabricant de produits auxiliaires pour le cuir, la Keiner & Co. Ltd. de Toronto. L'an dernier, la société-mère, BASF AG, acquit l'usine de Cornwall, Ont. de Howards & Sons (Canada) Ltd. où l'on produit de l'anhydride phthalique, des plastifiants, des résines polyesters et autres produits chimiques spéciaux.

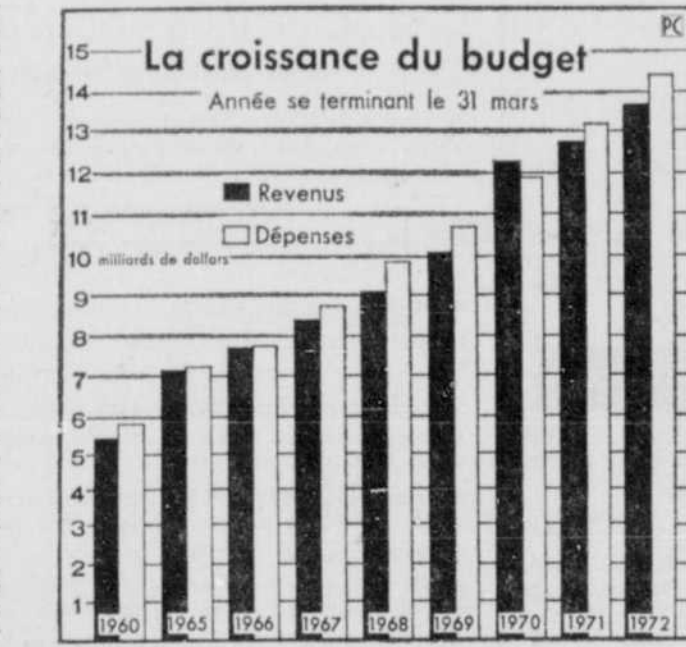
Vente de colombium canadien au Japon

A l'usine d'Oka de la St. Lawrence Columbian and Metals Corporation, un groupe d'officiers de Mitsui & Co. Ltd. et de la St. Lawrence Columbian ont tenu à souligner de leur présence la première expédition commerciale de concentrés de colombium pour le Japon.

A cette occasion, monsieur Edmond Pontbriand, vice-président, administrateur, de la St. Lawrence Columbian a souligné l'importance de cette première transaction directe entre la St. Lawrence Columbian, seul producteur de concentrés de colombium en Amérique du Nord, et le Japon qui se classe aujourd'hui comme troisième plus important producteur d'acier au monde. Cette expédition se situe dans le cadre d'une collaboration entre St. Lawrence Columbian et Mitsui qui fut amorcée à l'automne 1970 et qui a amené St. Lawrence Columbian à envoyer deux représentants au Japon au cours du mois de mai, pour rencontrer les utilisateurs japonais afin de leur faire connaître les avantages de la qualité des concentrés produits par St. Lawrence Columbian.

L'accueil favorable réservé aux représentants de St. Lawrence Columbian au cours de ce voyage augure très favorablement pour une activité commerciale importante entre cette compagnie et le Japon, laquelle devrait se matérialiser par des commandes importantes des que l'activité dans les aciéries japonaises reprendra son cours normal à la suite de la baisse générale dans toutes les aciéries du monde depuis le début de l'année 1971.

C'est avec grande satisfaction que la St. Lawrence Columbian voit le résultat de ses efforts des derniers mois couronnés de succès et la compagnie tient à souligner l'appui précieux qui leur a été donné par la société Mitsui qui est le plus important importateur de métaux au Japon.



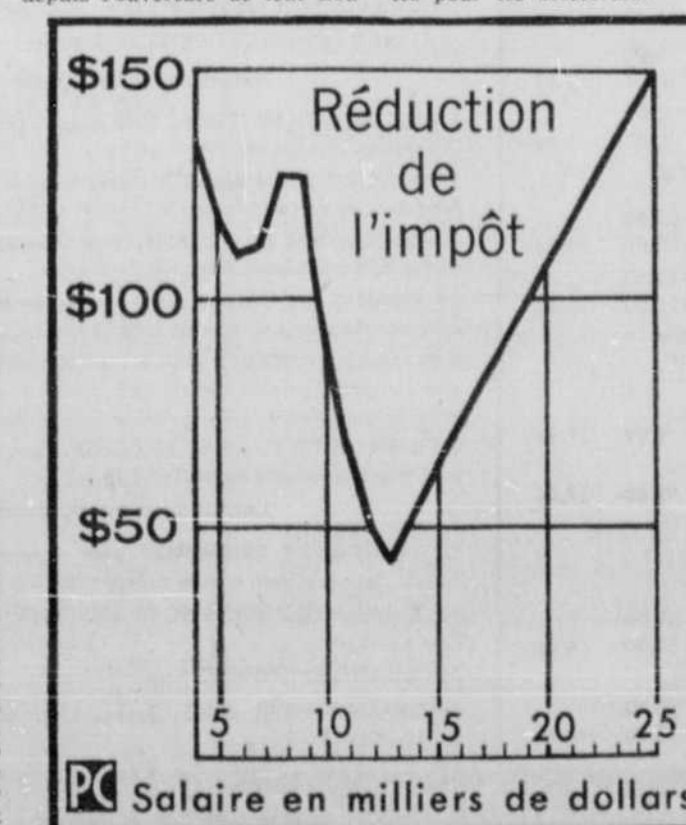
Le président de Unican prévoit un bénéfice de 30 cents l'action

Les revenus et profits de Unican Security Systems Ltd. pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 1971 seront sensiblement plus hauts que l'an dernier, d'après Aaron Fish, président de la compagnie. À la fin de l'année fiscale 1971, Unican prévoit que son volume de vente dépassera 5.2 millions de dollars avec un profit avant l'impôt d'au-delà de \$250,000 ou plus de 30 cents de bénéfice par action, comparativement à l'an dernier où les ventes ne se chiffraient qu'à 4.8 millions de dollars causant à la compagnie une perte nette de \$122,000 ou moins 15 par action.

M. Fish attribue ce progrès spectaculaire au fait que les marchés américains et du Commonwealth sont ouverts à ses produits, ainsi qu'à une opération beaucoup plus efficace depuis l'ouverture de leur nouvelle usine à Montréal. En se basant sur le cours actuel des choses, Unican prévoit une augmentation de 20 pour cent dans le volume des ventes pour l'année fiscale 1972, déclare M. Fish.

La compagnie, dont les actions sont échangées à la Bourse Canadienne, a récemment mis sur le marché pour le consommateur une serrure de sûreté sans clef, tirée d'un design fabriqué actuellement pour l'industrie, le gouvernement, les zones de haute sécurité et projets de défense. Ce genre de serrure est offert pour la première fois aux résidences privées ainsi qu'aux blocs d'appartements.

En plus de fabriquer des serrures de sûreté, Unican fournit aux quincailleries des pièces d'origine et vend aux magasins à chaîne et départements des trousseaux complètes pour les bricoleurs.



M. Stephenson, vice-président, services de la cybernétique, est nommé président du Comité des céréales des Prairies au siège social. Ce comité se compose de cadres supérieurs du CN représentant les disciplines du transport, du marketing, de la recherche et du développement et du contentieux.

M. J.H. Easton, coordonnateur, transport des céréales, en poste à Winnipeg, devient directeur du marché, produits agricoles et alimentaires, avec bureau à Montréal.

M. Easton s'occupera, en plus de la direction du marché, de coordonner tous les efforts de la compagnie en vue de la rationalisation du mouvement des céréales et la réorientation

du marché. Il agira aussi comme secrétaire du Comité des céréales des Prairies.

Il a été très actif dans la conception et l'établissement d'un nouveau programme d'expédition visant à régulariser l'écoulement des céréales des Prairies à partir des éleveurs ruraux jusqu'aux installations terminales.



● Lors de l'assemblée générale annuelle du Comité de Québec de l'Institut des Comptables Agrés, M. Raymond Roberge, c.a. de Lévis, a été élu président pour l'année 1971-72. Au cours de la même assemblée, M. Jacques Desmeules, c.a., a été élu vice-président et M. Laurent Petit, c.a. agira comme secrétaire-trésorier.

VILLE DE ST-NICOLAS, Comté de Lévis, P. Qué., 1356-19

APPEL D'OFFRES TRAVAUX DE VOIRIE MUNICIPALE

Contrat 1971-211-6A

La Ville de St-Nicolas, comté de Lévis, demande des soumissions pour des travaux de voirie municipale dans les secteurs dénommés Place Normand et Parc Belvédère.

Les plans, devis et formule de soumission peuvent être obtenus au bureau de M. LOUIS-P. COUTURE, ingénieur-conseil, 1380 ouest, Boul. St-Cyrille, Québec. Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de \$30.00 lequel sera remboursé seulement à ceux qui auront présenté une soumission, sur remise en bon état desdits documents dans les dix jours de l'entrée des soumissions. Celles-ci devront être scellées et marquées: "SOUMISSION CONTRAT 1971-211-6A".

Les soumissions seront reçues jusqu'à 17.00 heures, le 12 juillet 1971 au bureau du secrétaire-trésorier. Elles seront ouvertes et lues à l'assemblée du Conseil qui aura lieu le soir même à 20.00 heures, et le contrat pourra être accordé après étude par le Conseil et rapport de l'ingénieur.

Pour être valable, toute soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté ou d'une garantie de soumission (Bid Bond) au montant de \$20,000.00 émis au nom de la Ville de St-Nicolas, et d'une lettre d'intention conforme aux exigences du cahier des charges.

La Ville de St-Nicolas ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

LAURENT OLIVIER, secrétaire-trésorier.

Par la Presse Canadienne	Offre Dem.
Australie (dollar)	\$1.0174
Autriche (schilling)	\$0.0014
Belgique (franc)	\$0.0210
Angleterre (livre)	\$2.4815
Bulgarie (lev)	\$0.0006
Tchécoslovaquie (couronne)	\$0.1440
Danemark (couronne)	\$0.1373
France (franc)	\$0.0005
Allemagne (mark)	\$0.2535
Hongrie (forint)	\$0.0002
Italie (lire)	\$0.0006
Hexagone (peso)	\$0.0023
Nouveau-Zélande (dollar)	\$0.2960
Norvège (couronne)	\$0.1430
Pologne (zloty)	\$0.0002
Roumanie (leu)	\$0.0002
Espagne (peseta)	\$0.0002
Suède (couronne)	\$0.1985
Suisse (franc)	\$0.2530
États-Unis (dollar)	\$1.0000
Venezuela (bolivar-libre)	\$0.2204
Yugoslavie (dinar)	\$0.0003

VILLE DE ST-NICOLAS, Comté de Lévis, P. Qué., 1356-19

APPEL D'OFFRES TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAL

Contrat 1971-210-6A

La Ville de St-Nicolas, comté de Lévis, demande des soumissions pour des travaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires et pluviaux dans les secteurs dénommés Place Normand et Parc Belvédère.

Les plans, devis et formule de soumission peuvent être obtenus au bureau de Monsieur LOUIS-P. COUTURE, ingénieur-conseil, 1380 ouest, Boul. St-Cyrille, Québec. Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de \$50.00, lequel sera remboursé seulement à ceux qui auront présenté une soumission, sur remise en bon état desdits documents dans les dix jours de l'entrée des soumissions. Celles-ci devront être scellées et marquées: "SOUMISSION CONTRAT 1971-210-6A".

Les soumissions seront reçues jusqu'à 17.00 heures, le 12 juillet 1971 au bureau du secrétaire-trésorier. Elles seront ouvertes et lues à l'assemblée du Conseil qui aura lieu le soir même à 20.00 heures, et le contrat pourra être accordé après étude par le Conseil et rapport de l'ingénieur.

Pour être valable, toute soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté ou d'une garantie de soumission (Bid Bond) au montant de \$20,000.00 émis au nom de la Ville de St-Nicolas, et d'une lettre d'intention conforme aux exigences du cahier des charges.

La Ville de St-Nicolas ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

LAURENT OLIVIER, secrétaire-trésorier.

APPEL D'OFFRES HIR-71-10164

pour 19h30 a.m. heure de Montréal le mardi 27 juillet 1971

Institut de Recherche de l'Hydro-Québec

Sainte-Anne-de-Varennes (Comté de Vercheres)

CONSTRUCTION DES BATIMENTS

"A", "B", "C", ET "D" DU LABORATOIRE GRANDE PUISSANCE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué., Canada

Un dépôt de soumission au montant de DEUX CENT MILLE DOLLARS (\$200,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 18 juin 1971

LES GRANDS COURANTS

QUÉBEC PEUT-IL NÉGOCIER AVEC SES TRAVAILLEURS?

Il n'est pas nécessaire d'être devin pour percevoir que les prochains mois seront fort difficiles pour le gouvernement du Québec sur le front des relations patronales-ouvrières. Au fait, l'Etat, à titre de principal employeur de la province, doit négocier plusieurs conventions collectives au niveau du fonctionnariat et des services publics, dans un climat de tension qui rendra certainement le travail plus difficile comme l'indiquent les déclarations émanant depuis quelque temps déjà du côté syndical.

Même si l'Etat québécois a déjà fait connaître, du moins en partie, ses positions quant à la masse salariale disponible pour fins de négociation, on peut se demander si la population du Québec et même si tous les travailleurs posent de telles négociations. Des principes sont en jeu dont il apparaît fort important de connaître la véritable portée.

Une question de budget

La masse salariale que devra négocier le gouvernement, au cours des prochains mois, constitue un poste fort important du budget fixé par le gouvernement pour le prochain exercice de l'Etat. Le ministre du Travail, M. Jean Coutu, lui-même, a déclaré à plusieurs reprises que cette masse salariale ne saurait subir de modifications d'importance sans changer l'équilibre même du budget fixé par le gouvernement. Autrement dit, les négociations que poursuivra le gouvernement demeurent limitées du fait qu'elles portent sur la composition même du budget provincial, ce budget constituant l'acte le plus important du gouvernement, un acte qui ne saurait se prêter au marchandage qui accompagne toujours la signature de contrats de travail. Bien plus, si on pousse plus loin le raisonnement, on en arrive à la conclusion suivante: Le budget gouvernemental reste en grande partie fixé par le niveau des impôts. Il appartient à l'Etat et à l'Etat seul de décider du poids du fisc. Le régime actuel permet cependant aux travailleurs de négocier, indirectement sans doute, le niveau de tels impôts.

Quelle attitude le gouvernement peut-il prendre dans une situation aussi complexe? Celle-ci est déjà connue comme nous l'avons indiqué précédemment: la masse salariale telle que fixée dans son ensemble par le gouvernement, n'est pas négociable. Elle comporte des limites que le gouvernement ne saurait dépasser sans hausser le niveau des impôts et sans nuire à la poursuite des objectifs de croissance économique qui sont également fixés par le budget.

Maintenant que cette limite est connue et que le gouvernement veut en faire un premier point d'accord entre le monde syndical concerné par les futures négociations et l'Etat, on peut se demander si cette position même de l'Etat, la seule logique par rapport aux exigences du budget de la province, sera acceptée par les chefs syndicaux comme un élément essentiel au fonctionnement de l'autorité gouvernementale dans la province.

Tendance dangereuse

Si on se réfère à certaines modalités de l'action syndicale telles qu'elles sont actuellement exercées dans la province, on peut conclure que la position de l'Etat par rapport à la masse salariale sera vivement contestée par certains chefs ouvriers. Au fait, ces derniers sont conscients que leur organisme est devenu un véritable pouvoir politique qui exerce une influence énorme dans notre milieu et même dans la conduite des affaires de l'Etat. En se politisant, les grandes centrales syndicales ont cédé à une dangereuse tendance qui risque de perturber considérablement les relations patronales-ouvrières au Québec, notamment au niveau de l'Etat, et même de forcer ce dernier à modifier les règles actuelles du jeu de façon à assurer l'exercice démocratique du pouvoir au Québec.

Pour le gouvernement, la stratégie la plus efficace reste encore de donner l'illusion qu'il permet la négociation dans toute son ampleur alors qu'effectivement il ne saurait négocier au-delà des limites fixées par le budget. Toutefois, si une telle ligne de conduite semble la seule valable dans le contexte actuel, il apparaît néanmoins nécessaire de songer à l'avenir et surtout à la mise en vigueur de mécanismes de négociation qui permettront à l'Etat d'assurer la gestion des fonds publics sans avoir à tenir un compte aussi rigoureux des réclamations des travailleurs. Nous reconnaissons enfin que le moteur d'une telle évolution est aux mains du ministère du Travail qui doit concevoir ces nouvelles méthodes de négociation, compte tenu des exigences de l'Etat comme de celles du marché du travail.

Henri Harvey

Hausse sensible du coût de la vie aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP). — La hausse des prix à la consommation aux Etats-Unis s'est brusquement accélérée au mois de mai, où l'indice a augmenté de 0,5 pour cent par rapport à avril, annonce le département du travail.

C'est la plus forte hausse enregistrée depuis cinq mois. Depuis le début de l'année et sur une base saisonnière ajustée les hausses ont été successivement de 0,3 pour cent en janvier, 0,2 en mars et 0,3 en avril.

Selon le Département du travail, la hausse du mois de mai est à mettre sur le compte d'une poussée des prix sur les vêtements (0,9 pour cent), le logement (0,6 pour cent), les voitures d'occasion et les tarifs postaux.

Les prix à la consommation ont ainsi progressé du taux annuel de 4,1 pour cent au cours des six derniers mois, au lieu de 6,5 pour cent, pendant la période correspondante de l'année 1970. Le ralentissement de l'inflation avait été salué, au cours des derniers mois, par les responsables monétaires et le président Nixon lui-même comme une quasi-victoire.

De nombreux économistes privés estimaient cependant que ce résultat lié à la sortie de la récession ne pourrait être maintenu durablement. Selon eux, l'inflation risquait en effet de repartir en même temps que l'économie. La hausse du mois de mai semble apporter une première confirmation de cette analyse.

Ces mêmes économistes soulignent que plusieurs éléments devraient alimenter au cours des prochains mois la hausse des prix à la consommation. Ce sont notamment les hausses de salaires importantes accordées récemment, l'expansion de la masse monétaire qui s'est faite à un rythme annuel de près de 10 pour cent au cours des derniers mois, et la hausse des prix de gros (qui s'effectue à un taux annuel de plus de 5 pour cent depuis le début de l'année et qui va se répercuter les mois prochains sur les prix de détail).



Faites profiter TOUS vos dollars!

Réduisez le coût de votre budget total sur chaque commande... toute l'année...

avec les PRIX MIRACLES de Steinberg.

POUR UN CANADA UNI



FOR A UNITED CANADA

Pour la 3e année!



ON PEUT COMPTER DESSUS!

achats bonis	bas tous les jours	bas tous les jours	bas tous les jours	produits populaires
COMPAREZ	COMPAREZ	COMPAREZ	COMPAREZ	COMPAREZ
RELISH McLAREN PQT 15 OZ 33¢	SARDINES MILLIONNAIRE DESOSSEES ET SANS PEAU BTE 4 3/8 OZ 37¢	CRISTAUX ROSE DE LIMONADE, PRESIDENT PQT 3 1/4 OZ 12¢	INSECTICIDE MOUSSEUX OFF BTE 3.8 OZ 99¢	PATATES CHIPS HUMPTY HUMPTY BTE 17 OZ 99¢
OLIVES MANZANILLA CORONATION L.P. POT 12 OZ 59¢	SAUMON KETA DE FANTAISIE ROSE MARIE Bte 15 1/2 OZ 85¢	MELANGE A GLACAGE ROBIN HOOD, CHOC. OU VANILE PQT 6 1/2 OZ 36¢	SERVIENTTES EN PAPIER STEINBERG PQT DE 500 99¢	MOUTARDE CONDOR CONT. EN PLASTIQUE CH. 37¢
MAYONNAISE HELLMANN'S POT 16 OZ 49¢	SACS DE THE ORANGE PEKOE SAC DE 60 64¢	GELEES EN POUDRE 1-2-3 ASSORTIES JELL-O PQT 4 1/4 OZ 28¢	VERRES EN "POLYFOAM" PQT DE 50 49¢	FEVES AU LARD LIBBY AVEC SAUCE TOMATE (BTE 28 OZ - 38¢) BTE 14 OZ 21¢
PAIN DE VIANDE BTE 12 OZ 55¢	COFFEE MATE DE CARNATION POT 13 OZ 82¢	RAGOUT AU BOEUF POUR CHATS, DR. BALLARD BTE 14 1/2 OZ 23¢	PATE DENTIFRICE MACLEANS TUBE FAM. 91¢	CRISTAUX SWING A SAVEUR D'ORANGE 5 PQTs 3 1/4 OZ 79¢
JAMBON MAPLE LEAF Bte 1 1/2 LB 1.69	MELANGE NESTEA POUR THE GLACE NESTLE POT 13 OZ 77¢	ALIMENTS CHAMPION POUR CHIENS, DR. BALLARD BTE 15 OZ 17¢	LOTION SOLARCAINE BOUT. 3 OZ 1.07	CEREALES GEN. MILLS FRANKEN BERRY OU COUNT CHOCULA BTE 8.5 OZ 47¢
TOMATES ENTIERES ORCHARD KING CANADA DE CHOIX Bte 28 OZ 29¢	POIS ASSORTIS ORCHARD KING, CANADA CHOIX BTE 19 OZ 20¢	POUDINGS ASSORTIS NESTLE PRETS-A-SERVIR BTE 15 1/2 OZ 31¢	HUILE POUR BEBES JOHNSON BOUT. 9 OZ 87¢	ALIMENTS TAMISES HEINZ, POUR BEBES POT 4 3/4 OZ 14¢
POIRES BARTLETT AUSTRAL, DE FANTAISIE MOITIIES BTE 28 OZ 43¢	POMMES DE TERRE PELEES, ORCHARD KING CANADA DE FANTAISIE BTE 19 OZ 18¢	ESSUIE-TOUIT DECORE WHITE SWAN COULEURS ASS. PQT 2 ROUL. 62¢	COTON-TIGES Q-TIPS PQT DE 180 66¢	CIRE A PLANCHER LIQUIDE FUTURE BOUT. 27 OZ 1.45
PRODUITS ARDMONA SALADE DE FRUITS, PECHEES OU POIRES TRANCHEES BTE 28 OZ 42¢	ANANAS TRANCHEES PICNIC BTE 28 OZ 32¢	DETERSIF LIQUIDE VEDETTE BOUT. 64 OZ 69¢	RINCE-BOUCHE STEINBERG BOUT. 16 OZ 59¢	PLEDGE AU CILRON DE JOHNSON BTE 6 1/2 OZ 87¢
DETERSIF ARCTIC POWER BTE GEANTE 94¢	JUS DE POMMES ORCHARD KING, CANADA CHOIX VITAMINE BTE 48 OZ 31¢	BRIQUETTES DE CHARBON, STEINBERG SAC 20 LB 1.39	BONBONS STEINBERG, VARIETES ASSORTIES PQT 1 LB 39¢	

BAS TOUS LES JOURS

CREME GLACEE
ICE CASTLE
ESSENCES ASSORTIES
CONT. CARRE **59¢**
3 CHOP.

BAS TOUS LES JOURS

PAIN DE VIANDE
PREM
BTE **47¢**
12 OZ

BAS TOUS LES JOURS

PEPSI COLA
6 BOUT. **1.00**
26 OZ

BAS TOUS LES JOURS

PAPIER DE TOILETTE
WHITE SWAN
COULEURS ASSORTIES
PQT **49¢**
4 ROUL.

HEURES D'OUVERTURE

Lundi : 9.00 - 6.00
Mardi : 9.00 - 6.00
Merc. : 9.00 - 6.00
Jeudi : FERME
Vend. : 8.30 - 9.00
Samedi : 8.30 - 5.00



ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES

ROTI DE PALETTE
COUPE ORDINAIRE, MARQUE ROUGE

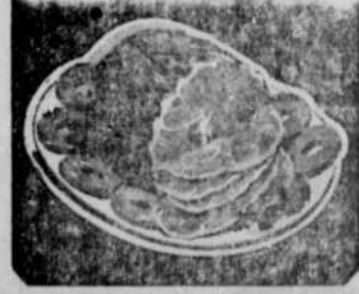
69¢ LA
LB



JEUNES DINDONS

5 A 9 LB, CONGELES
CANADA CATEGORIE "A"

39¢ LA
LB



JAMBON FUME
DANS L'EPAULE, SANS JARRET

43¢ LA
LB



BACON TRANCHE
SANS COUENNE, STEINBERG

PQT **55¢**
1 LB
PQT 1/2 LB 33¢

BIFTECK DE RONDE
DESOSSE, TRANCHE ENTIERE
MARQUE ROUGE LA LB **1.19**

ROTI DE CROUPE
COUPE SILVERSIDE
MARQUE ROUGE LA LB **1.19**

BOEUF HACHE
FRAIS LA LB **59¢**

POULETS 2 A 3 LB
CONGELES, EMP. SOUS VIDE
CANADA CATEGORIE "A" LA LB **33¢**

COTELETTES D'AGNEAU
DANS L'EPAULE, EN PANIER DE
NOUVELLE-ZELANDE LA LB **55¢**

LONGES DE PORC
MAIGRES, FRAICHES, BOUT DES
COTES, ENV. 3 LB LA LB **49¢**

FOIE DE PORC
TRANCHE, DELICIEUX LA LB **29¢**

SAUCISSES FUMEEES
SANS PEAU, STEINBERG PQT 1 LB **59¢**

PIZZA AU PEPPERONI
FRAICHE, STEINBERG 1 LB 8 OZ **99¢**

SAUCISSES FRAICHES
STEINBERG EN VRAC LA LB **59¢**

SAUMON TRANCHE
DE GASPE, FRAIS LA LB **2.19**

FILETS DE SOLE
OCEAN MAID PQT 1 LB **69¢**

pâtisseries

TARTE A LA RHUBARBE
STEINBERG 24 OZ 8" CH. **49¢**

PAINS A HOT DOG
OU A HAMBURGER, STEINBERG
PQT DE 12 **33¢**

BEIGNES AU MIEL
GLACEES, STEINBERG PQT DE 12 **45¢**

PAIN AUX RAISINS
TRANCHE, STEINBERG PAINS 16 OZ **35¢**

GATEAU AU CHOCOLAT ET NOIX
STEINBERG 14 OZ CH. **33¢**

ROULE AUX ABRICOTS
OU AU CHOCOLAT, STEINBERG
10 OZ CH. **29¢**

BROCHES SUCREES
AUX FRUITS, STEINBERG PQT DE 12 **39¢**

GATEAU AU CHOCOLAT
NOUVELLE ORLEANS, GLACAGE
AU CHOCOLAT 15 OZ **39¢**

TARTE AU CITRON
ET MERINGUE, STEINBERG
18 OZ 8" CH. **69¢**

articles divers

HIBACHI DOUBLE
10" x 20" EN FONTE OU
ALUMINIUM CHACUN **9.97**

PLANCHE A BIFTECK
RONDE CHACUNE **77¢**

fruits et légumes

BANANES
DOREES ET MURES
VARIETE PREMIUM

PETITES ET GROSSES **12¢** LA
LB

POMMES DE TERRE

NOUVELLES, DE VIRGINIE
CANADA NO 1

SAC **68¢**
10 LB

PECHEES
DE CALIFORNIE, CANADA NO 1
VARIETE YELLOW FLESH LA LB **39¢**

CANTALOUPS
DU MEXIQUE, CANADA NO 1
GROSSEUR 45 CHACUN **39¢**

CERISES BING
DE WASHINGTON, CANADA NO 1
LA LB **58¢**

MELONS D'EAU
DE FLORIDE, ENVIRON 6 LB
VARIETE LONG GREYS CH. **98¢**

POMMES GRANNY SMITH
DE FANTAISIE, AUSTRALIENNES
ET SUD-AFRICAINES LA LB **33¢**

MAIS SUCRE
EMPAQUETE 5 POUR **58¢**
DE FLORIDE, CANADA NO 1

L'escalade de la guerre au Vietnam Trudeau fait toute la lumière sur le rôle du Canada

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau vient de porter un coup au mythe, vieux de 17 ans, que le Canada était neutre en tant que membre de la Commission internationale de Contrôle au Vietnam.

Ce mythe avait quand même persisté malgré toutes les preuves du contraire.

Au cours d'une période de questions et de réponses avec un auditoire à Aurora, Ontario, mardi soir, M. Trudeau a précisé que l'alignement accidentel du Canada avait été précisé quand il a été choisi membre de la commission, composée de trois pays, en 1954.

La Pologne affichait son alignement communiste tandis que le troisième membre, l'Inde, était neutre.

En tant que nation à allégeance occidentale au sein de la Commission, le Canada pouvait donc normalement porter des messages au nom des États-Unis à Hanoi, et c'est ce qu'il fit en 1964-65. La Pologne avait porté des messages analogues à Hanoi au nom des Russes.

Le Canada, en qualité de membre de la Commission a agi comme il devait le faire, a déclaré aux Communautés, le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp. Les

dossiers, d'ailleurs en font foi. En 1952, le Canada a appuyé l'Inde dans un rapport de la Commission précisant que le Nord-Vietnam, presque au moment de l'armistice de 1954, s'était infiltré au Sud-Vietnam.

La Pologne avait refusé d'approuver ce rapport. En 1965, l'Inde et la Pologne ont protesté contre les bombardements américains du Nord-Vietnam. Le Canada s'est opposé, précisant que les États-Unis avaient été provoqués à prendre des mesures de représailles.

La publication des documents secrets du Pentagone a fortement mis en doute cette assertion en démontrant que l'ancien président Johnson avait des plans à longue échéance pour ces bombardements.

Le cas de M. Seaborn
Au début de 1964, le premier ministre d'alors, M. Lester Pearson, a consenti que le principal représentant du Canada au sein de la Commission, M. J. Blair Seaborn, se fasse porteur de messages américains à Hanoi.

C'était là un moyen de communication très facile puisque, à titre de commissaire, M. Seaborn voyageait régulièrement entre Saigon et Hanoi.

Au cours de son séjour d'un an au Vietnam, il a transporté des messages du gouvernement aux Nord-Vietnamiens.

On croyait généralement, et les documents secrets du Pentagone le confirment, que M. Seaborn agissait à titre de messager pour le gouvernement des États-Unis par l'entremise du gouvernement canadien, bien que ce dernier, à l'époque, ne voulait pas l'admettre officiellement.

En fait, le ministre des Affaires extérieures de l'époque, M. Paul Martin, maintenant membre du cabinet de M. Trudeau en tant que leader du gouvernement au Sénat, déclarait le 10 juin 1965 que M. Seaborn s'était rendu à Hanoi 10 jours plus tôt « à notre demande » pour vérifier l'attitude du Nord-Vietnam « nous-mêmes ».

Pendant, M. Sharp déclarait aux Communautés le 17 juin, que M. Seaborn était alors porteur d'un message américain à Hanoi.

Des sources bien renseignées sur ces événements à l'époque disent que tout a été entrepris pour protéger les moyens de communications avec Hanoi, dans l'espoir qu'un jour ils pourraient se révéler utiles.

Les États-Unis voulaient à tout prix tenir accessibles ces moyens de communications, même s'ils n'étaient pas les seuls disponibles. Les Américains étaient alors en contact avec les Chinois communistes à Varsovie, ce qui leur permettait de rejoindre Hanoi.

Ces mêmes sources ajoutent que le Canada, même durant les bombardements américains du Nord-Vietnam appuyant les objectifs de Washington au Sud-Est asiatique, mais ne l'a pas révélé, craignant de porter atteinte aux contacts avec Hanoi.

Toutefois, à plusieurs reprises l'appui du Canada était plus qu'évident.

Conséquences

En 1965, M. Martin déclarait que le retrait des États-Unis du Sud-Vietnam signifierait la propagation de la subversion communiste dans d'autres pays comme la Thaïlande, la Birmanie, la Malaisie et les Philippines.

« La capitulation ou la défaite en ce qui a trait à la position adoptée par les États-Unis, est une initiative que le Canada considère impensable », avait-il déclaré.

De fortes critiques ont été formulées il y a quelques années quand on a signalé que des rapports canadiens de la Commission internationale étaient presque immédiatement remis aux autorités militaires américaines ainsi qu'à d'autres personnes.

Malgré tout, le mythe de neutralité du Canada persistait.

Le député conservateur R. G. L. Fairweather, a déclaré aux Communautés le 17 juin, faisant allusion aux visites de M. Seaborn, que le « rôle du Canada

au Vietnam n'était pas celui d'un messager apportant des menaces d'escalade de la guerre ».

M. Fairweather a ajouté : « Le gouvernement se doit de clarifier notre position de neutralité au sein de la Commission de contrôle du Vietnam, afin de rassurer les autres pays dont nous avons gagné la confiance ».

M. Trudeau disait cinq jours plus tard que le Canada, en tant que membre de la Commission, n'avait jamais prétendu n'être pas aligné.

Personne, a-t-il ajouté, avait tenté de faire croire que le Canada n'était pas membre de l'OTAN.

L'Ontario accentue la lutte contre la mainmise étrangère sur l'économie

TORONTO (P.C.) — Le premier ministre William Davis a annoncé vendredi, que le Trésorier de la province, M. Darcy McKeough, dirigera un comité d'étude gouvernemental sur les problèmes créés par la propriété toujours croissante des entreprises canadiennes prises en main par les sociétés étrangères.

Le premier ministre a fait cette déclaration à l'issue de la conférence de trois jours de la Conférence de l'Ontario sur le nationalisme économique et culturel.

Le premier ministre a précisé que M. Keough avait été nommé pour coordonner les études du gouvernement provincial et rallier l'appui du Conseil économique de

l'Ontario ainsi que de la Commission consultative de l'Ontario sur la confédération.

M. McKeough a précisé, dans une interview, qu'il n'est pas certain s'il présentera un rapport de politique générale, ou une série de déclarations portant sur des mesures précises.

Il a souligné qu'il lui faudra au moins six mois pour étudier les opinions exprimées au cours de la conférence par les divers orateurs, pour instituer des groupes d'études au sein de la fonction publique et examiner les politiques fédérales sur la propriété étrangère quand ces politiques seront dévoilées plus tard cette année.

CINQUANTE POUR CENT

A titre de candidat à la direction du Parti conservateur, alors que les délégués ont choisi M. Davis pour succéder à l'ancien premier ministre John Robarts, M. McKeough a affirmé que les Canadiens doivent contrôler 50 pour cent de toutes les nouvelles entreprises au cours des années 1970 ou prendre le risque irréversible d'avoir à se soumettre à la domination étrangère.

A l'époque, il avait préconisé des dégrèvements d'impôts pour les entreprises canadiennes de même que des mesures spéciales pour venir en aide aux petites entreprises, et un rôle nou-

veau pour la Corporation de développement de l'Ontario destinée à concentrer les prêts et les octrois vers les entreprises essentiellement canadiennes.

M. McKeough a déclaré vendredi, qu'il s'était entenu de cette question de propriété étrangère avec le ministre du Revenu national, M. Herb Gary, qui est à préparer une déclaration de politique d'Ottawa sur ce sujet.

Le Trésorier ontarien a ajouté qu'il aurait d'autres entretiens avec M. Gray quand la déclaration fédérale sera rendue publique. M. McKeough a ajouté que la déclaration de l'Ontario dépendra partiellement de la politique fédérale.

CARRIERES et PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY

recherche

SECRETAIRES CLASSE I

Avoir achevé avec succès une 11e année d'études dans un établissement scolaire officiellement reconnu.

Connaitre la sténographie, la dactylographie et les dispositions de textes.

Connaitre les méthodes et usages propres au travail de bureau et la langue anglaise si le travail l'exige.

Posséder un minimum de trois (3) années d'expérience dans un travail connexe.

COMMIS CLASSE I

Avoir achevé avec succès une 10e année dans un établissement scolaire officiellement reconnu.

Connaitre la dactylographie et la disposition des textes.

Connaitre les méthodes et usages propres au travail de bureau.

Posséder au moins deux (2) années d'expérience.

LES PERSONNES INTERESSEES sont priées de faire parvenir leur application au :

SERVICE DU PERSONNEL

Concours 71-32

1100, Lavigerie, C.P. 244, Sainte-Foy

LE CEGEP DE LIMOILLOU requiert les services d'un ADJOINT AU COORDONNATEUR DE L'EDUCATION PERMANENTE

DESCRIPTION DE LA TACHE :

Coordination des services auxiliaires à l'enseignement sous la responsabilité du D.S.P. :

Il est responsable du personnel de soutien;

Il est responsable de l'A.P.I.;

Il a la charge du secrétariat de l'Éducation permanente;

Il est plus particulièrement responsable :

— des cédules de cours;

— de l'inscription;

— des procédures d'admission;

— de la tenue des dossiers;

— du financement

a la responsabilité globale du budget et prépare les recommandations quant aux frais d'admission, d'inscription et de scolarité;

— de la détermination des besoins en professeurs, en collaboration avec le Coordonnateur de l'enseignement;

— de la publicité;

— des procédures d'examen;

— des attestations;

— des listes d'étudiants;

— de la préparation des rapports d'opérations;

— de toute autre tâche que pourrait lui confier le D.S.P.

De plus : — membre du comité de coordination et de planification pédagogique;

QUALIFICATIONS :

A—Posséder un minimum de seize (16) années d'études, avec diplôme universitaire en sciences de l'administration, sciences sociales ou autre discipline appropriée et une expérience dans l'éducation des adultes au niveau collégial, ou

B—Posséder une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de l'éducation.

SALAIRE :

Pouvant aller jusqu'à \$13,707.00 selon qualifications. Date d'entrée en fonction : le 1er août 1971.

Date limite de réception des candidatures : le 7 juillet 1971 à 17 heures.

Faire parvenir curriculum vitae au :

SECRETAIRE GENERAL,
CEGEP DE LIMOILLOU

Casé Postale 1400 (Terminus postal)
Québec (2e)

La Nouvelle-Ecosse veut aussi sa part des ressources du littoral sous-marin

HALIFAX (PC) — Le premier ministre Gerald Regan a déclaré vendredi soir, que son gouvernement va intensifier ses efforts pour que les citoyens de la Nouvelle-Ecosse aient préférence dans les travaux créés par l'accélération de l'exploration des richesses minérales sous-marines au large des côtes de la province.

Il a précisé qu'il s'attend à une vive augmentation de l'exploration à la suite d'un flot de gaz naturel parvenu à la surface de l'île au large de la surface de l'Est de l'Est de Halifax. Ces travaux d'exploration ont été entrepris par une foreuse de la Société Mobil Oil Canada.

M. Regan a eu un entretien avec le président de Mobil, M. A. R. Neilson, par téléphone, peu avant d'annoncer la nouvelle à une conférence de presse que le gaz naturel et des condensés de gaz parvenaient à la surface des eaux par un trou d'une profondeur de 5,900 pieds à un rythme de 12 à 14 millions de pieds cubes par jour.

M. Regan a dit avoir appris qu'il faudrait deux ou trois semaines d'épreuves afin d'évaluer la rentabilité du puits situé à l'extrémité Ouest du banc de sable. Des explorations entreprises par Mobil en 1967 avaient fourni certaines quantités de gaz dans les profondeurs aux abords de l'île mais ne s'étaient révélées d'aucune valeur commerciale.

Le premier ministre a ajouté qu'il poursuivra à brève échéance les discussions avec Ottawa au sujet de la juridiction des droits minéraux au large des côtes.

Les deux gouvernements réclament cette juridiction, mais M. Regan a souligné qu'il n'est pas question de mesures draconiennes parce qu'il croit une entente possible.

Le gouvernement a déjà posé des gestes en avril dernier pour renforcer sa position en ce qui a trait à l'île au large, quand la Législature a adopté une loi accordant le droit de vote aux insulaires. Il y avait neuf électeurs éligibles à ce moment là.



A Québec : Anglo Canadian Pulp and Paper Mills, Limited, Lignosol Chemicals, Limited, Anglo Packaging (Quebec) Limited;

à Montréal : Quebec Containers Limited, Anglo Packaging (Quebec) Limited, Acme Paper Products Inc.;

à Toronto : The Acme - Gulf Companies - Acme Paper Products Company, Inter Provincial Bag Limited, Molson Bag and Paper Company, Superior Gummed and Waxed Paper Company, Sterling Paper Products Company;

à Hamilton : Seabrook - Harris Paper Products (Ontario);

à London : Tri-Pak Company;

à Dryden Ontario : Dryden Paper Company, Limited, Dryden Chemicals Limited;

à Winnipeg : Woods - Dryden Paper Bags, Ltd;

à Brandon : Dryden Chemicals Limited.



ANGLO-CANADIAN PULP & PAPER MILLS LTD

Boîte Postale 1487

Québec 2,

Qué.

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression
522-4771

Les Carnavals ont eu le meilleur sur Manchester et ils sont prêts à recevoir Pawtucket ce soir

Par Réal LABBÉ

Les Carnavals de Québec ont pris une partie et demie d'avance sur les Phillies de Reading, alors qu'ils ont remporté deux victoires sur trois, dans leur série locale, contre les Yankees de Manchester. Après un revers de 4-2, samedi soir, les hommes de Gus Niarhos ont pris leur revanche par 4-3, hier soir, devant 1,361 spectateurs. Ce soir, les Red Sox de Pawtucket seront dans la capitale provinciale, pour une durée de quatre joutes et les locaux auront une chance de s'approcher de la moyenne de 500. C'est Paul Sullivan, dont la fiche est de 1-1, qui aura la tâche d'affronter les gros canons des Red Sox.

Les locaux et Bob Babcock, le lanceur débutant, ont connu un mauvais début de rencontre, quand les Yankees ont pris les devants 3-0, après deux manches de jeu. Jeff Mason a obtenu un but sur balles et il s'est rendu au troisième coussin, grâce au simple de Bob McDaniell et un mauvais lancer de Babcock devait permettre à Mason de croiser le marbre. À la seconde strophe, c'est Juan Rios qui a commencé avec un but sur balles et un simple de Matt Galante, après deux retraits l'a fait compter. Un double de Mason a permis à Galante d'enregistrer le troisième point du Manchester.

Après avoir accordé un autre but sur balles au premier frappeur à lui faire face, à la troisième manche, Bob Babcock a retrouvé son contrôle et il a limité l'adversaire à deux maigres coups sûrs, en sept manches. Ses coéquipiers ont bien secondé sa performance et c'est même lui qui a amorcé la première attaque avec un simple à la troisième. Il a compté, quand Larry Stroman a frappé un double.

Les Carnavals ont nivelé le pointage 3-3 à la reprise suivante. Mike Eason a commencé avec un triple, alors qu'il n'y avait qu'un retrait et il a marqué sur le simple de Willie James. Un double du receveur Don Johnson a fait croiser le marbre à James. Johnson avait été retiré cinq fois sur des prises, dans ses cinq dernières apparitions au bâton et son double s'est avéré très opportun pour les locaux qui ont pu ainsi égaliser le compte. Pepe Mangual y est allé d'un triple à la cinquième, mais il n'a pu compter.

Ni l'un ni l'autre des deux équipes n'ont pu briser l'égalité, et ce n'est qu'à la huitième strophe que les Carnavals ont réussi à marquer un quatrième point. Avec un retrait, Romel Canada a frappé un coup de deux-but et il est passé au troisième coussin à la suite d'une balle passée par le receveur Maduro. Un long balout-sacrifice de Mike Eason a fait produire le point victorieux.

Encore une fois, l'arbitre John Romanesco a connu quelques ennuis à la toute fin du match. Mason a frappé un ballon au champ centre et c'est Romel Canada qui a fait l'attrapé. Le voltigeur des Carnavals s'est arrêté sur la clôture et il a échappé à la balle. Romanesco a déclaré que Canada avait été en possession de la balle assez longtemps, et c'était le dernier retrait de la rencontre. Les joueurs du Manchester, qui étaient frustrés pour la deuxième soirée d'affilée, ont protesté, mais en vain, l'arbitre n'est pas revenu sur sa décision.

Pour sa part, le gérant Gus Niarhos était bien satisfait de la victoire des siens et au sujet de l'incident, il a dit: "Je vais prendre tout ce qui va se passer, car nous en avons besoin".

SOMMAIRE

Manchester 120 000 000-3 3 0
Québec 001 200 10x-4 8 0
Man: Buskey et Maduro. Qui: Babcock et Johnson. LG-Babcock (3-4). LP-Buskey.

SAMEDI

L'arbitre du marbre, John Romanesco, a rendu une décision à l'avantage des Carnavals, dès la première manche de la rencontre, présentée samedi soir, mais les hommes de Gus Niarhos n'ont pas su en profiter et malgré une attaque de 12 coups sûrs, ils se sont inclinés 4-2, devant les Yankees de Manchester. Le geste de Romanesco a donné lieu à de vives critiques de la part de deux joueurs des Yankees. Manchester avait laissé un homme sur les buts, à l'issue de la première manche de la manche initiale et les locaux ont commencé en lions, avec un double de Larry Stroman. Ce dernier a été retiré au marbre en volant compter sur un simple de Pepe Fria. Mangual s'est amené au marbre à son tour et il a frappé la première offrande de Bruce Olson.

La balle a nettement traversé la clôture au champ gauche, mais il a semblé qu'elle était tombée dans le territoire des balles fausses et même Pepe Mangual est revenu sur ses pas, quand il a vu la balle aller. Romanesco a probablement perdu la balle de vue et il l'a déclarée bonne, donnant le 14e circuit de la saison au voltigeur



VENDEUR

Ligue NATIONALE

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

Kansas City 0, Oakland 7

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

San Diego 5, Los Angeles 4

des Carnavals. Ces derniers prenaient les devants 2-0 et le lanceur des Yankees, Tom Buskey, n'a pas pris la décision de l'officiel, qui n'a pas eu d'autre choix que de l'expulser. Le gérant Mickey Vernon s'est alors amené et la discussion s'est envenimée, conduisant à l'expulsion également de Vernon.

Pat Russell qui n'avait accordé qu'un coup sûr dans les trois premières strophes, en donna trois dans la quatrième et les visiteurs en profitèrent pour niveler les chances, grâce à trois simples d'affilée par McDaniell, Pyle et Carson. L'arbitre des Carnavals n'a vraiment pas eu de chance, car ses coéquipiers ont raté de belles opportunités, notamment à la quatrième manche, alors qu'il y avait un coureur au troisième coussin et seulement un retrait. Et ce fut la même histoire à la dernière reprise. Même s'il a alloué neuf coups sûrs à l'adversaire, Russell a fait preuve d'une belle maîtrise et il n'a accordé que deux buts sur balles, dont un intentionnel. Pour Russell, il s'agit de son septième revers, il a cinq victoires.

Les Yankees ont enregistré le point de la victoire, à la sixième, quand McDaniell a frappé un double et il a croisé le marbre sur un simple de Carson. Ils ont marqué une quanche, un ballon-sacrifice de Pyle trième fois à la huitième manche a permis à Galante, qui gérait l'équipe à la place de Vernon, de croiser le marbre. Le voltigeur Romel Canada a été le meilleur à l'attaque pour les Québécois, avec trois coups sûrs en quatre visites au marbre, dont un double. Pour Manchester, c'est McDaniell qui s'est le plus signalé avec trois coups sûrs en trois.

SOMMAIRE
Manchester 000 201 010-4 9 1
Québec 200 000 000-2 11 1
Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Sommaires des Carnavals

SAMEDI

Manchester 000 201 010-4 9 1

Québec 200 000 000-2 11 1

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui: Russell et Johnson. LG-Babcock (3-7). C-Québec. Mangual 14e.

Man: Olson, Hambricht et Maduro. Qui:



ROUTE IDEALE pour des coureurs cyclistes, le tour de l'île d'Orléans allie un changement continu de paysage à toutes les conditions de parcours, ce qui constitue un agréable contraste avec l'asphalte des circuits de ville qui forment désormais la



majorité des épreuves de compétition. Et s'ils trouvent difficiles le vent, le soleil et les côtes, ils peuvent se consoler à la pensée que l'été sera également dur pour ce cultivateur qui n'a qu'une fraise à vendre. (Photos L'Action, Marcel Laforce)

L'île d'Orléans attire 128 cyclistes

Par JEAN POULIOT

Malgré la tenue dimanche de l'omnium Corneli, une des plus riches courses cyclistes au Canada, le petit tour de l'île d'Orléans a attiré 128 concurrents samedi, soit 42 cadets, 33 juniors et 52 seniors et c'est tout à l'honneur des organisateurs Sarto Barsetti et Mike Griffin Jr. La plupart de ces concurrents venaient de la région de Montréal et leur déplacement en si grand nombre peut s'avérer un facteur dans la tenue dimanche prochain de la course projetée entre Québec et Boie St-Paul.

Gilles Durand, de la Palestre Nationale, a conservé son championnat provincial chez les seniors en se détachant au 6e tour de la course de dix, après avoir fait partie d'une échappée au tour précédent avec ses coéquipiers Noël Lessard et Serge Proulx.

Le double vainqueur de médailles d'or aux Premiers Jeux de Halifax a bien été chassé par Marc Blouin et Magella Tremblay, auquel s'était adjoint Serge Proulx, mais le plus près qu'il vient d'être rattrapé fut une confortable avance de 2 minutes 12 au 8e tour, qu'il porta à 3 minutes au 9e et ralentissait normalement à la fin en ne sentant plus aucun danger, il gagna par deux minutes. Son temps de 3 heures 37 minutes et 55 secondes est excellent si on considère un fort vent de face sur la moitié des 32 milles.

Marc Blouin, encore éligible chez les juniors, mais courait chez les seniors pour améliorer son statut en vue des Jeux de Cali, fit passer son maillot de la Cantine Mobile nettement devant celui de Serge Proulx au sprint pour la deuxième place, tandis que le courageux Magella Tremblay termina 31 secondes derrière eux, après avoir perdu trois-quarts de minute au dernier tour avec un trouble au dérailleur. Le porte-couleur de la Laurentienne fut le seul de son groupe à terminer. Vincenzo Mecco étant demeuré à Montréal, tandis que Yves Landry abandonnait. Evariste Lavoie fut au nombre des 15 qui terminèrent l'épreuve.

TROIS SUR DIX

La région de Québec place trois coureurs parmi les dix premiers aussi bien chez les juniors que chez les cadets. Claude Rivard (5e), Jean-Pierre Laliberté (6e) et Pierre Vézina (9e) terminèrent à dix secondes du vainqueur Denis Burke chez les cadets, tandis que Jean-Noël Bouffard (7e), Bernard Voyer (8e) et Germain Rivard (10e) concédèrent six milles au champion Richard Cyr chez les juniors.

PROCHAINES COURSES

La prochaine activité locale sera le criterium du Parc Calbert jeudi le 1er juillet. Il y aura courses de 4,8 milles pour les 10-12 ans à 10 heures; de 8,4 milles pour les 13-16 ans à 10 heures 30; de 24 milles pour les cadets licenciés à 11 heures 30; de 26 milles pour les juniors à 1 heure; et de 60 milles pour les seniors à 3 heures.

D'UNE ROUE A L'AUTRE

Tel que promis, Federico Corneli avait amené le championnat Felice Gimondi pour donner le signal du départ face à la tour de Radio-Canada.

Parmi les absents, on notait Jules Béland, qui prenait sa retraite dimanche; Giuseppe Marinoni, qui ne court plus que les grosses courses, et ceux qui ne sont pas éligibles, parce que hors de la province, tels Bruno Rosconi, Sigi Koch.

Germain Rivard, qui s'est classé 10e chez les juniors, avait

remporté la première des huit courses cyclistes de la ville de Québec, parcourant en une heure, une minute et 30 secondes les 23 milles couvrant Boischatel à Ste-Anne de Beauré et retour.

Claude Hardy, le représentant du Haut-commissariat qui a remis les médailles aux cadets et aux juniors, a été renversé d'apprendre qu'il leur fallait payer \$1.75 d'inscription et \$2 pour un dossard d'ailleurs commandité.

Marc Blouin, Guy Houde et Magella Tremblay prendront part aux championnats canadiens sur piste à Vancouver en fin de semaine.

CADETS: 24.6 milles	Temps h.m.sec.
1-Denis Burke, MT	1:04.30
2-Denis Boivert, Chbd	1:04.31
3-Eric Van Den Eynde	1:04.31
4-Luc Fortin, Mém	1:04.51
5-Claude Rivard, Qué	1:05.00
6-J-P Laliberté, Qué	1:05.00
7-Richard Cyr, MT	1:05.00
8-Pierre Chasson, MT	1:05.00
9-Pierre Vézina, Qué	1:05.00
10-Germain Rivard, Qué	1:05.00
11-Bruno Daner, MT	1:05.00

JUNIORS: 49.2 milles	Temps h.m.sec.
1-Richard Cyr, MT	2:04.57
2-Robert Van Doen Eynde	2:09.22
3-Robert Benoit, MT	2:11.11
4-Robert Tremblay, MT	2:11.16
5-Lorenzo Di Palma, MT	2:11.16
6-Jack Vilié, MT	2:11.16
7-J-P Laliberté, Qué	2:11.16
8-André Simard, Qué	2:11.16
9-Robert Voyer, MT	2:11.16
10-Germain Rivard, Qué	2:11.16

SENIORS: 62 milles	Temps h.m.sec.
1-Gilles Durand, MT	3:35.57
2-Marc Blouin, Ste-F	3:37.52
3-Serge Proulx, MT	3:37.52
4-Magella Tremblay, BSP	3:39.42
5-Dave Singfield, Lksh	3:39.42
6-Joe Rieth, MT	3:39.42
7-Polton, Granby, MT	3:39.42
8-Lucien Lefebvre, MT	3:39.42
9-Michel Pageau, MT	3:39.42
10-André Ruel, MT	3:39.42

Tour du chapeau de Nicol Tremblay

La lutte entre Jacques Bruyère et Nicol Tremblay pour le titre de conducteur de juin ne se décidera probablement qu'au dernier programme mardi soir. Tremblay a bien réussi un tour du chapeau samedi, mais il a été blanchi hier. Par contre, Bruyère a obtenu deux triomphes samedi et a vu une autre fois le cercle des vainqueurs dimanche.

Un de ses triomphes a été enregistré avec Cloverland Away et il s'est agi d'une performance de 2:05 1-5, soit le temps le plus rapide de la fin de semaine. Même s'il n'y a pas de courses aujourd'hui, un grand intérêt regnera autour du bureau du secrétaire afin de savoir si Silent Majority et Bob Hilton partiront dans la même division jeudi. C'est en effet aujourd'hui qu'on procède au tirage de cette deuxième tranche de la série "Québécoise".

SAMEDI
COURSE NO 1 No 8 Pompon Fleury (Paul-Emile Alain) 2:50 2:10 3:10 — No 1 Meadow Con (Yvon Pelchat) 4:20 2:50 — No 7 Kingston (André Jean) 2:50 — No 7 Landrace (Raymond Guérard) 3:20. Ont aussi couru: Kory, Prince Rico, Trevor Song, Caporal Fleury a été retiré.
COURSE NO 2 No 3 Trackdown (Bernard Gervais) 5:30 3:10 2:30 — No 2 The Florentine (Eddy White) 6:00 1:40 — No 6 Bay Hill (Tania Joseph Lefebvre) 3:30. Ont aussi couru: Special Pride, Singleton Halbur, Sped Frise, Lyghtlight Patrol, West of Test.
COURSE NO 3 No 1, 1:04.1, 1:38, 2:08.4. Ont aussi couru: Special Pride, Singleton Halbur, Sped Frise, Lyghtlight Patrol, West of Test.
COURSE NO 4 No 1, 2:00.1, 2:30.1, 3:00.1. Ont aussi couru: Special Pride, Singleton Halbur, Sped Frise, Lyghtlight Patrol, West of Test.
COURSE NO 5 No 1, 2:00.1, 2:30.1, 3:00.1. Ont aussi couru: Special Pride, Singleton Halbur, Sped Frise, Lyghtlight Patrol, West of Test.
COURSE NO 6 No 1, 2:00.1, 2:30.1, 3:00.1. Ont aussi couru: Special Pride, Singleton Halbur, Sped Frise, Lyghtlight Patrol, West of Test.
COURSE NO 7 No 1, 2:00.1, 2:30.1, 3:00.1. Ont aussi couru: Special Pride, Singleton Halbur, Sped Frise, Lyghtlight Patrol, West of Test.
COURSE NO 8 No 1, 2:00.1, 2:30.1, 3:00.1. Ont aussi couru: Special Pride, Singleton Halbur, Sped Frise, Lyghtlight Patrol, West of Test.
COURSE NO 9 No 1, 2:00.1, 2:30.1, 3:00.1. Ont aussi couru: Special Pride, Singleton Halbur, Sped Frise, Lyghtlight Patrol, West of Test.
COURSE NO 10 No 1, 2:00.1, 2:30.1, 3:00.1. Ont aussi couru: Special Pride, Singleton Halbur, Sped Frise, Lyghtlight Patrol, West of Test.

3:40 2:50 2:70 — No 5 Bede (J G Lacroix) 3:00 3:10 — No 6 Kathydid (G Lachance) 4:50.
Ont aussi couru: Dandy Brooke, Capitaine Bri, Two Mountains Dibi, Sotefel Pero, Prince E Gratian a été retiré.
TEMPS: 2:12.2.
PARI-DOUBLE: 1-2 = \$31.60.
No 5 Theda Sue (J Lacroix) 14:50 1:50 4:40 — No 6 Officers Attack (D Lacroix) 2:50 2:50 — No 4 Dean Leo (R Bouthillier) 2:50.
Ont aussi couru: Count Newport, Milt, Go, Mr Paul.
TEMPS: 2:06.3.
COURSE NO 4 No 3 Intrigue (A Jean) 2:40 2:50 — No 1 Carl Lady Senator (N Tremblay) 3:50.
Ont aussi couru: Peanut Boy, Marie Polton, Granby, Byrd, Sweet Harmony, Princess Mir, Senator Arc.
TEMPS: 2:11.2.
QUINELLA: 3-4 = \$5.60.
COURSE NO 3 No 1 Jack Flash (P Nadeau) 5:10 3:50 2:50 — No 4 Emperor Mir (J A Verret) 9:10 3:10 — No 5 Steam (J D Lacroix) 2:50.
Ont aussi couru: Keystone Scot, Kaven, Dottie Mir.
TEMPS: 2:06.3.
COURSE NO 6 No 4 Elk Slaton (R Lachance) 17:90 12:50 — No 1 Spaceman (M Aubin) 6:40.
Ont aussi couru: Rover Boy, New Bunny, L'Eclair, Justice Scott, Adios Bill, Freddy Butler.
TEMPS: 2:11.4.
QUINELLA: 3-4 = \$30.20.
COURSE NO 7 No 1 Newport Venture (A Jean) 8:50 4:30 4:00 — No 7 Able Scott (R Marquis) 7:50 6:30 — No 2 Elemental (Y Catellier) 4:10.
Ont aussi couru: Allan's Pride, Altair, Polton, Granby, Byrd, Sweet Harmony, Princess Mir, Senator Arc.
TEMPS: 2:10.
COURSE NO 8 No 8 Bevedere Mir (Y Catellier) 7:00 4:40 — No 3 Markman Mir (M Courty) 6:70.
Ont aussi couru: Brizard, J D Royal, Sweet Clover, Oregon Adios, The Healer, Wee Mir.
TEMPS: 2:10.1.
QUINELLA: 3-4 = \$36.10.
COURSE NO 9 No 4 Drummond King (J Bruyère) 6:50 3:70 6:10 — No 3 Senza Rascal (G Labadie) 8:10 4:50 — No 5 Derek (Y Catellier) 5:40.
Ont aussi couru: Blaze Bunny, Dusty Dakota, Benjoir Fernand, Enney Goose, Hela Legrand.
TEMPS: 2:09.
COURSE NO 10 No 5 Dazzle Dean (F Nadeau) 30:20 14:10 — No 4 Mighty Leo (G Smith) 14:10.
Ont aussi couru: Gem Direct, Reddon, Air Sergeant, Admirer Mir, Charly Adios, Hawk Wick.
TEMPS: 2:14.
COURSE NO 2 No 2 Admiral Herbert (J Cyrenne)

Un Néo-Zélandais a surpris Riessen

LONDRES (AFP) — Les quarts de finale des simples messieurs et dames de l'open de tennis de Wimbledon se disputent lundi et mardi prochain. Les quatre matches féminins auront lieu lundi ainsi que deux autres étant joués mardi.

Quatre Australiens, trois Américains et un Néo-Zélandais sont encore en course pour le titre. Les deux grands favoris du tournoi, les Australiens Rod Laver tête de série numéro un déjà quatre fois vainqueur du titre, et John Newcombe No 2, victorieux l'an passé, sont bien partis pour atteindre la finale, et il ne serait pas étonnant en effet de les retrouver samedi prochain.

Le gaucher Laver devrait se qualifier pour les demi-finales face à l'Américain Tom Gorman, une des révélations de la compétition. Pourtant, Laver sera très prudent. Il a encore en mémoire sa défaite concédée face à ce joueur en gros progrès, il y a un peu plus d'une semaine, au Queen's de Londres.

En cas de victoire, Laver rencontrerait alors l'Américain Stan Smith No 4 qui sera favori lundi devant le Néo-Zélandais Uly Parum. Ce dernier qui créa la plus grosse surprise du tournoi en éliminant l'Américain Martin Riessen est toutefois capable, compte-tenu de sa forme exceptionnelle, de réaliser un nouvel exploit.

Quant à Newcombe, il pourrait être mis en difficulté par son compatriote Colin Dibley, en progrès constants. Néanmoins, la classe, l'expérience de Newcombe devraient en principe prévaloir. Enfin, l'Australien de 36 ans, Ken Rosewall, déjà finaliste en 1954, 1956 et 1970, sera favori mardi face à l'Américain Cliff Richey No 6, qui est apparu vulnérable.

En simple-dames, quatre Australiennes, deux Américaines, une Britannique et une Française sont en quarts de finale. La tenante du titre, Margaret Court Aust — No 1 sera nettement favorite devant l'Ecosse Winnie Shaw cependant que l'Américaine Billie Jean King No 2, finaliste l'an passé devrait s'imposer à la Française Françoise Durr No 7 demi-finaliste l'an dernier.

Les deux autres quarts de finale s'annoncent plus ouverts: les Australiennes Kerry Melville et Judy Dalton-Tegart sont très près l'une de l'autre tandis que l'Américaine Nancy Richey-Gunther No 6 pourrait sérieusement inquiéter la jeune Australienne Evonne Goolagong No 3.

CHLORE
Liquide - Granulé - Tablettes.

STABILISANT
Élimine l'absorption du chlore par le soleil.

ALUM - ACIDE MURIATIQUE PH POUDRE TERRE DIATOMÉE etc...

POUR LA SAISON ESTIVALE...

LABORATOIRES ORLÉANS INC.
PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS
51, AV. ST-THÉRÈSE, BEAUPORT
TEL: 687-1306

CALCIUM
Élimine les poussières dans vos entrées.

AMMONIA (REFRIGÉRATION)

DES ARTISANS
DROLET RESSORTS D'AUTOMOBILES INC.

VOS SPECIALISTES VENTE-REPARATION ET POSAGE

DROLET RESSORTS D'AUTOMOBILES INC.

1275, DES ARTISANS Tél.: 683-1711

Le canoë-kayak attire plus de 5,000 spectateurs à Beauré

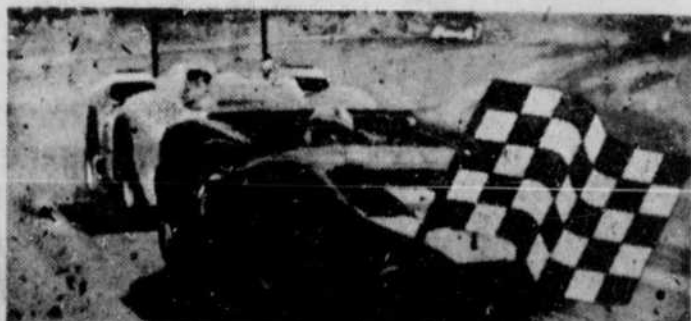
Devant plus de 5,000 spectateurs, les compétiteurs dans le Derby de Canoë-Kayak, organisé par le Club ÉCHOHOMOK de Beauré ont démontré leur savoir-faire dans les eaux vives de la rivière Ste-Anne, à Beauré, en fin de semaine.

Des 68 participants, dont 32 de l'Ontario et des États-Unis, les Ontariens ont raté la majorité des médailles (or, argent et bronze) dans les neuf classes au programme.

Voici d'ailleurs les principaux gagnants:

Kayak "K-1" — Homme — Senior	Heinz Pönn, Ontario Canoe Cruiser
Kayak "K-1" — Homme — Junior	Henri Bureau, Montréal Voyageur
Kayak "K-1" — Dame — Junior	Ann Bayle, Ontario Canoe Cruiser
Canoë "C-1" — Homme — Senior	Antoine Fontaine — Echohamok
Canoë "C-1" — Homme — Junior	Bill Blight, 8th Weston Venturers, Ont.
Canoë "C-1" — Dame — Junior	Ann Bayle, Ont. Canoe Cruiser
Canoë "C-2" — Homme — Senior	Heinz Pönn et Harry Hewick, Ontario Canoe Cruiser
Canoë "C-2" — Homme — Junior	Dieter Pönn et Bill Blight, Ontario Canoe Cruiser
Canoë "C-2" — Mixte (Homme et Dame)	Wim Frenette et Bill Frenette Tupper Lake, N.Y., USA

Cette compétition sous les auspices de l'Association Canadienne des Eaux Vives et commanditée par Molson (Québec) Ltée était dirigée par MM. Marcel Simard de Beauré et Henri Bureau, président de l'Association nationale. A noter que l'an prochain, il est fort probable que les championnats canadiens seront tenus à Beauré et ce, grâce au travail formidable du comité d'organisation.



LA CAN-AM DE MOSPORT COURONNE DE SUCCES

S'il faut en croire la première épreuve Can-Am de Mosport, les fanatiques de la course automobile seront servis à souhait, particulièrement les amateurs des bolides du Groupe 7. Une foule de plus de 45,000 spectateurs a vu Jackie Stewart s'emparer de la corde (pole position) et dépasser Denis Hulme au dixième tour; Stewart avait une avance de 7 secondes quand malheureusement son différentiel s'est brisé.

L'équipe Molschenbacher, commanditée par Paul Newman, s'est avérée plus compétitive que l'an dernier. De plus, la présence de l'ex-Porsche de Siffert pilotée par Milt Minter, la Ferrari Can-Am de Jim Adams et le Champion Japonais des courses de voitures sport 70 dans sa nouvelle Lola T-222, a contribué à rehausser le prestige de cette épreuve.

Pour sa part, la Can-Am Labatt du Circuit sera sûrement une des plus importantes et des plus compétitives jamais vues grâce à la venue de Vic Elford dans sa McLaren All-American et à Jackie Oliver au volant de la Shadow.

Toutes les équipes présentes à Mosport ont pu constater le résultat du travail accompli au cours de l'hiver et il semble qu'elles seront en pleine forme pour l'épreuve du 27 juin.

Attention - Attention

La surcharge est l'une des principales erreurs des conducteurs de petites embarcations et la cause de la plupart des accidents sur l'eau.

La charge et la puissance maximales ne doivent pas dépasser celles qui sont recommandées dans les tableaux de capacité du ministère des Transports qui sont affichés dans tous les endroits voulus.

Une règle très simple à suivre: si le bateau semble surchargé, c'est probablement qu'il l'est. Ne surchargez jamais les petites embarcations. Assurez-vous de répartir convenablement la charge et voyez à ce que les passagers n'échangent pas de place.

Et, si les vagues sont trop fortes, restez sur la terre ferme.

Quelques mots...

de Georgette LACROIX

O les jeux de l'été ! Il paraît qu'à Sanford, en Floride, CHARLES TOLBERT a épousé LORRAINE O'KEEFE sans déranger la partie de golf qu'ils avaient commencée ! Le mariage aurait été célébré près du neuvième trou du terrain de golf MAYFAIR... Qui pourrait dire mieux comme exploit sentimental ou sportif ?

Le cinquième Congrès international des Écrivains s'est ouvert à Helsinki, en Finlande avec la participation de près de 130 auteurs de tous les pays. Le thème du congrès porte cette année sur le rôle de l'écrivain face à l'écroulement des conflits dans le monde. On ne dit pas qui représente le Canada...

Deux adolescents britanniques ont établi un nouveau record mondial pour la marathons du baiser. Peter Kilby, 17 ans, et sa partenaire Lesley Travis, 16 ans, se sont embrassés sans interruption pendant 181 minutes, lors d'un concours tenu dans le cadre d'une fête de charité à Hampshire, en Angleterre. C'est ce que j'appelle un bon moment de détente !

Il vous reste encore quelques jours pour voir à la galerie du restaurant d'EUROPE... l'exposition des oeuvres d'HELENE BECK, peintre du Saguenay, Lac-Saint-Jean, Plein air, nature, couleurs, des saisons, un art et une technique au service d'une vision poétique, des to-

bleaux qui chantent une région qu'elle nous fait aimer ! Taoussac, Mistassini, Terre-Neuve... des scènes champêtres, des paysages humains, des thèmes éternels HELENE BECK, une artiste authentique !

Samedi 3 juillet au CENTRE D'ARTS D'ORFORD, concert par DENISE et JEAN CHRISTOPHE BENOIT accompagnés au piano par COLOMBE PELLETIER. Au programme : mélodie, opérette, poésie et chanson populaire. DENISE BENOIT, comédienne et chanteuse, est venue au Canada avec le troupe Jean-Louis Barrault-Madeleine Renaud, JEAN CHRISTOPHE BENOIT, baryton de l'Opéra et professeur au Conservatoire de Paris, est également professeur au CENTRE D'ARTS D'ORFORD. Le lendemain, 4 juillet, le pianiste RAOUÏ SOÛA, professeur au Conservatoire de Montréal, jouera des oeuvres de Cesar Frank, Serge Prokofiev et Franz Liszt.

Le 2 juillet à la Place des Nations de Terre des Hommes, le groupe "Tajmahal" donnera un récital qui attirera sûrement tous ses admirateurs. Le 9 juillet, un autre groupe de la maison Columbia, "Poco", se produira au même endroit. Le lendemain, ce sera au tour de GILLES VIGNEAULT de chanter le QUEBEC sur les lacs toujours à la Place des Nations.

L'actrice britannique VANESSA REDGRAVE a déclaré à Londres, qu'on lui avait refusé des visas pour les États-Unis, à trois reprises en l'espace de neuf mois, à cause de ses activités politiques. VANESSA REDGRAVE, 34 ans, connue pour son opposition à la guerre au VIETNAM, a confirmé que la demande pour un visa de

touriste, faite en avril, avait été refusée par l'ambassade américaine à Londres.

La jeune chanteuse NADA est toujours très active et de façon particulière durant la belle saison. Malgré ses nombreuses activités, elle a accepté de participer cette année à la fameuse tournée "Musicorama" qui la conduira aux quatre coins de la province pendant 42 jours. Soulignons que le tout nouveau 45-tours de NADA intitulé "Le Sable", s'avère un véritable succès.



Saint-Pierre, Île d'Orléans trois (3) milles à gauche du pont.

MERCREDI 30 JUIN

SEULEMENT à 21h.00

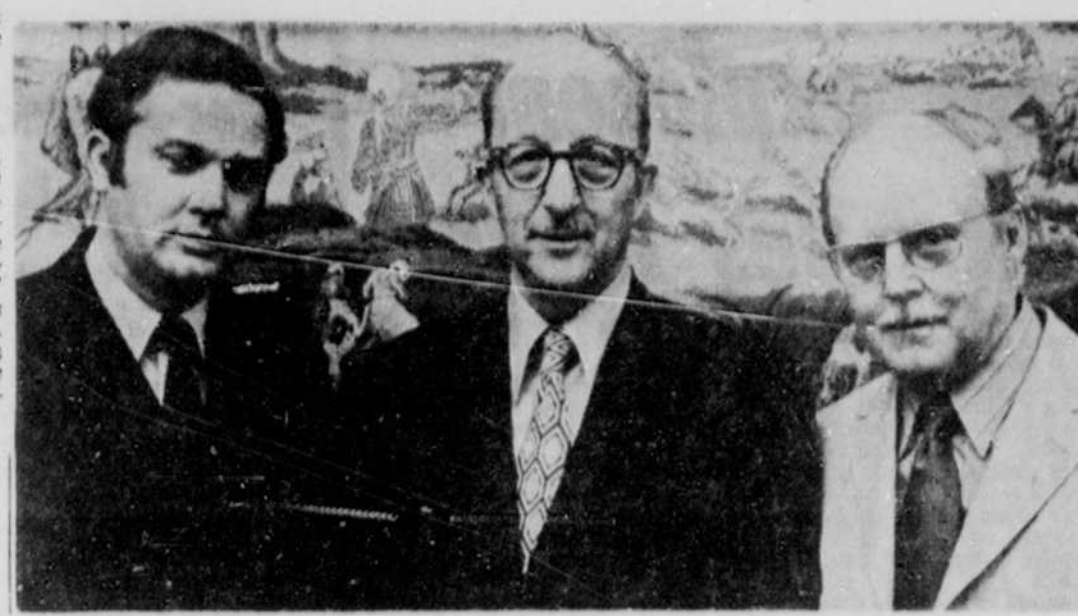
le maître-guitariste

de réputation internationale

ALEXANDRE LAGOYA

Au programme : la première audition de deux oeuvres de J. Pondon et F. Petit ainsi que l'interprétation d'oeuvres de Scarlatti, Bach, Haendel, Sanz, Sor, Torroba, Turina et Castelnuovo-Tedesco. Les mélomanes apprécieront l'art du maître de la guitare dans un théâtre où la qualité de l'acoustique est exceptionnelle.

RESERVATIONS : 828-2745 (après 2h.00 p.m.)



M. PAUL CHAPUT, nouveau président de l'Orchestre symphonique de Québec, entouré de M. Jacques Desmeules, trésorier de l'OSQ et de M. Charles Marlin. Le nouvel exécutif comprend aussi M. Jean Grenier, vice-président et M. Michael Hickson, secrétaire. La prochaine saison de l'OSQ s'ouvrira au Grand Théâtre mardi 5 octobre 1971 par un concert grandiose sous la direction de Otto Werner Mueller et permettra d'entendre Madame Roberta Peters, soprano du Metropolitan Opera.

Monsieur Surprise

C'est un spectacle de choix que proposent Monsieur Surprise (Pierre Thériault) et les comédiens montréalais Bégin, Marc Bellier et Jean Ricard aux tout-petits et aux autres, à compter du 29 juin au Théâtre de la Lagune de Terre des Hommes. A l'affiche jusqu'au 11 juillet !

A tour de rôle, les quatre comédiens interprètent les 20 personnages loufoques de la comédie musicale "LA COURONNE DE BETTERAVIE". La deuxième partie de ce spectacle sera consacrée à la chanson et aux jeux, et des prix seront remis aux gagnants.

CINEMA TEL: 522-7811

DE PARIS

DEUXIEME SEMAINE

LES CHATS BOTTES

APRÈS "DEUX FEMMES EN OR". UNE AUTRE BOUFFÉE D'AIR FRAIS

réalisateur **Claude Fournier**

Donald Pilon
Donald Lautrec
Louise Turcot

SCOPE COULEURS

SAISON CLIMATIQUE

LA TÉLÉVISION A QUÉBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUÉBEC	5 CKMI-TV QUÉBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT. WA'SH.	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUÉBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIÈRES

RAFFRAICHISSEMENT DESALÉTERANTE DELICIEUSE

HORAIRE DES POSTES LOCAUX ET DES POSTES TRANSMIS PAR CABLES

EXPLICATIONS	
La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance des films pour les enfants : (E) enfants ; (A) adolescents. Les chiffres placés immédiatement à côté du titre indiquent la valeur artistique : (1) chef-d'œuvre ; (2) remarquable ; (3) très bon ; (4) bon ; (5) moyen ; (6) médiocre ; (7) minable ; (8) sans coté.	
AUJOURD'HUI - LUNDI	
P.M.	
12.00	3-Where The Heart Is *
12.30	4-Palm Springs *
13.00	5-Beau Geste *
13.30	6-Midnight Cowboy *
14.00	7-La jungle à la piste *
14.30	8-La 13 vous informe *
15.00	9-Les petites annonces *
15.30	10-Afternoon News *
16.00	11-CBS News *
16.30	12-Search for Tomorrow *
17.00	13-Deuxième édition *
17.30	14-A World Apart *
18.00	15-Le grand nord *
18.30	16-Hercules *
19.00	17-Rue Principale *
19.30	18-C'est mon opinion *
20.00	19-De tout de tous *
20.30	20-Midi-sport *
21.00	21-One O'Clock Weather *
21.30	22-Route 66 *
22.00	23-All My Children *
22.30	24-Ciné-Lundi : L'esclave blanche *
23.00	25-Ciné : Le naïf aux quarante enfants (4) Fr. 1957. Comédie de P. Agostini avec Michel Serrault et Jean Poiret. Ses méthodes nouvelles valent à un jeune professeur l'estime de ses élèves et l'opposition de ses supérieurs et des parents.
23.30	26-Magic Tom *
24.00	27-Les plus beaux films : La jungle des hommes *
24.30	28-Across The Fence *
25.00	29-Lucille Rivers Show *
25.30	30-Dessins animés *
26.00	31-As The World Turns *
26.30	32-Ciné-Aventure : Le tigre de Malaisie (6-A) 11. 1964. Film d'aventures de R. Murphy et G. P. Callaghran avec Lex Barker et Fiorella Mari. Un homme tente de libérer une jeune fille prisonnière d'une secte fanatique.
27.00	33-Let's Make A Deal *
27.30	34-Man Trap *
28.00	35-Love Is Many Splendored Things *
28.30	36-Pour vous, Mesdames *
29.00	37-Newswatch *
29.30	38-Edith Sevier *
30.00	39-Guiding Light *
30.30	40-Operation etc. *
31.00	41-Dating Game *
31.30	42-A vous de jouer *
32.00	43-Pensez vite *
32.30	44-Famous Jury Trials *
33.00	45-De tout de tous *
33.30	46-Test Pattern & Music *
34.00	47-Préface d'été *
34.30	48-Pour vous, Mesdames *
35.00	49-Secret Storm *
35.30	50-Pour vous, Mesdames *
36.00	51-Test Thirly *
36.30	52-Femmes d'aujourd'hui *
37.00	53-General Hospital *
37.30	54-Pour vous, Mesdames *
38.00	55-Femmes d'aujourd'hui *
38.30	56-Another World *
39.00	57-Femmes d'aujourd'hui *
39.30	58-Edge Of Night *
40.00	59-Kids Of Night *
40.30	60-One Life To Live *
41.00	61-Trouble With Tracy *
41.30	62-Gomer Pyle *
42.00	63-Marionettes *
42.30	64-Gallop Gourmet *
43.00	65-Ulysse et Ocar *
43.30	66-Pasevord *
44.00	67-Robin des bois *
44.30	68-Ulysse et Ocar *
45.00	69-Bewitched *
45.30	70-Ulysse et Ocar *
46.00	71-David Frost *
46.30	72-Drop-In *
47.00	73-Woody le pic *
47.30	74-The Early Show *
48.00	75-L'enfant du cirque *
48.30	76-Woody le Pic *
49.00	77-Lasie *
49.30	78-Woody le Pic *
50.00	79-Papa a raison *
50.30	80-Pertuis l'espace *
51.00	81-Truth Or Consequences *
51.30	82-La famille Stone *
52.00	83-Woody Woodpecker Show *
52.30	84-3-2-1 Report *
53.00	85-Peter Gunn *
53.30	86-Beat The Clock *
54.00	87-World Of Sports *
54.30	88-Mon martien favori *
55.00	89-Today's Music *
55.30	90-Troisième édition *
56.00	91-ABC Evening News *
56.30	92-Madame est servie *
57.00	93-Uh taxi dans les nuages *
57.30	94-Pulse *
58.00	95-Weatherwise *
58.30	96-C'est mon opinion *
59.00	97-Newswatch *
59.30	98-Panorama de * *
60.00	99-La Piste Berton Show *
60.30	100-Bonus copains *
61.00	101-Beat The Clock *
61.30	102-Téléjournal *
62.00	103-Le 13 vous informe *
62.30	104-Truth Or Consequences *
63.00	105-Madame est servie *
63.30	106-Nouvelles du sport *
64.00	107-CBS News *
64.30	108-Madame est servie *
65.00	109-Dateline *
65.30	110-To Tell The Truth *
66.00	111-Madame est servie *
66.30	112-Formal 30 *
67.00	113-U.F.O. *
67.30	114-John Berger *
68.00	115-Gunslinger *
68.30	116-Canadian Open Preview *
69.00	117-Sol et Gobelet *
69.30	118-Sol et Gobelet *
70.00	119-Sol et Gobelet *
70.30	120-Le Berger *
71.00	121-Le Berger *
71.30	122-Le Berger *
72.00	123-La Patridge Family *
72.30	124-Ma sorcière bien-aimée *
73.00	125-Newswatch *
73.30	126-Room 222 *
74.00	127-Ma sorcière bien-aimée *
74.30	128-Ma sorcière bien-aimée *
75.00	129-Hercules *
75.30	130-La Saint *
76.00	131-This Is The Law *
76.30	132-Les trois as *
77.00	133-It Was A Very Good Year *
77.30	134-Les trois as *
78.00	135-Les trois as *
78.30	136-Mayberry R.F.L. *
79.00	137-The Bold Ones *
79.30	138-Prise 1 *
80.00	139-Monday Night Movie *
80.30	140-Claude Blanchard *
81.00	141-Prise 1 *
81.30	142-Prise 1 *
82.00	143-Prise 1 *
82.30	144-Doris Day *
83.00	145-Claude Blanchard *
83.30	146-Le bivaque *
84.00	147-Arsène Lupin *
84.30	148-Arsène Lupin *
85.00	149-Arsène Lupin *
85.30	150-Suspense Playhouse *
86.00	151-Nature & Things *
86.30	152-Découvertes 71 *
87.00	153-Ironside *
87.30	154-C'est l'Exquise : Le rideau rouge (6) Fr. 1932. Drame de A. Barase avec Michel Simon et Pierre Brasseur. Deux comédiens assassinent leur metteur en scène et font peser les soupçons sur un tiers.
88.00	155-CBC-TV News *
88.30	156-Télé-archives *
89.00	157-11 O'Clock Report *
89.30	158-La couleur du temps *
90.00	159-Télé-archives *
90.30	160-The National News *
91.00	161-Télé-archives *
91.30	162-En pantoufles : Chasse à l'homme dans l'Arctique *
92.00	163-Viewpoint *
92.30	164-After II : Hand On Hant *
93.00	165-Merv Griffin Show *
93.30	166-Dick Cavett Show *
94.00	167-Monday Night Feature Movie *
94.30	168-Cinéma : Le feu aux poudres (3) Fr. 1957. Drame policier de H. Decon avec Raymond Pellegrin et Françoise Fabiat. Un policier réussit à s'infiltrer dans une bande de truquants.
95.00	169-Cinéma : * *
95.30	170-Cinéma : * *
96.00	171-Test Pattern *
96.30	172-Sign On *
97.00	173-CBS Morning News *
97.30	174-Morning Report *
98.00	175-Morning Report *
98.30	176-CBS Morning News *
99.00	177-Captain Kangaroo *
99.30	178-Farm & Home *
100.00	179-Johnny Quest *
100.30	180-Mike Douglas *
101.00	181-ABC Evening News *
101.30	182-Battle Bay *
102.00	183-Ciné-Matin : Colt 45 *
102.30	184-Mire et musique *
103.00	185-Morning Movie *
103.30	186-Musique Marc Legrand *
104.00	187-Dessins animés *
104.30	188-Lucy Show *
105.00	189-Test Pattern & Music *
105.30	190-Test Pattern & Music *
106.00	191-Mire et musique *
106.30	192-Mire et musique *
107.00	193-Mire et musique *
107.30	194-Mire et musique *
108.00	195-Mire et musique *
108.30	196-Mire et musique *
109.00	197-Mire et musique *
109.30	198-Mire et musique *
110.00	199-Mire et musique *
110.30	200-Mire et musique *
111.00	201-Mire et musique *
111.30	202-Mire et musique *
112.00	203-Mire et musique *
112.30	204-Mire et musique *
113.00	205-Mire et musique *
113.30	206-Mire et musique *
114.00	207-Mire et musique *
114.30	208-Mire et musique *
115.00	209-Mire et musique *
115.30	210-Mire et musique *
116.00	211-Mire et musique *
116.30	212-Mire et musique *
117.00	213-Mire et musique *
117.30	214-Mire et musique *
118.00	215-Mire et musique *
118.30	216-Mire et musique *
119.00	217-Mire et musique *
119.30	218-Mire et musique *
120.00	219-Mire et musique *
120.30	220-Mire et musique *
121.00	221-Mire et musique *
121.30	222-Mire et musique *
122.00	223-Mire et musique *
122.30	224-Mire et musique *
123.00	225-Mire et musique *
123.30	226-Mire et musique *
124.00	227-Mire et musique *
124.30	228-Mire et musique *
125.00	229-Mire et musique *
125.30	230-Mire et musique *
126.00	231-Mire et musique *
126.30	232-Mire et musique *
127.00	233-Mire et musique *
127.30	234-Mire et musique *
128.00	235-Mire et musique *
128.30	236-Mire et musique *
129.00	237-Mire et musique *
129.30	238-Mire et musique *
130.00	239-Mire et musique *
130.30	240-Mire et musique *
131.00	241-Mire et musique *
131.30	242-Mire et musique *
132.00	243-Mire et musique *
132.30	244-Mire et musique *
133.00	245-Mire et musique *
133.30	246-Mire et musique *
134.00	247-Mire et musique *
134.30	248-Mire et musique *
135.00	249-Mire et musique *
135.30	250-Mire et musique *
136.00	251-Mire et musique *
136.30	252-Mire et musique *
137.00	253-Mire et musique *
137.30	254-Mire et musique *
138.00	255-Mire et musique *
138.30	256-Mire et musique *
139.00	257-Mire et musique *
139.30	258-Mire et musique *
140.00	259-Mire et musique *
140.30	260-Mire et musique *
141.00	261-Mire et musique *
141.30	262-Mire et musique *
142.00	263-Mire et musique *
142.30	264-Mire et musique *
143.00	265-Mire et musique *
143.30	266-Mire et musique *
144.00	267-Mire et musique *
144.30	268-Mire et musique *
145.00	269-Mire et musique *
145.30	270-Mire et musique *
146.00	271-Mire et musique *
146.30	272-Mire et musique *
147.00	273-Mire et musique *
147.30	274-Mire et musique *
148.00	275-Mire et musique *
148.30	276-Mire et musique *
149.00	277-Mire et musique *
149.30	278-Mire et musique *
150.00	279-Mire et musique *
150.30	280-Mire et musique *
151.00	281-Mire et musique *
151.30	282-Mire et musique *
152.00	283-Mire et musique *
152.30	284-Mire et musique *
153.00	285-Mire et musique *
153.30	286-Mire et musique *
154.00	287-Mire et musique *
154.30	288-Mire et musique *
155.00	289-Mire et musique *
155.30	290-Mire et musique *
156.00	291-Mire et musique *
156.30	292-Mire et musique *
157.00	293-Mire et musique *
157.30	294-Mire et musique *
158.00	295-Mire et musique *
158.30	296-Mire et musique *
159.00	297-Mire et musique *
159.30	298-Mire et musique *
160.00	299-Mire et musique *
160.30	300-Mire et musique *

CINE RÉSUMÉ

Les analyses de films apparaissant ci-dessous sont classées suivant leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des Communications sociales. Les chiffres doivent s'interpréter comme suit : (1) chef-d'œuvre ; (2) remarquable ; (3) très bon ; (4) bon ; (5) moyen ; (6) médiocre ; (7) minable.

A la fin du texte est indiqué, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (e) enfants ; (a) adolescents.

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION

un guide complet à conserver toute la semaine.

N.B. : CES FILMS SONT CLASSES SELON LEUR VALEUR ARTISTIQUE	
48 heures d'amour	Drame, avec Bulle Ogier et Francis Lemonnier. Deux jeunes fiancés suédois, Ingmar et Monika, se rendent ensemble en France. Le but de leur voyage est de permettre à Monika de revoir son ancien amant, Jean-Pierre, et de mettre ainsi à l'épreuve son amour pour Ingmar. Pauline la femme de Jean-Pierre, le quitte et va se donner à un bon Juan vieillissant. (5) Présenté à 1.20, 6.45.
Les jeunes tigres	Drame, avec Helmut Berger, Martine Maille et Luca Della Porta. Des jeunes gens de la riche bourgeoisie marseillaise cherchent à tromper leur ennui. Une jeune fille metrist après avoir joué à la roulette russe. Quatre garçons une fille réalise un vol d'envergure. Climat d'amoralité et de désabusement. (6) Présenté sur semaine à 7.30. Samedi à 7.45. Dimanche à 12.

Fidèle à son objectif, le SPM étend son action à toutes les formes de vie à deux

Le SPM devra-t-il se déconfessionnaliser?

Par Thérèse Dallaire

(T.D.) — Pour rejoindre tous les fiancés, ceux qui se dirigent vers le mariage religieux et aussi tous ceux qui veulent une des nouvelles formes de vie à deux : mariage civil, mariage à l'essai, etc., le Service de préparation au mariage devra-t-il changer son nom en Service de préparation à la vie à deux? ... Devra-t-il se déconfessionnaliser? ... Les deux questions se sont posées au congrès de la Fédération nationale des Services de préparation au mariage.

DES DISSIDENTS

Si une bonne partie des délégués semblaient se rallier à l'option d'élargir le "dénominateur commun" c'est-à-dire les cadres afin de reconnaître les valeurs que vivent les couples en dehors du mariage religieux, un certain nombre par leurs interventions ont fait clairement entendre leur dissidence. "En essayant de tout faire, on finira par ne rien faire", est une phrase qui a été dite après qu'on ait constaté que 30% et parfois 40% de ceux qui contractent un mariage religieux ne sont pas rejoints par le service. Et c'est d'abord à eux qu'il faut s'adresser. Un participant a pour sa part affirmé qu'il était respectueux des autres, mais aussi de lui-même et qu'il n'était pas d'accord pour mettre tous les mariages au même niveau : chrétien, civil, essai. Je ne veux pas perdre mon identité a-t-il affirmé.

Par ailleurs l'unanimité semble s'être faite sur la nécessité d'améliorer les rencontres préparées par le SPM, sur le choix des lieux, et la formation des animateurs. "Il faut sortir le SPM du sous-sol de l'église", "Il y a encore trop de conférences données par les curés", "Les instruments sont bons, mais les informations mal données", "Il faut faire un 'boom' en information afin de détruire les préjugés". Autant de moyens suggérés qui, semble-t-il, permettra au SPM d'atteindre son objectif... sans vendre le mariage à ceux qui n'en veulent pas, mais désirent quand même vivre à deux.

A LA RECHERCHE DE VALEURS POSITIVES

Ce qui rend le mariage permanent, ce n'est pas la loi, mais l'amour des conjoints. Cette phrase peut résumer assez bien les idées qui avaient été émises en

ateliers et reprises en plénière en fin d'avant-midi. Quelle que soit la forme de vie à deux : mariage religieux, mariage civil, union libre etc., le couple est à la recherche de valeurs positives, à la recherche du bonheur et de leur épanouissement en tant que couple par et dans l'amour. Selon quelques sondages faits, semble-t-il, dans l'environnement des délégués, si le couple, uni par le mariage chrétien, recherche la sécurité à partir de sa foi, de convictions profondes et une longue réflexion; le couple qui s'unit par le mariage civil, croit en la sécurité à partir d'un contrat. Mais le couple en "union libre" n'en est pas moins en état de recherche. Puisque pour vivre son engagement jusqu'au bout, ce couple refuse de s'appuyer sur des "cadres" et compte uniquement sur son dynamisme intérieur pour assurer la continuité de son amour. Ces jeunes trouvent dangereux de mettre trop l'accent sur le cadre et pas assez sur l'amour.

"Il est bon, a dit à un certain moment le président de l'assemblée de vouloir appeler mariage ce qui hier encore portait un nom pérorant. Sans en être toujours conscient, on remet ainsi le mariage en question, au nom de ce qu'il y a de plus profond dans le mariage : l'amour vrai".

PARTICIPATION DE L'ÉTAT

Les participants au 23e congrès de la Fédération nationale des SPM croient nécessaire que l'Etat prenne ses responsabilités, en mettant certaines restrictions au mariage civil. Mais aussi en payant les cours de formation aux animateurs de groupe. "Si on assure la formation des animateurs, on leur permet de poursuivre leur tâche sans se sentir écrasés par les responsabilités et on réalise une meilleure préparation des fiancés", a-t-on affirmé.

Pour rester fidèle à son objectif, le Service de préparation au mariage doit respecter la réalité, soit les nouvelles formes de vie à deux : mariage à l'essai, union libre, mariage civil etc. ... Fondé, il y a plus de vingt-cinq ans, dans le but précis de préparer les fiancés à vivre à deux leur mariage chrétien, le SPM, a dû suivre progressivement l'évolution du milieu pour adapter ses programmes à la réalité. Il ne s'agit pas d'une séparation avec l'Eglise, précisait le président de la Fédération nationale de Service de préparation au mariage, dans une conférence de presse. Mais d'une adaptation tant au niveau de la pensée que de la méthodologie du service que notre organisme offre à la jeunesse actuelle.

La Fédération nationale des SPM tenait en fin de semaine son 23e congrès annuel au campus universitaire. Cette Fédération, incorporée depuis trois ans, selon la loi des compagnies, groupe présentement 28 organismes régionaux dans quatre provinces: Québec, Nouveau-Brunswick, Ontario et Manitoba; réunissant 250 membres actifs bénévoles au niveau des cadres supérieurs et quelques 6.000 bénévoles dans les différents secteurs. Le groupement, qui a atteint plus de 30.000 fiancés, est en expansion dans deux autres provinces canadiennes: Nouvelle-Ecosse et Alberta.

Sous le thème général "Vie à deux et SPM", ce congrès se présentait comme un moment de recherche sur les nouvelles orientations face aux composantes futures et aux objectifs de la Fédération. Replacer en quelque sorte le SPM à la pointe de l'évolution. "On sort d'un esprit de clocher" disait M. Robert Lecavallier, président national aux journalistes, qui ajoutait que par sa philosophie, ses réalisations, le SPM s'intégrait aux programmes sociaux gouvernementaux tant au niveau provincial que fédéral. D'ailleurs dans une lettre adressée à M. Benoît Girard, secrétaire exécutif de la Fédération, M. Claude Castonguay, ministre des Affaires sociales, souligne qu'il attache une très grande importance aux organismes qui s'occupent des services de préparation au mariage.



● La vie à deux, un défi...

Refus d'appuyer une motion sur l'avortement



● ENFIN, il peut prouver à sa femme que son histoire de pêche est vraie... 230 livres, 118 pouces de long... quelle prise. Mais le poisson n'est pas de ceux qui se vautrent dans les lacs du Québec. Il a été capturé aux Bahamas.

TORONTO (PC) — Huit femmes représentant quatre associations ont retiré l'appui de leurs groupes, lors d'une assemblée tenue à Toronto au sujet des recommandations du rapport sur la condition de la femme, après une motion concernant la loi de l'avortement.

Mme J.J. Matthews, de la Catholic Women's League, qui compte 120.000 membres, a été la première à quitter la réunion du comité ad hoc sur le statut de la femme.

Mme Matthews avait été déléguée par cette association, pour poser ce geste si l'assemblée votait en faveur d'un changement de la loi canadienne sur l'avortement.

Elle a été suivie par le Dr Heather Morris, gynécologue de Toronto, et membre de "Alliance for Life", ainsi que deux autres déléguées, représentant respectivement le Comité torontois du Droit à la vie, et la Ligue des Ukrainiennes catholiques.

Le comité ad hoc, représentant 45 associations féminines, tenait une séance d'étude sur l'application des recommandations de la Commission royale d'enquête sur la condition de la femme.

L'assemblée, où se trouvaient une cinquantaine de femmes, se déroulait dans le calme jusqu'au moment où la présidente du comité, Mme Laura Sabia présenta

le huitième sujet à l'ordre du jour, voulant que l'avortement ne figure plus au Code criminel du Canada.

Le prix du homard est à la hausse

BOSTON (P.A.) — Les prix des homards sont en hausse pour une raison bien particulière, c'est que les homards se dévorent les uns les autres, tout comme les humains.

"Les homards sont des cannibales," dit Robert L. Dow, directeur des recherches au Service de la mer au Maine à Augusta. "Ces crustacés se dévorent les uns les autres dans un certain instinct de contraception pour le contrôle de la population pour le contrôle de la population peut-être valable pour le genre humain mais non pas pour les amateurs de homards."

Les homards sont devenus coûteux grâce aux facteurs biologiques et économiques, ce qui peut être traduit par les mots "demande accrue et approvisionnement moindres".

Les facteurs biologiques, comme le cannibalisme contribuent à freiner les approvisionnements. L'aérobiose réactive est responsable de la demande accrue qui ne cesse de s'accroître.

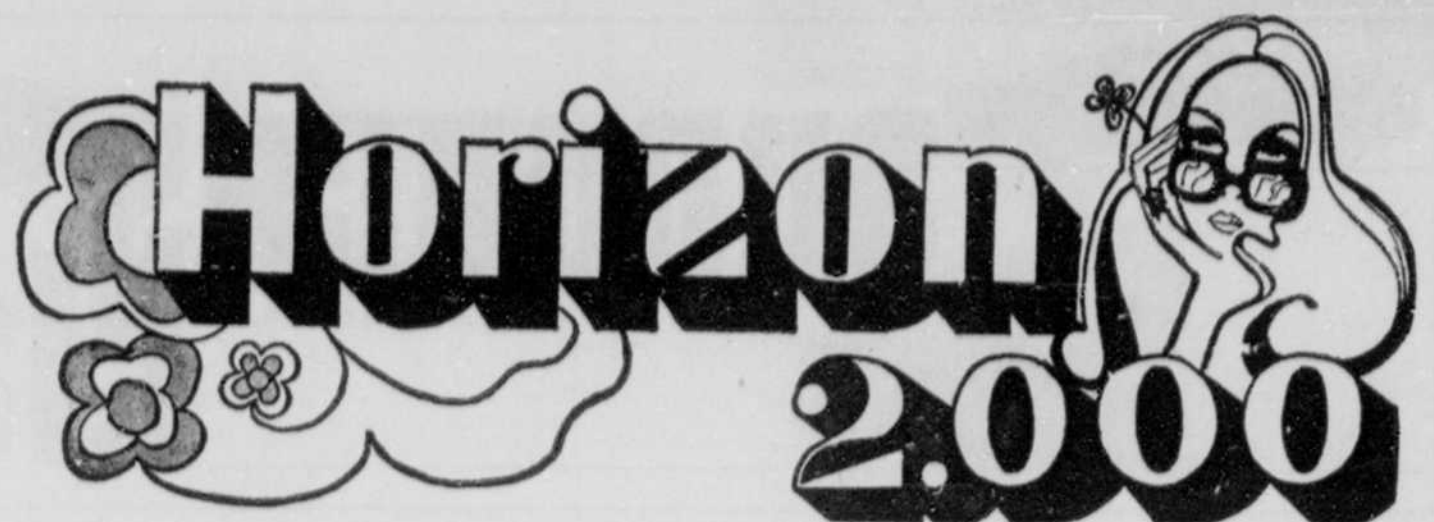
"Si le homard n'est pas transporté rapidement du chalutier à la table, il se gâte," a précisé le Dr Thomas Meade, professeur de technologie marine et de la Pêche à l'université du Rhode Island.

"Avant l'avènement de l'avion, il était presque impossible d'obtenir un homard vivant dans des endroits comme Duluth au Minnesota," a-t-il dit. "Maintenant nous pouvons le faire, et naturellement la demande s'accroît presque partout", a-t-il ajouté.

A Boston, dans les restaurants, il en coûte \$9.50 pour un homard. A Chicago, un dîner au homard coûte le même prix, tandis qu'à New York le prix est de \$7.

L'avion a également déclenché une forte demande en Europe, où les approvisionnements locaux sont insuffisants étant donné la pollution dans la mer du Nord.

"Il serait extrêmement difficile d'élever des homards commercialement en captivité parce qu'ils sont cannibales. Ainsi ils doivent être isolés ce qui créerait un sérieux problème d'espace, a précisé le Dr Meade.



Le budget familial

Par Gaétane GAGNON,
conseillère économie familiale
agricole, région de Québec

Il existe de nombreuses méthodes pour faire un budget, chacune a ses avantages et ses inconvénients. Toutes, cependant, constituent une base solide à la sécurité de la famille en offrant des points de repère qui sont une garantie contre l'imprévoyance.

La première méthode, très simple, consiste à se servir d'un cahier de comptabilité familiale dans lequel on inscrit chaque jour les dépenses pour chacun des postes indiqués. Ainsi, après avoir fidèlement enregistré toutes les dépenses de la famille durant trois mois dans le livret de comptabilité, on est en mesure de réviser les opérations financières et de les comparer avec les prévisions budgétaires déjà établies. Ainsi, on possède une connaissance plus réaliste et plus pré-

cise des besoins, de leur ordre d'importance et des déboursés que chacun représente et l'on peut corriger le prochain budget en conséquence.

La deuxième méthode consiste à déposer dans une boîte les factures acquittées ou des fac-similés. Une fois par semaine, toutes les dépenses seront inscrites dans le carnet de comptabilité. Cette façon d'agir, diminue le nombre d'entrées dans le carnet, puisqu'elles sont faites globalement dans chaque item, une fois la semaine.

La troisième méthode est de se servir d'une feuille de calcul tous les trois mois. Au préalable, il faut établir les prévisions budgétaires pour cette période. Ensuite, s'assurer que le total des dépenses prévues, augmenté d'une marge pour l'épargne et les imprévus, ne dépasse pas le total des revenus assurés. Le total de chaque item des déboursés prévus sera divisé par le nombre

de payes qui arriveront au cours de la période couverte par les prévisions. On obtiendra ainsi le montant à retirer de chaque paye pour chaque item et la somme à placer dans des enveloppes bien étiquetées correspondant à chaque poste de budget.

Lorsque le budget familial est complété, il est bénéfique de le comparer avec d'autres budgets types préparés par divers organismes ou avec ceux de nos voisins, de nos parents. Dans les comparaisons, il faut s'assurer que des facteurs tels que : le revenu familial, le nombre de membres de la famille, les âges, les dettes, soient identiques.

Les budgets types que l'on présente un peu partout ne s'appliquent pas à toutes les familles, mais ils peuvent être utilisés comme guides.

Ils peuvent éviter de trop dépenser dans certains items secondaires, et d'en marquer dans d'autres catalogués comme prioritaires.

L'ACC, la voie organisée du consommateur canadien

HALIFAX (PC) — Une organisation de consommateurs toujours satisfaite et ne présentant aucun défi est une relique désuète et à rejeter avec l'activité commerciale de notre temps, a affirmé mardi Mme F.E. Jones, présidente de l'Association des consommateurs du Canada.

Mme Jones, de Dundas, en Ontario, a déclaré à l'occasion du congrès annuel de l'association que son groupement devait s'adapter à des transformations continues, vu surtout que le nombre de ses membres ne cesse d'augmenter et que son action s'intensifie.

Le nombre des membres est passé à 70.000, soit à trois fois plus que l'an dernier. Ce fait refléterait l'intérêt croissant que l'on porte aux affaires des consommateurs. Une augmentation aussi rapide pose nécessairement à l'organisation et à son personnel des exigences nouvelles d'un caractère temporaire.

Mme Jones a qualifié l'association de consommateurs de mouvement national volontaire, "la voix organisée du consommateur au Canada".

Mme W.A. Brechin, de Toronto, présidente du comité de recherche sur la consommation au sein de l'association, a demandé aux délégués de continuer à demander à l'échelon provincial que les vendeurs d'appareils auditifs aient des permis spéciaux et aient acquis un entraînement dans ce domaine.

Elle a également maintenu que les consommateurs devraient avoir le droit de réviser et de corriger les informations rassemblées à leur sujet par les agences de renseignements sur le crédit. De même, chaque consommateur devrait être prévenu s'il ne peut plus obtenir de crédit à la suite de certaines informations.

confectionnez-les vous-même!

Amincissante

9149
SIZES
14 1/2 - 24 1/2

Marian Martin

Cet assortiment de lignes fait de celle-ci un modèle exclusif.

Demandez le patron 9149, tailles 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2, 24 1/2.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu.

Adressez votre commande à :

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION,
C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

PRIX : 75¢ par patron

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Poncho 8-42

7270

Alice Brooks

Confectionnez ce joli poncho, accompagnée très bien une jupe et un pantalon. Crochet facile.

Demandez le patron 7270, M (8-14) — L (16-42).

Cl-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no : _____ Tailles : _____

Patron no : _____ Tailles : _____

Adresse : _____

Nom : _____

Daniel Ellsberg doit se rendre aujourd'hui

La Cour suprême rendra son jugement sur la publication des documents secrets

WASHINGTON (D'après Reuter et AFP) — La Cour suprême des États-Unis doit décider aujourd'hui si les docu-

ments du Pentagone sur la guerre du Vietnam peuvent être publiés. Aujourd'hui aussi, l'homme soupçonné d'avoir passé les documents aux journaux doit se rendre au FBI.

La Cour suprême des États-Unis s'est réunie, exceptionnellement, samedi matin pour l'audience historique. Toutes les 300 places disponibles étaient prises en majorité par des juristes et des journalistes directement intéressés, le reste par le public, particulièrement passionné par l'affaire du siècle — ou plutôt de «deux siècles» car elle n'a pas de précédent dans l'histoire des États-Unis: la notion de censure préalable sera-t-elle introduite par la juridiction suprême dans les moeurs et la jurisprudence américaine?

Pendant que la Cour suprême décidait de délibérer, l'affaire a avancé d'un pas sur un autre plan. Un mandat d'arrêt a été lancé contre M. Daniel Ellsberg, 40 ans, qui avait participé à l'étude en 47 volumes sur l'escalade et l'engagement américains au Vietnam confectionnée sur instructions de M. Robert McNamara à l'époque où il était secrétaire à la Défense. M. Ellsberg, devenu passionnément «colombe» après avoir été «épervier», est sérieusement soupçonné d'avoir livré le dossier au New York Times. Le mandat d'arrêt a pu être lancé à la suite de l'interrogatoire de l'ex-femme de M. Ellsberg qui a déclaré qu'elle l'avait vu photocopier des documents.

ACCUSE

Le professeur Ellsberg qui est accusé de «possession non autorisée de documents gouvernementaux ultra-secrets et refus de les rendre», se remettra aux mains de la justice lundi à 10 heures, à Boston, a déclaré samedi son avocat, M. Charles Nesson, au cours d'une conférence de presse.

M. Nesson, qui était accompagné de M. Leonard Boudin, autre avocat du professeur Ellsberg, a refusé de dire à la presse où se trouvait son client en ce moment.

Le mandat d'arrêt du département de la Justice a été lancé à Los Angeles, en Californie, où une chambre de mise en accusation enquêtait actuellement sur la manière dont les documents du Pentagone sur l'engagement américain au Vietnam sont tombés aux mains de la presse américaine.

Durant ce temps, à St-Louis, Missouri, un juge d'une cour de district fédéral décrétait une injonction contre le St-Louis Post Dispatch, empêchant ce grand quotidien régional de poursuivre la publication de documents considérés comme ultra-secrets et provenant, comme les documents précédemment publiés par le New York Times et le Washington Post, du rapport du Pentagone sur l'engagement américain au Vietnam.

M. David Lipman, rédacteur en chef adjoint du Post-Dispatch a déclaré que le journal obéirait à l'ordonnance en attendant la décision de la Cour suprême.

NOTION

Il est difficile pour le moment de préjuger de la décision que prendront les 9 juges de la Cour Suprême dans le conflit «historique» qui oppose deux journaux parmi les plus influents des États-Unis — le New York Times et le Washington Post — au gouvernement sur un point capital: la notion de censure préalable.

L'audience qui a duré un peu plus de deux heures était publique de bout en bout, la cour ayant d'emblée rejeté par 6 voix contre trois une requête du gouvernement en faveur du huis clos pour permettre à son représentant, l'avocat général Erwin Griswold, de développer ses arguments visant à prouver que la publication des dossiers du Pentagone mettait en danger la sécurité du pays.

Pour M. Alexander Bickel, avocat du New York Times, la tentative du gouvernement fédéral d'empêcher la suite de la publication du document du Pentagone menace les garanties constitutionnelles de la liberté de parole. Rien, a-t-il dit, que ce soit dans la jurisprudence ou dans la constitution, ne donne au gouvernement fédéral le droit d'empêcher à l'avance un journal de publier certaine copie.

Dans son argumentation, l'avocat général Griswold a soutenu que la publication des documents confidentiels aurait

«une répercussion directe sur la sécurité des États-Unis» et notamment sur «la conduite des négociations délicates» en cours ou à venir sur le Moyen-Orient et les réductions d'armement.

LA VEILLE

La veille de la réunion de la Cour suprême, le gouvernement avait fourni une nomenclature — qui à elle seule couvrait 22 pages, plus quelques additifs — de ceux des documents contenus dans le dossier du Pentagone qu'il considérait comme hautement confidentiels et impropres à la publication.

Pour le reste du dossier, le Times et le Post recevaient autorisation de le faire paraître. Les deux journaux ont refusé de reprendre la publication dans ces conditions affirmant que ce serait la précéder l'exemple unique, l'introduction d'une censure préalable par le gouvernement qui lui confirmerait le droit de déterminer ce qui est publiable et ce qui ne l'est pas. C'est là en effet le cœur du problème.

Les juristes qui depuis deux semaines draguent les archives n'ont trouvé aucun précédent à une telle notion depuis la déclaration de l'indépendance des États-Unis.

La seule trace d'un précédent approximatif a été trouvée dans une affaire de diffamation dont la Cour suprême avait à s'occuper en 1931. Dans ses attendus, à l'époque, la Cour suprême avait inséré une phrase incidente disant que «dans certaines circonstances d'extrême urgence les cours de justice pourraient interdire la publication dans les journaux d'une date d'appareillage de troupes ou de plans de bataille, malgré les dispositions du premier amendement de la constitution». Or, l'argumentation du Times et du Post souligne entre autres qu'ils n'ont publié rien de semblable.

MOTS CROISÉS

Problème No 951

HORIZONTAL

- 1—Consigner certains faits par écrit.
- 2—Tellement — Parcours des yeux — Dans.
- 3—Horloge d'appartement — Article.
- 4—Terminaison de verbe — Cité légendaire bretonne.
- 5—Pour les maîtres et les élites.
- 6—Maigre, décharné — Très juteuse.
- 7—Qualification donnée dans les écoles des anciens philosophes, à leur doctrine secrète.
- 8—Fille de Jupiter — Occis.
- 9—Fut maudit par Noé — Pont de Paris.
- 10—Qui nettoie avec un liquide — Préfixe — A condition.
- 11—Epoque — Prénom masculin.
- 12—Clairsemé — Joua le rôle de lectrice — Obtint.
- 13—Soulesse.

VERTICAL

- 1—Sorte, qualité — Celui qui travaille dans l'étude d'un homme de loi.
- 2—Refuter — Grand désert.
- 3—Reconnu vrai.
- 4—Article de la Manche — Article renversé.
- 5—Détériorée — Poète épique allemand.

6—Rivière d'Alsace — Qui font beaucoup de bruit.

7—Peur subite — Atome électrisé — Réunion de sons.

8—Pièce de certaines monnaies qui maintient le balancier — Ville d'Italie.

9—Décision d'une question.

10—Indique le lieu — Mesure itinéraire — Dieu, en latin.

11—Unité monétaire bulgare — Ville d'Autriche — Vieille note.

12—Drap plié, placé sous le corps d'un malade — Conforme à la loi divine.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures.

Départ de la salle du couvent, sous la direction de la maison Normand Inc., à 2 heures 45, pour l'église de Notre-Dame du Rosaire et de là au cimetière paroissial.

28-6 (1 fs)

BRESSE — A. Charlesbourg-Ouest le 25 juin 1971, à l'âge de 77 ans, est décédé M. J.-Olivier Bresse, époux de dame Anita Champoux, père de Henri (Marcelle Thibault), Rita (Mme Clermont Boivin), Jacques (Denise Thibault), Jeanne, Monique (Mme Roger Boulet), Paul (Evelyn Languet), Claude (Huguette Auger), Marie (Mme André-Routhier), beau-frère du Docteur A.-N. Turcotte. Il demeurait au 103, boul. St-Joseph, Charlesbourg-Ouest.

Les funérailles auront lieu lundi, le 28, à 3 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 115, 80e Rue-Est, Charlesbourg, à 2 heures 50, pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg.

Le salon sera fermé de 5 heures à 7 heures.

28-6 (2 fs)

GRENOU — A Grand-Mère, le 25 juin 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Antoine Grenou, époux en 1ères noces de feu dame Marie Perron et en 2es noces de dame Marie-Louise Grondine. Il demeurait à St-Ubalde, Co. Portneuf.

Les funérailles auront lieu mardi, le 29 juin, à 10 heures.

Départ du centre funéraire Raymond Patis de St-Ubalde, à 9 heures 30, pour l'église de St-Alban, Co. Portneuf et de là au cimetière paroissial.

28-6 (1 fs)

MONTREAL PC — Voici les prévisions de la météo pour lundi, le 27 juin 1971.

Région de Saint-Maurice: parcellaire nuageux. Minimum 45 à 50. Maximum près de 75.

Aperçu pour mardi: quelques averses et orages, et plus chaud.

Régions de Montréal, Ottawa, ville de Québec, Cantons de l'Est et Laurentides: généralement ensoleillé. Minimum 50 à 55. Maximum 75 à 80.

Aperçu pour mardi: nuageux avec quelques averses et orages. Chaud.

Régions de la Côte Saint-Jean et de Rimouski: nuageux s'éclaircissant dans la journée. Minimum 45 à 50. Maximum 65 à 70.

Aperçu pour mardi: devenant nuageux en fin de journée.

Régions de Sept-Îles, Baie Comeau et Gaspé: nuageux avec périodes ensoleillées. Minimum 45. Maximum 60 à 65.

Aperçu pour mardi: généralement ensoleillé.

Voici les températures enregistrées dans les principales villes d'Amérique du Nord:

Min. Max.

Vancouver 48 57

Victoria 48 54

Jasper 42 60

Edmonton 46 62

Regina 53 66

Winnipeg 57 72

Ottawa 60 77

Montréal 59 78

Québec 48 70

Fredericton 48 68

St-Jean 45 72

Moncton 49 68

Halifax 53 63

Charlottetown 48 64

St-Jean, N.-E. 48 63

Chicago 69 96

New York 66 86

Washington 73 92

Miami 75 85

Los Angeles 63 73

San Francisco 54 61

Nécrologie

ALAIN — A Québec, le 26 juin 1971, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Marcel Alain, gérant de service à Electro-Mechanics Inc., époux de dame Rachel Tremblay, fils de Mme John Alain (Emilia Pouliot), père de Clermont (Céline Guillemette), Marie-André, Sylvie, Simon, Dominique et François, frère de Aline (Mme Roméo Bergeron), Annette (Mme J.-Paul Gagnon), Madeleine (Mme J.-Paul Roy), André (Pauline Poulin), Guy (Denise Hardy).

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 6450, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, à 10 heures 15, pour l'église de St-Pierre aux Liens et de là au cimetière d'Orsainville.

28-6 (2 fs)

BEDARD — A Québec, le 26 juin 1971, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Charles Bedard, fils de feu M. Omer Bedard et de dame Eugénie Jobin. Il demeurait à 341, rue Kirov.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224, St-Vallier Ouest, à 2 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles.

28-6 (2 fs)

BOULE — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 26 juin 1971, à l'âge de 54 ans, est décédée Mlle Alphonsine Boulé, fille de M. Joseph Boulé et de feu Georgiana Martineau, sœur de Yvonne (Mme Bertrand Gaudreau), Rose (Mme Napoléon Mercier), Bertha (Mme Auguste Gaudreau), Louis (Alvine), Louise (Mme René St-Jean), Micheline (Mme Steve Kynakopoulos), Joseph (Jacqueline), Jeanne-d'Arc (Mme Aldège Flamant), Alfred (Roland), Thérèse (Mme Alidor Delagrave), Gertrude (Mme Marcelle Létourneau), Jeannine (Mme Georges-A. Tanguay), Monique (Mme Edgar Mongrain). Elle demeurait à Notre-Dame du Rosaire.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures.

Départ de la salle du couvent, sous la direction de la maison Normand Inc., à 2 heures 45, pour l'église de Notre-Dame du Rosaire et de là au cimetière paroissial.

28-6 (1 fs)

BRESSE — A. Charlesbourg-Ouest le 25 juin 1971, à l'âge de 77 ans, est décédé M. J.-Olivier Bresse, époux de dame Anita Champoux, père de Henri (Marcelle Thibault), Rita (Mme Clermont Boivin), Jacques (Denise Thibault), Jeanne, Monique (Mme Roger Boulet), Paul (Evelyn Languet), Claude (Huguette Auger), Marie (Mme André-Routhier), beau-frère du Docteur A.-N. Turcotte. Il demeurait au 103, boul. St-Joseph, Charlesbourg-Ouest.

Les funérailles auront lieu lundi, le 28, à 3 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 115, 80e Rue-Est, Charlesbourg, à 2 heures 50, pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg.

Le salon sera fermé de 5 heures à 7 heures.

28-6 (2 fs)

LA ROSE — A Ville-Vanier, le 26 juin 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Maurice La Rose, Conseiller de Ville Vanier et employé civil au ministère de la Voirie, époux de dame Gemma Morissette, père de Yolande (Mme Jacques La Rose), Claudette, Françoise (Mme André Fortier), Richard, Carole, Guy, Marcel, Danielle et Jean-François, frère de M. Lucien Webster, Mme Cécile O'Connell, Mme Alphonse Matte (Georgette), beau-frère de Mme Paul-Henri La Rose (Alice), M. et Mme Wilfrid Morissette, M. et Mme Sarto Côté (Aurore Morissette), de Montréal, M. et Mme Donat Morissette (Marguerite), M. Arthur Morissette et M. Lucien Morissette. Il demeurait à 492, boul. Pierre-Bertrand, Ville Vanier.

Les funérailles auront lieu mardi, le 29 juin, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 260, rue Deauville, à 9 heures 45, pour l'église de St-Eugène et de là au cimetière St-Charles (boul. Hamel).

28-6 (1 fs)

POULIN — A St-Perpète, le 26 juin 1971, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Albert Poulin, époux de dame Corinne Bolduc, père de Bernadette (Mme P.-E. Vézina), Cora (Mme Gérard Lemelin), Raymond (Madeleine Pelletier), Aurèle (Mme Edouard Pelletier), Geneviève (Mme Gustave Caron), Luc (Viviane Sauvé), frère de Victoria (Mme Albert Mathieu), Marie (Mme Amédée Bolduc), Alvine (Mme Tancrede Rochette), Wilfrid (Lucina Ratte).

Les funérailles auront lieu mardi, le 29 juin, à 4 heures.

Départ de la résidence funéraire Claudius Lavoie, Ste-Perpète, à 3 heures 50, pour l'église de Ste-Perpète et de là au cimetière paroissial. Prière de ne pas offrir de fleurs.

28-6 (1 fs)

RICHARD — A Québec, le 25 juin 1971, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Maurice Richard, employé civil à la Commission des Accidents du Travail, époux de feu dame Laura Labrecque, il laisse dans le deuil M. Benat Vaillancourt (Simone de Québec), M. Alberta-C. Plamondon (Régina de Québec), Mlle Lucienne Richard de Québec. Il demeurait à 1439, chemin Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu mardi, à 11 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, Marsuette-Bourgeois, à 14 heures 45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière de St-Raymond, Co. Portneuf, où un libre sera chanté.

28-6 (2 fs)

TOUSIGNANT — A Québec, le 25 juin 1971, à l'âge de 85 ans et 10 mois, est décédé M. J.-Alphonse Tousignant, rentier, époux en 1ères noces de feu dame Laetitia Lapointe et en secondes noces de feu dame Fontaine. Il demeurait au 1206, des Gouverneurs.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy à 9 heures 50, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

Il laisse dans le deuil sa fille et son gendre: Hélène et Paul-E. Lortie, sa nièce: Sr Juliette Boivin (S.S.J.), son neveu: Yves Bolduc (Fernande Larocque), son beau-frère: Raoul Magrnan et ses belles-sœurs: Mme J.-E. Tousignant, Mme André Lapointe.

28-6 (2 fs)

MONUMENTS

524-1561

J.-L. Thériault & Fils

LYÉE

710, 1ère Avenue - Québec 3

Ouvert le soir et le samedi

L'horoscope

MARDI, 29 JUIN, 1971

21 mars au 20 avril (Bélier) — Évitez les importuns et les bavards dans toute la mesure du possible. Aspect planétaires propices aux voyageurs de toute catégories.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Employeurs et employés producteurs et consommateurs sont également favorisés par la marche des planètes. Surveillez votre poids.

22 mai au 21 juin (Gémeux) — Ne vous torturez pas pour savoir si vous aimez "tout le monde". C'est une impossibilité. Une surprise agréable sur le plan professionnel.

22 juin au 21 juillet (Cancer) — Ne soyez pas trop indulgent pour vos défauts. Une de vos démarches sera couronnée de succès. Vous mettez votre habileté manuelle à profit.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous réussirez mieux dans un grand champ d'activités que dans un milieu trop spécialisé. Il y a place pour l'originalité, aujourd'hui.

24 août au 23 septembre (Vierge) — On vous rappelle que "toute vérité n'est pas bonne à dire", et que si la "parole est d'argent", par contre, "le silence est d'or".

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Injectez du sang nouveau dans votre routine quotidienne, et rafraîchissez-vous les idées. On écoute vos réclamations d'une oreille sympathique.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous apprécierez plus que jamais les moments de loisirs qui vous sont accordés, et les emploiserez mieux qu'avant.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous toucherez la récompense des sacrifices que vous vous êtes imposés. Votre humeur aura des "hauts" et des "bas".

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — On compte plus que jamais sur "votre affection et votre protection". La journée ne se passera pas sans changements fantaisistes.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous avez tout intérêt à tenir compte de l'avis de vos collaborateurs. Ayez recours au travail pour dissiper l'ennui.

20 février au 20 mars (Poissons) — Une soirée divertissante couronnera une journée de travail méritoire. Les influences planétaires stimuleront votre optimisme et votre ambition.

LE FANTÔME



par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMÈNE



Par Ernie Bushmiller

LA FAMILLE TETE-BECHE



par Chic Young

L'ASTRONAUTE



Offres et demandes d'emploi

On recherche :

CHEZ LES HOMMES

Un conducteur de pelles mécaniques, 1 1/2 à 2 verges, de marque Dominion 500. Emplois d'une durée de 4 à 5 mois dans la région métropolitaine de Québec sur des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie. Salaire selon le nouveau décret de la construction. — Tél.: 694-3282.

Un représentant dans le domaine de la lingerie pour dames et enfants pour faire de la sollicitation à domicile. Territoire de Québec et la banlieue. Doit posséder l'expérience de la vente. Payé à commission. — Tél.: 694-3759.

CHEZ LES FEMMES

Une cuisinière d'expérience pour travail le samedi et le dimanche dans une résidence sur l'île d'Orléans. A l'automne, fera le même travail à Ste-Foy. Bonnes conditions de travail. — Tél.: 694-3282.

Une technicienne diplômée en radiologie pour emploi du 28 juin au 17 juillet. Salaire selon convention. — Tél.: 694-3743.

Des piqueuses de fantaisie, d'empêches et de tours pour des manufactures de chaussures. — Tél.: 694-3206.

CANDIDATE DISPONIBLE

Une technicienne en électroencéphalographie offre ses services. Elle possède 4 ans d'expérience dans les hôpitaux d'Europe et 4 mois dans ceux de la région. — Tél.: 694-3743.

Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du

Centre de Main-d'œuvre du Canada

Membre de la Main-d'œuvre et de l'immigration

dans le Québec métropolitain.

Une voiture et son conducteur sont trainés sur 27 milles par un train

SAINT-JUSTIN, Qué. (P.C.) — M. Claude Lefebvre a fait, sans le vouloir, un voyage de 27 milles en auto-train, samedi soir, alors que son automobile s'est coincée entre deux wagons d'un train de marchandises.

Le jeune homme de 26 ans n'a pu apercevoir le train qui passait alors qu'il s'approchait lui-même d'un passage à niveau sans barrière. Tout ce qu'il a eu le temps de faire, c'est de se jeter sur le siège arrière de sa voiture avant qu'elle ne s'enfonce

entre le 18e et le 19e wagon du convoi.

M. Lefebvre a dit ne pas se souvenir de tout ce qui s'était passé puis qu'il a perdu connaissance sous le choc. Il a eu le nez brisé et souffre de quelques coupures au visage.

La police a été prévenue par des automobilistes, à quelque 27 milles du lieu de l'accident, et s'apprêtait à faire arrêter le train lorsque l'auto s'est délogée en profitant d'une courbe.

Les pompiers veulent être mieux protégés par la Loi des Accidents de travail

Les troubles du poumon et du cœur sont des "maladies professionnelles"

SHERBROOKE (P.C.) — A l'issue du congrès de la Fédération des pompiers professionnels du Québec, samedi, une résolution visant à amender la loi des accidents de travail "par une clause présomptive ou autrement" soutient que les pompiers atteints de maladies de l'appareil respiratoire et du cœur devraient jouir d'une protection maximum.

Des délégués de 31 villes du Québec étaient présents à cette conférence qui a duré trois jours. Les délégués ont rappelé que 30 Etats des Etats-Unis et quelques provinces canadiennes reconnaissent ces maladies comme "maladies professionnelles" pour les pompiers.

19 morts accidentelles au Québec en fin de semaine

Par la Presse Canadienne

Au moins 65 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Canada, durant la fin de semaine.

Deux femmes, Mmes Helen K. Brown, 55 ans, et Isabel Craig, 54 ans, sont mortes à la suite des blessures reçues, lorsque l'une d'elle a perdu la maîtrise du volant de leur automobile en plein centre de Toronto, et le véhicule a accéléré pour sauter deux chaînes de trottoir, arracher deux panneaux de signalisation et s'arrêter finalement sur le mur d'un édifice. Selon la police, la voiture filait à 50 m.p.h. au moment de l'impact final.

Un relevé effectué par La Presse Canadienne donnait, dimanche soir, 43 victimes d'accidents de la route, 13 noyades, trois personnes ayant péri dans des incendies quatre dans des écrasements d'avions, une personne heurtée par un convoi de marchandise et une autre assommée par un poteau.

Le nombre de 43 victimes de la route en fin de

semaine, ajouté à celui de 35 atteint au cours de la semaine, a porté à au moins 1,399 le nombre de victimes de la circulation au Canada, depuis le 1er janvier.

En Ontario, au moins 23 personnes sont mortes en fin de semaine victimes d'accidents, soit 19 sur les routes, trois dans des incendies et une noyade.

Le Québec suivait avec 19 morts accidentelles, dont 10 sur les routes et neuf noyades.

On a enregistré six victimes de la route et quatre dans des écrasements d'avions, pour un total de 10 en Colombie-Britannique.

En Nouvelle-Ecosse, quatre personnes ont péri sur

les routes et une autre par noyade.

On rapportait trois victimes de la circulation et une noyade en Alberta.

Terre-Neuve comptait deux morts accidentelles, une sur la route et la mort d'une fillette de cinq ans, heurtée vendredi par un poteau qui a cassé.

Il y a eu une noyade en Saskatchewan, et une personne a été frappée par un train, au Manitoba.

On n'avait enregistré aucune victime d'accidents mortels au Nouveau-Brunswick ou dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Ce relevé ne comprend pas les victimes d'accidents industriels, les suicides ni les meurtres.

Le Canada secourt les réfugiés pakistanais mais...

Des armes pour tuer les Bengalis transitent dans le port de Montréal

MONTREAL (PC) — Un groupe de nationalistes Bengali ont annoncé, dimanche, leur projet de manifester contre le passage dans le port de Montréal d'un navire chargé d'armes destinées au Pakistan, en provenance des Etats-Unis.

Un porte-parole de l'Association Bengla Desh a déclaré que des plans seront établis pour organiser une marche vers les quais du port de Montréal, mardi, pour protester contre la présence du navire pakistannais, Padma, qui y sera amarré pour une durée de trois jours.

Environ 100 personnes de Montréal, Ottawa et Toronto sont attendues sur les lieux pour se joindre à la manifestation. Le groupe n'a toujours pas obtenu son permis de la police, a cependant précisé le porte-parole.

La SSJB proteste contre la répression policière

La direction de la police de Montréal veut mettre un point final à l'incident

MONTREAL (PC) — M. Jacques Saulnier, le directeur de la police de Montréal, a dit, dans un communiqué remis à la presse dimanche soir, qu'il n'y aurait pas de conférence de presse aujourd'hui au sujet des accusations de brutalité lancées contre la police à la suite de son intervention sur la place Jacques-Cartier, le 24 juin.

Contrairement à ce que les médias ont mentionné en fin de semaine, le directeur de la police a annoncé que le Service de la police et les autorités municipales ne donneront pas de conférence de presse.

"La décision a été prise de dissiper la foule, estimée à 15,000 personnes par la police, après l'explosion qui a eu lieu derrière un édifice de la Cour", a été le seul commentaire de M. Saulnier qui n'a pas précisé de qui était venu cet ordre.

On se souvient que l'affrontement entre la foule et les policiers, au cours duquel des fenêtres de ma-

gasins ont été brisées et de nombreux projectiles lancés en direction de la police, a mis fin aux fêtes de la Saint-Jean quelques heures après minuit et a mené à 42 arrestations le 24 juin dernier.

M. Roger Baulu, président du comité des Fêtes de la Société Saint-Jean-Baptiste, a demandé, vendredi, qu'une enquête soit faite sur l'action "non-cessaire" de la police à la suite de l'explosion.

M. François-Albert Angers, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a directement accusé la police de brutalité, vendredi, en décrivant: "La police frappait brutalement les gens en les chassant de la Place Jacques-Cartier".

Les célébrations s'étaient déroulées paisiblement depuis la fin de l'après-midi, jusqu'à ce que la police intervienne.

Personne n'a été blessé par l'explosion, mais 12 policiers et neuf témoins ont été blessés dans la lutte qui a suivi.

GOLF-LNH

WOODBIDGE, Ont. (PC) — Eddie Johnston et Derek Sanderson ont gagné hier le troisième tournoi de golf "American Airlines" de l'Association de joueurs de la ligue Nationale de hockey.

Ils ont roulé un 64 qui, combiné avec une fiche de 61 samedi, leur a valu de gagner le premier prix de \$5,000. Les deux ont remis cet argent, pour charité, au club Rotary de Toronto.

Trois coups en arrière se trouvaient Stan Mikita et Jim Pappin, des Black Hawks de Chicago, tandis que Brad Park et Dave Balon, des Rangers, ont fini avec 128.

Avec un vingt...

Une seule visite au guichet des payeurs en deux programmes: ce n'est évidemment pas suffisant pour espérer récupérer les \$40 parités en deux programmes. C'est Empalle, dans la neuvième course de samedi qui a retourné \$9.20 sur le nez, mais aucun des paris jumelés n'a fonctionné. C'est donc un déficit de \$10.80 pour samedi et de \$30.80 pour la fin de semaine. Au total de la saison, l'encre rouge inscrit maintenant \$54.20. Juin fut un mauvais mois, mais juillet arrive.

Des démarches sont en cours pour que les débardeurs boycottent le Padma qui est parti de New York, la semaine dernière, malgré la controverse sur cette cargaison, aux Etats-Unis, et malgré les protestations de l'Inde qui supporte les Bengali du Pakistan occidental.

Des représentants du ministère d'Etat ont révélé, vendredi, que la cargaison était composée surtout de pièces de rechange pour des véhicules et des avions, en plus de 2,000 ensembles de munition de calibre .22.

M. Michel Chartrand, le président du Conseil central de la Confédération des Syndicats Nationaux, et d'autres leaders syndicaux seront invités à prendre la parole devant les manifestants.

Des 42 personnes arrêtées, 20 ont été relâchées après interrogatoire. Les autres ont été accusés d'avoir résisté à leur arrestation, de refus de circuler, d'assauts sur les policiers et de dommages à la propriété.

Trois jeunes gens sont détenus pour être interrogés sur l'explosion. Les experts de la police ont d'abord cru à une bombe d'un bâton de dynamite, mais ils ont révélé plus tard qu'ils ont été incapables de déterminer quels matériaux

Le New York Times commente le récent refus de Bourassa

NEW YORK (AFP) — "Le rejet par le gouvernement provincial du Québec d'un nouveau projet de constitution canadienne n'est une bonne nouvelle que pour les séparatistes québécois", écrit le New York Times de samedi dans un éditorial.

Après avoir noté que le projet accordait un certain nombre de satisfactions au Québec, le quotidien newyorkais poursuit:

"Le veto du Québec nullifie trois années d'efforts et c'est la 5ème fois en quarante ans qu'un refus d'une province bloque une réforme constitutionnelle. M. Bourassa affirme que le veto n'empêchera pas sa participation à de futures tentatives visant à donner au Canada une constitution moderne; mais il sait qu'il s'écoulera probablement des années avant que le gouvernement fédéral et d'autres provinces s'estiment prêts à recommencer.

"Le danger reste que beaucoup de Québécois ayant contribué à donner à M. Bourassa et aux libéraux leur écrasante victoire de l'année dernière tirent de ce rejet la conclusion voulue par le dirigeant du parti québécois, à savoir que "le Québec n'a pas sa place dans la fédération canadienne".

Boycottage de la bière Labatt

JOLIETTE (P.C.) — Lors de sa dernière assemblée générale régulière, le Conseil central des syndicats nationaux de Joliette a décidé d'appuyer la campagne de boycottage de la bière Labatt, "tant et aussi longtemps que les directeurs de Brascan Ltd. ne dénonceront pas les pratiques inhumaines de tortures physiques et morales au Brésil".

Ce Conseil central regroupe environ 5,000 syndiqués des comtés de Joliette, Berthier, l'Assomption et Montcalm. La résolution portant sur le boycottage de la bière 50, brassée par la Labatt, compagnie soeur de la Brascan (compagnie fort prospère dans quelques Etats du Brésil), a été adoptée à l'unanimité.

Yvon Tassé, ing. conseiller et mandataire généraliste

2052, Boisjoli, Québec 6

Tél.: 681-1862

QUEST-CANADIEN
Stamper, 11e Victoria (bateau) 3-17 juil. \$325.
GASPERIE, 10-13 juil. \$65.
COTE NORD, 17-20 juil. \$68.
LAC ST-JEAN, 20 sept-14 oct. \$45.
DETROIT, 7-10 août \$79.
ACADIE, 8-15 août \$145.
TERRE-SAINTE, GRECE, Finlande, Belgique, France, Italie, 12 août-2 sept. \$995.

GRAND TOUR D'EUROPE, 11 pays, 9-30 sept. \$935.
EUROPE, 4 pays, Le 4 à Assise, le 13 à Fatima, 30 sept-14 oct. \$595.
PRE-ORIENT, 7 pays, croisière, 1-18 nov. \$874.

Et tout autre voyage! Demandez nos dépliants...

AGENCES FRANCISCAINES
500, St-Ave. Qué. 3.
(523-0031)

ETES-VOUS SUR

de ne pas être
SOURD
?

Si, quoi faire pour effacer tout soupçon sans frais ni obligation de votre part? Découpez tout simplement cette annonce, joignez-y vos nom et adresse et faites-nous parvenir le tout. Une brochure en couleur, abondamment illustrée, très instructive et en français, vous sera postée. Aucun représentant n'ira vous solliciter sans une demande expresse de votre part.

Service auditif
MAICO
INC.

815, Côte d'Abraham, Québec 4

Téléphone: 529-9325

CALENDRIER

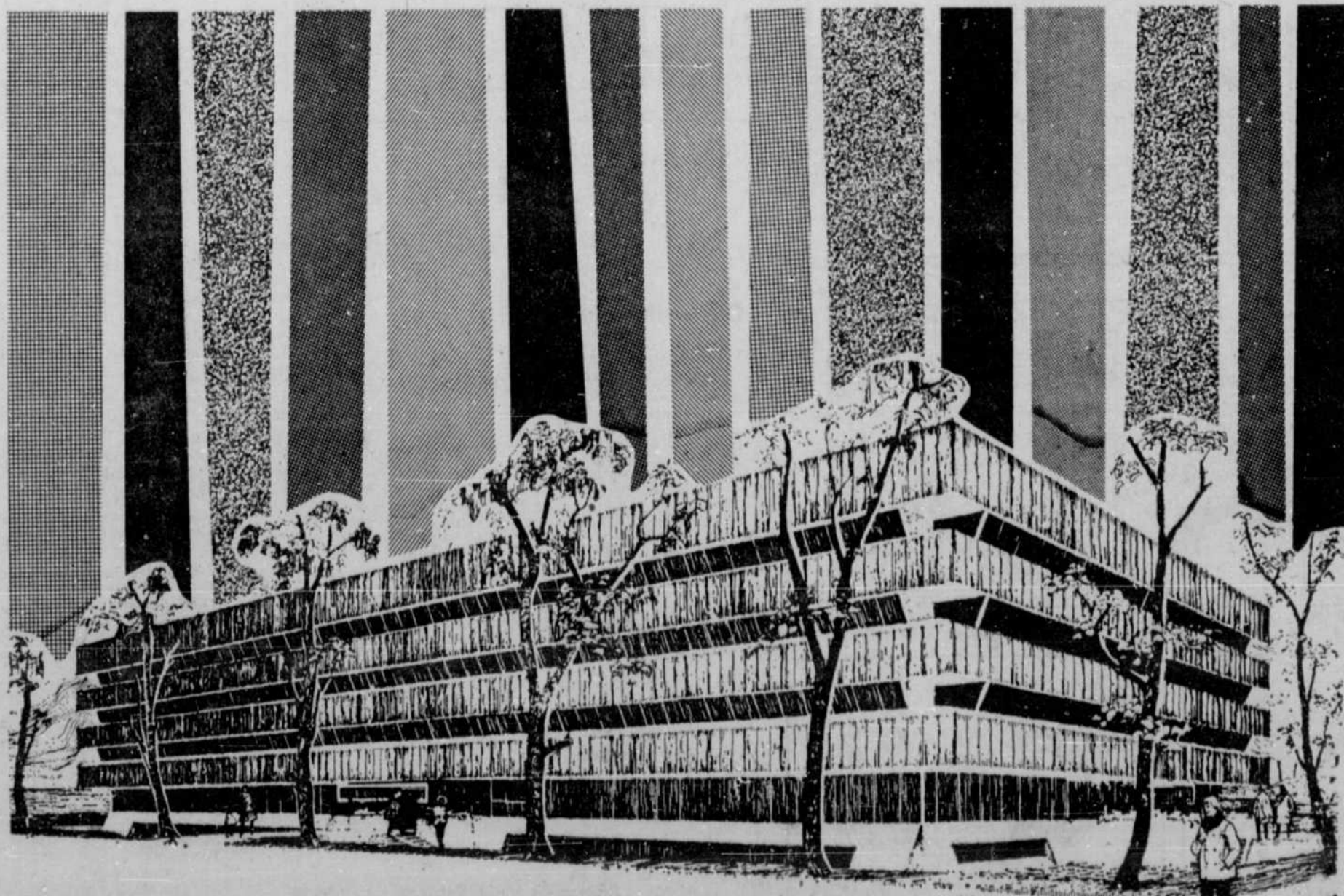
LUNDI, 28 JUIN 1971
S. Irénée
Les marées de lundi le 28 juin
Basses: 4:50 a.m. — 5:30 p.m.
Hautes: 9:55 a.m. — 10:25 p.m.
Demain:
SS. Pierre et Paul
Les marées de mardi le 29 juin
Basses: 5:30 a.m. — 6:05 p.m.
Hautes: 10:40 a.m. — 11:15 p.m.
SOLEIL: Lever: 4:11
Coucher: 7:52
LUNE: Lever: 11:12
Coucher: 11:38
PHASES DE LA LUNE EN JUIN
Pleine lune le 8, à 7 h. 04 p.m.
Dernier quartier le 15, à 8 h. 24 p.m.
Nouvelle lune le 22, à 4 h. 57 p.m.
Premier quartier le 30, à 1 h. 11 p.m.
N.B. — L'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'Est.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.



Le nouvel édifice
Trust Royal,
au 1122
du chemin St-Louis,
à Sillery, P.Q.,
est

TOUT À L'ÉLECTRICITÉ

On est justifié de penser que les gens qui ont construit et administrent l'édifice du Trust Royal sont des hommes d'affaires qui "connaissent leur affaire".

S'ils ont choisi le système de chauffage à l'électricité pour leur édifice, c'est parce qu'ils avaient conclu que ce système était moderne, efficace et économique. Que ce soit pour des fins commerciales, industrielles ou résidentielles, le tout à l'électricité, c'est une "bonne affaire".

Si vous voulez savoir, de façon très concrète, ce que le tout à l'électricité représente pour vous, ayez recours au service CALMEC de l'Hydro-Québec, qui met à votre disposition un ordinateur capable de calculer, en moins de 60 secondes, à partir de vos données, les coûts réels de l'énergie électrique pour l'immeuble que vous projetez de construire.



HYDRO-QUÉBEC
Région Montmorency